



Statistique Statistics
Canada Canada

Division Health
de la santé Division

Systeme canadien de mesure du travail — Laboratoire

Liste des valeurs unitaires pour le travail de laboratoire clinique

Édition de 1985-86

Prière d'utiliser ce manuel
jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de révisions
justifie une nouvelle édition

Canada

83-X-505

Statistique Canada
Division de la santé
Section de la statistique des établissements

Système canadien de mesure du travail - Laboratoire

Liste des valeurs unitaires pour le travail de
Laboratoire clinique

Édition de 1985-86

Publication autorisée par
le ministre des Approvisionnements
et Services Canada

Reproduction ou citation autorisée sous
réserve d'indication de la source:
Statistique Canada

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1985

ISBN 0-660-52845-2
Mars 1985
4-2301-506

Ottawa



PRÉFACE DE L'ÉDITION DE 1985-1986

La présente édition de la liste des valeurs unitaires du travail de laboratoire est une réorganisation de l'édition précédente et elle contient de nombreuses nouvelles valeurs unitaires. Depuis la révision de 1982-83, les sections de microbiologie, d'histologie, de cytopathologie, de cytogénétique et d'immunohématologie ont été de nouveau chronométrées et certaines modifications et additions ont été apportées aux sections de chimie et d'hématologie déjà révisées. **Les renseignements doivent être considérés comme s'ils étaient tous nouveaux et on doit s'assurer que tous les membres du personnel, responsables de la collecte et de l'analyse des données, aient accès au manuel complet.** Chaque valeur unitaire actuellement en usage doit être vérifiée et les formules pour la collecte des données doivent être révisées afin de s'assurer qu'elles sont appropriées.

L'un des principaux effets du Système de mesure du travail est de permettre des comparaisons interprovinciales des activités des laboratoires. La valeur de ces comparaisons a été faussée par l'allocation localement de valeurs unitaires aux procédures non inscrites sur la liste. L'abandon de cette pratique est considéré comme la première étape dans l'établissement de données comparatives exactes. Il est souhaitable qu'à l'avenir un service complet de vérification soit mis sur pied; mais pour le moment, les laboratoires doivent n'inscrire dans leur rapport que les valeurs unitaires énumérées dans l'édition de 1985-86 de la liste ou les valeurs unitaires provisoires officiellement fixées par le Comité de mesure du travail. **Aucune valeur unitaire ne doit être attribuée indépendamment.** Une liste de nouvelles valeurs unitaires provisoires sera publiée dans un Bulletin trimestriel.

Toute demande de renseignements sur les valeurs unitaires adoptées officiellement ou sur les unités temporaires doit être présentée par écrit et être accompagnée de la description détaillée de la technique en cause (voir **Annexe A**, Formule 6). Addresser ces demandes à:

L'Association canadienne des pathologistes
Secrétariat
Mesure du travail de laboratoire
222 St. Patrick
TORONTO, Ontario
M5T 1V4
Téléphone: (416) 596-3141

Les questions concernant la déclaration des données dans le Rapport annuel des établissements de santé - Hôpitaux et le Programme de renseignements hospitaliers trimestriels doivent être adressées à:

La Section de la statistique des établissements
Division de la Santé
Statistique Canada
OTTAWA, Ontario
K1A 0T6
Téléphone: (613) 990-8568

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	7
Mise en oeuvre du système de mesure du travail	11
Applications pour la gestion, des méthodes d'enregistrement des tâches de laboratoire	17
Prélèvement et envoi des échantillons	21
Chimie clinique	23
Hématologie	31
Immunohématologie	35
Anatomie pathologique	41
Microbiologie	49
Procédures diverses	59
Annexes	61
A. Formules	61
B. Glossaire	71
C. Index alphabétique	75
D. Structure des comités des systèmes de mesure du travail	101

INTRODUCTION

La gestion efficace de toutes les ressources exige l'analyse des activités courantes, l'examen des expériences passées et la projection des tendances futures. Dans le laboratoire hospitalier, le système de mesure du travail contribue au processus de gestion en établissant une norme applicable aux ressources humaines directement responsables des travaux de laboratoire qui orientent le diagnostic médical. Le système de mesure du travail et les autres sources de renseignements utilisées concurremment facilitent la prise des décisions relatives au choix du personnel, à l'achat de matériel, à l'utilisation des locaux et des installations de laboratoire. Le système peut aussi tenir compte des renseignements d'ordre financier bien qu'il ne soit pas un système de comptabilité des coûts. La valeur unitaire n'est pas influencée par les fluctuations de prix ou par la dépréciation des installations. Il sert aussi jusqu'à un certain point à établir la distribution des ressources de laboratoire. Conséquemment, des méthodes de vérification sont actuellement à l'étude afin d'améliorer la crédibilité du système.

HISTORIQUE

Les hôpitaux au Canada ont soumis des données annuelles sur leurs activités à Statistique Canada depuis 1931. Cependant, ce n'est que dans les années 1950 qu'un effort a été fait vers la normalisation de la mesure du travail technique.

Dans le cadre du Système de mesure du travail de laboratoire, chaque épreuve ou procédure se voit assigner une valeur unitaire qui représente la mesure de la **ressource en personnel requise** pour exécuter une fois cette procédure. Les unités de travail dans les laboratoires ont été utilisées pour la première fois au Canada par la Direction des laboratoires du Ministère de la Santé de l'Ontario et les Services de laboratoire du Ministère des Affaires des anciens combattants. Les unités furent déterminées selon un système mis au point au Royaume-Uni au cours des années 1940 dans le cadre duquel, une unité équivalait à dix minutes de travail dont 7 minutes à des tâches techniques et 3 minutes à des tâches auxiliaires. Sur recommandation d'un sous-comité du Comité technique consultatif sur les Services de laboratoire de la Santé publique, Statistique Canada opte pour ce système dans la collecte des unités de laboratoire en 1954.

En 1965, l'Association canadienne des pathologistes recevait une subvention de recherche et de développement sur la santé nationale du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'élaboration de nouvelles unités de travail fondées sur des études de temps. Des contacts furent établis d'un bout à l'autre du pays afin d'obtenir la contribution des spécialistes de toutes les disciplines de laboratoire. Des protocoles d'études de temps furent mis au point concernant les procédures courantes de grand volume et des études chronométrées ont été effectuées dans 50 hôpitaux. Le groupe a aussi établi des buts et objectifs pour le maintien d'un système dynamique qui pourrait être le plus utile à la majorité des utilisateurs. Suite à la mise au point de ce projet, la valeur de l'unité fut modifiée pour représenter une minute, et non plus dix minutes de travail et la notion de "temps productif" fut introduite et définie. Statistique Canada a publié en 1969 le premier manuel de valeurs unitaires fondées sur des études de temps. Depuis lors, des révisions périodiques ont été apportées au manuel. Afin d'assurer la standardisation des valeurs unitaires, les principes établis au cours des années 60 demeurent le cadre à l'intérieur duquel toutes les nouvelles études ont été entreprises.

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION

Aujourd'hui, des systèmes de mesure du travail sont en place ou sont en voie de préparation dans un grand nombre de disciplines. Le Comité de mesure du travail de l'Association canadienne des pathologistes est responsable de la mise au point et de la gestion du Système dans les laboratoires. Les membres de ce comité sont énumérés en **Annexe D** du présent manuel. Ils président les sous-comités sur les disciplines spécifiques dont la composition est représentative des principales associations de professionnels de laboratoires des diverses régions du pays. Nous devons également reconnaître l'importante contribution de centaines de professionnels dont les laboratoires ont participé aux études de temps et aux enquêtes pour la collecte des renseignements. Le système de mesure du travail de laboratoire a acquis une nouvelle dimension lors de sa liaison avec ceux des autres pays qui ont adopté la méthode canadienne de procéder. La plus active relation est entretenue avec le College of American Pathologists qui a publié en 1970 le premier manuel américain fondé en grande partie sur les

données canadiennes. Aujourd'hui, les deux organismes, canadien et américain, partagent la même philosophie au sujet des études de temps. Ils s'échangent périodiquement leurs données et leurs manuels sont analogues bien qu'ils respectent les particularités de leurs pays respectifs.

La présente édition du manuel des valeurs unitaires de laboratoire comporte des révisions importantes fondées sur des études de temps exécutées au cours des trois dernières années. Il devint nécessaire en effet de refaire le chronométrage des tâches vu les progrès réalisés par l'automatisation des tâches de laboratoire. Certaines valeurs unitaires étaient trop élevées et de nombreuses techniques de laboratoire surévaluées dans l'édition de 1982-83 du manuel. Ces nouvelles études de temps ont été exécutées par le personnel à plein temps du Secrétariat au Toronto Institute of Medical Technology.

Les activités de laboratoire n'ont pas toutes été chronométrées et elles ne sont donc pas toutes inscrites sur la liste des valeurs unitaires. Le temps passé à l'exécution d'importantes fonctions dans le laboratoire clinique (par exemple, formation, administration et mise au point de méthodes) n'est pas inclus.

Bien que les études de temps qui ont menées à la détermination de valeurs unitaires aient été exécutées dans des laboratoires de taille et de complexité diverses d'un bout à l'autre du pays, elles ne représentent que des moyennes. Néanmoins, les valeurs unitaires d'ensemble, déterminées dans un laboratoire clinique, fournissent plus d'information sur le travail qu'un simple relevé d'épreuves de complexité diverse et elles représentent pour les directeurs de laboratoires, les administrateurs d'hôpitaux et les Ministères de la Santé, l'outil de gestion le plus efficace qui soit.

LES ÉTUDES DE TEMPS ET LA DÉTERMINATION DES VALEURS UNITAIRES

L'élément fondamental d'un système de mesure du travail est l'UNITÉ. L'utilisation de cette mesure définie permet de quantifier les ressources humaines directement reliées au service des malades. D'autres fonctions associées au travail de laboratoire, telles que l'enseignement, la recherche et la mise au point de méthodes ne possèdent une certaine importance que dans quelques établissements. Le service aux malades est le seul facteur commun à tous les laboratoires d'hôpitaux.

Dans la mise au point des protocoles d'études de temps, l'intention première était d'identifier et de noter le temps consacré à des activités spécifiquement reliées à l'obtention de réponses dans le soin des malades; voilà pourquoi l'unité est définie comme une minute de travail productif accompli par le personnel technique, le personnel de bureau et le personnel auxiliaire d'un laboratoire. Cette définition a cependant donné lieu à une interprétation inexacte puisqu'elle a permis de croire que le temps dit non productif est du temps perdu. Or, il n'est pas ainsi dans le cadre du Système de mesure du travail.

Les activités qui ont été mesurées ont été classées jusqu'ici en 8 grandes catégories ou domaines.

Ces domaines fondamentaux sont couramment reconnus en chimie et en hématologie mais ils sont souvent modifiés dans le cadre d'autres disciplines qui comprennent des activités spéciales (par exemple, la photographie en cytogénétique). La méthode d'étude des temps est suffisamment souple pour permettre le retrait ou la redéfinition d'un champ jugé non pertinent dans la procédure évaluée.

Les huit domaines évalués sont les suivants:

1. **Manipulation initiale de l'échantillon** couvre toutes les étapes allant de la réception de l'échantillon par le laboratoire, à la préparation et l'inscription préliminaires avant l'exécution comme telle:

- dater la demande
- trier les échantillons
- enregistrer le nom du malade
- assigner un numéro d'ordre d'analyse
- inscrire les renseignements sur la feuille de travail
- séparer le sérum du plasma

2. **Analyse de l'échantillon:** comprend toutes les étapes nécessaires pour effectuer la procédure de laboratoire y compris la transcription des résultats: _
- dilution de l'échantillon
 - addition des réactifs
 - ajustement de l'appareil de mesure
 - introduction de l'échantillon dans l'appareil
 - lecture et enregistrement des mesures
 - retrait de l'échantillon de l'appareil
- NOTA:** - Le chronométrage des temps a pour objet le travail du technologue et non celui de l'appareil. En conséquence, le temps de l'analyse n'est pas mesuré. Il n'est donc pas nécessaire que les valeurs unitaires correspondent à la capacité annoncée pour le dosage de l'échantillon.
3. **Enregistrement et rapport des résultats:** inclut toutes les étapes requises pour convertir les résultats en un rapport compréhensible qui sera expédié par le laboratoire:
- calcul des résultats
 - enregistrement des résultats sur la feuille du malade
 - vérification, tri et classement du rapport final
 - appels téléphoniques au sujet du rapport
4. **Préparation quotidienne ou courante:** couvre toutes les étapes qui précèdent l'exécution d'une procédure et qui n'ont pas besoin d'être répétées pour chaque échantillon examiné:
- préparation des parties aliquotes de réactifs
 - dilution des solutions-étalons
 - étalonnage de l'instrument
 - entretien de la surface de travail
5. **Entretien et réparations:** ce sont toutes les tâches d'entretien effectuées à intervalles précis de même que les réparations d'urgence exécutées par le personnel du laboratoire. Les tâches exécutées dans le cadre de contrats de service ne sont pas comprises.
6. **Préparation des solutions:** il s'agit de la préparation de grandes quantités de réactifs, de solutions et de substances pour le contrôle de la qualité.
7. **Lavage de la verrerie:** il s'agit de toutes les activités auxiliaires associées à la préparation du matériel réutilisable et à la destruction des échantillons:
- lavage
 - séchage
 - stérilisation
8. **Surveillance technique:** il s'agit du temps consacré par le technologue à la surveillance directe de l'exécution de la procédure:
- vérification des résultats du contrôle de la qualité
 - approbation des rapports des résultats

Ces exemples ne constituent pas une liste complète mais servent simplement à illustrer les types d'activités incorporés dans chaque domaine d'étude. Le prélèvement de l'échantillon n'est pas un des domaines d'activité; il est compté séparément et il lui est attribué une valeur unitaire particulière indépendante des épreuves subséquentes. Les activités spécifiques exclues des études de temps sont les suivantes:

1. Temps d'attente
2. Enseignement et formation en cours d'emploi
3. Tâches administratives
4. Recherche de laboratoire et mise au point de méthodes

NOTA: Compter dans la catégorie **Recherche** les prélèvements reçus des centres de coûts sur la recherche, qui exigent l'analyse d'éléments composants comportant des valeurs unitaires approuvées.

Les études de temps sont exécutées normalement par le personnel à plein temps du Secrétariat en consultation avec le Sous-comité approprié. L'objectif de toute étude consiste à identifier et à chronométrer toutes les tâches qui font partie d'une procédure exécutée dans des conditions normales. Les études de temps consistent toujours à évaluer la durée d'exécution d'une tâche sans en juger la qualité ou la pertinence. On a tenté de faire participer aux études de temps des hôpitaux de taille et de vocation différentes de toutes les régions du pays. Dans chacun d'eux, on mesure le temps nécessaire à l'exécution de chaque tâche exécutée par le plus grand nombre de membres du personnel possible et on évalue diverses analyses courantes depuis la plus simple épreuve statistique jusqu'aux examens sur des lots d'échantillons très importants. Les résultats sont vérifiés au Secrétariat et inscrits dans l'ordinateur de Statistique Canada qui établit une moyenne composite des temps relevés pour chaque laboratoire. La moyenne établie pour tous les laboratoires devient la valeur unitaire suggérée. Toutes les données concernant chaque tâche sont enregistrées dans un fichier central. Elles sont expédiées à intervalles réguliers aux sous-comités, au Comité de mesure du travail et au groupe de liaison international qui tour à tour en font l'examen.

Classes de valeurs unitaires

1. Permanentes (P)
2. Temporaires (T)
3. Automatisées
4. Manuelles

Les valeurs unitaires permanentes sont attribuées à des tâches qui ont fait l'objet d'un nombre statistiquement valide d'études de temps exécutées dans plusieurs laboratoires. En attendant que des données suffisantes pour l'attribution d'une valeur unitaire permanent aient été recueillies, une valeur unitaire temporaire peut être assignée à une tâche. Celle-ci sera fondée sur un nombre limité d'études ou extrapolée à partir d'éléments d'études de temps antérieures portant sur des procédés ou des instruments analogues. L'obligation d'attribuer des valeurs temporaires est principalement due au grand nombre d'appareils qui peuvent servir et il est nécessaire de les assigner lorsque des techniques dont la valeur n'a pas été déterminée représentent une partie importante du travail dans un laboratoire. Les appareils doivent avoir été utilisés couramment pendant six mois dans un laboratoire avant de faire l'objet d'études de temps.

Les valeurs unitaires des épreuves réalisées avec des appareils automatisés varient en fonction des caractéristiques de l'appareil utilisé. Les appareils sont énumérés séparément dans chaque section. À moins qu'il ne soit spécialement indiqué pour certaines épreuves, toutes les tâches exécutées avec un même appareil reçoivent la même valeur unitaire.

Les techniques manuelles sont inscrites sur la liste en fonction des éléments composants. Lorsque des variations importantes ont été observées entre les diverses méthodes d'analyse du même composant, la méthodologie utilisée a été spécifiée et des valeurs unitaires différentes ont été assignées à la tâche. Dans les autres cas, une seule valeur unitaire représente le temps d'exécution de l'analyse sans tenir compte de la méthodologie suivie. (Par exemple, une épreuve de glucose, code 00944 s'applique à toutes les méthodes manuelles d'épreuve de glucose.)

Les unités attribuées aux épreuves manuelles ne doivent jamais être appliquées aux techniques automatisées même s'il n'existe pas une valeur unitaire pour l'analyse exécutée avec l'instrument (ainsi, le code 00944 de l'épreuve de glucose ne doit jamais servir lorsque la méthode utilisée est automatisée ou semi-automatisée).

MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME DE MESURE DE TRAVAIL

Une collecte minutieuse des données est très importante si on veut posséder des indices valides pour la mesure du travail. Quatre méthodes doivent être considérées dans l'organisation et la mise en oeuvre de directives pour la collecte des données. Il existe pour la mise en oeuvre de nombreuses options et il appartient à chaque laboratoire d'examiner et de choisir celles qui fourniront aussi efficacement que possible les données de la plus haute qualité.

Les quatre méthodes sont les suivantes:

- I. La consultation hors du service;
- II. La définition de sections fonctionnelles;
- III. La mise au point de méthodes simples et exactes pour l'exécution des procédures et activités;
- IV. La cueillette des renseignements en sommaires appropriés.

I. Consultation hors du service

Dans la prise de décisions nécessaire à la mise en oeuvre d'une méthode de comptage, il est important de consulter l'administration. Il est vital que les données colligées par le laboratoire soient comprises par le personnel des services autres que le laboratoire qui peuvent être responsables de la transcription des sommaires ou de l'interprétation des rapports comparatifs.

Les données du laboratoire doivent pouvoir être reliées aux données de même nature rapportées par les autres services hospitaliers. La coordination avec ceux-ci assurera que les systèmes d'information hospitaliers seront constants et retransmettent les données utiles aux laboratoires. La consultation hors du service assurera également que les exigences des agences gouvernementales, provinciales et fédérales, seront satisfaites.

II. Définition des sections fonctionnelles

L'efficacité du Système de mesure du travail, comme outil de gestion interne, exige que soient définies des sections fonctionnelles afin de permettre l'isolement et la comparaison entre une variété de tâches dans un laboratoire. De plus, les sections fonctionnelles permettront l'adaptation des procédés de comptage à des travaux spécifiques ainsi que la répartition des responsabilités pour la réalisation du comptage. La mesure du volume restreint de travail dans certains laboratoires devrait améliorer l'exactitude de l'ensemble.

Une section fonctionnelle est un secteur ou une équipe dont le rendement (travail) et le facteur de production (main-d'oeuvre) peuvent être exactement et facilement identifiés. La nature et le nombre des sections fonctionnelles qu'il est utile de définir varient selon l'organisation de chaque laboratoire. Les facteurs à considérer sont les suivants:

1. Les centres de coûts
2. Les secteurs de contrôle (distribution du personnel de supervision)
3. Les secteurs spécialisés ou satellites (par exemple, le laboratoire de toxicologie)
4. Les horaires des équipes
5. L'agencement des épreuves
 - par méthodologie: automatisées, manuelles
 - par association clinique: rénales, cardiaques
6. Sections normalisées dans le plan d'exécution.

III. Elaboration de méthodes simples et exactes pour le comptage des procédures et activités

Il existe de nombreux détails à considérer dans la mise en oeuvre de méthodes de comptage. La façon dont elles sont établies est de première importance et le contenu de cette section doit être étudié avec soin et parfaitement compris par tous ceux qui s'occupent de la collecte de données.

1. Création d'une liste maîtresse

Aux fins de consultation, une liste de toutes les analyses exécutées dans le laboratoire doit être dressée. Elle doit comporter les valeurs unitaires actuellement en usage et la date à laquelle elles ont été assignées aux tâches. Il est important de garder cette liste maîtresse à jour pendant toute la durée de l'étude ainsi que de la période de mise à jour. Il sera utile également d'établir une liste des tâches de laboratoire non génératrices de valeurs unitaires et d'en inscrire la fréquence d'exécution. Vous posséderez ainsi un sommaire de toutes les activités de laboratoire. L'Annexe A comporte une liste maîtresse.

2. Choix de la méthode ou des méthodes de comptage des procédures et activités

Les quatre méthodes suivantes sont relativement courantes:

- a) comptage des demandes reçues
- b) comptage des inscriptions du fichier principal ou de la feuille principale de travail
- c) usage de l'ordinateur
- d) comptage des techniques à mesure de leur exécution

Cette dernière méthode est la plus courante bien qu'une combinaison des méthodes énumérées puisse être très utile. Les facteurs à considérer dans le choix d'une méthode de comptage sont les suivants:

i) La détermination de la catégorie à laquelle appartient le malade

Le laboratoire doit préciser au cours de la manipulation de l'échantillon, où la catégorie du malade (hospitalisé, externe, etc.) sera inscrite. Si le laboratoire reçoit les échantillons d'un service central de distribution et qu'ils ne sont identifiés que par un numéro d'ordre, il est impossible de déterminer la classification au moment où l'épreuve est exécutée.

ii) Comptage des contrôles de la qualité et répétitions

Lorsque les contrôles de la qualité et les répétitions ne sont pas compris dans les valeurs unitaires, ils doivent être comptés en plus et on leur accorde la même valeur unitaire. Les déterminations des blancs et des doubles d'épreuves exécutés selon les directives, cependant, sont toujours compris dans la valeur unitaire et ne doivent pas être comptés séparément. Se reporter aux instructions spéciales qui précèdent chaque section pour les directives à ce sujet et au **Glossaire** pour les définitions précises de ces termes. Le laboratoire doit déterminer où les procédures doivent être comptées afin d'assurer que les normes de contrôle de la qualité et les répétitions ne soient pas oubliées.

iii) Unité de compte

Aujourd'hui, le nombre des épreuves exécutées n'est souvent pas le meilleur paramètre de mesure des fluctuations des tâches. De plus, il est généralement admis que la diminution des unités à compter réduit le risque d'erreur. Dans la présente liste de valeurs unitaires, se trouve une variété d'unités de compte. Elles ont été choisies avec soin pour permettre de définir l'augmentation marginale de temps qui résulte de chaque demande supplémentaire de services aux malades et afin de simplifier le processus de collecte des données.

Il est très important de prendre en considération et d'utiliser correctement les unités de compte. Un simple relevé utilisant l'unité de compte donnera un chiffre brut qui peut tout simplement être multiplié par la valeur unitaire pour exprimer le volume de travail. L'expression unité de compte est définie dans le **Glossaire**. Les laboratoires doivent déterminer à quel moment des processus de manipulation et d'analyse l'unité de compte désignée peut être identifiée.

Nota: Les unités de compte sont les éléments constructifs les plus utiles en statistique des ressources humaines. Elles ne fournissent peut-être pas toutes des chiffres bruts satisfaisants dans les autres domaines statistiques. Par exemple, pour contrôler le coût et la consommation des réactifs, il faut connaître le nombre d'épreuves spécifiques dans lesquelles ils ont été utilisés.

iv) Les profils ou groupes de tâches

a) Les profils ou groupes de tâches composés d'éléments constants:

Dans certains hôpitaux, les protocoles en vigueur entraînent des demandes répétées pour des procédures groupées. Il est commode dans ces cas de réclamer le groupe d'épreuves sous forme de profil et, le cas échéant, une seule valeur unitaire peut être désignée pour représenter cet ensemble spécifique d'épreuves. Par exemple, l'hôpital peut demander un groupe d'épreuves ou bilan de la fonction hépatique à titre de contrôle chez tous les malades atteints d'infection hépatique. L'exécution de ces épreuves est automatique lorsque le laboratoire reçoit une demande pour un profil hépatique, le laboratoire peut garder dans son fichier central la liste de ce groupe d'épreuves qui comporte une valeur unitaire fondée sur l'ensemble des épreuves composantes. On doit s'assurer que la valeur d'un profil ne soit pas accordée à une épreuve faisant partie de l'ensemble et qui serait demandée individuellement dans certaines circonstances cliniques.

b) Profils ou groupes de tâches à éléments variables:

Des profils ou regroupements de tâches peuvent aussi être composés d'éléments variables si un tableau type des tâches peut être déterminé. Par exemple:

1. En microbiologie, on peut créer une valeur unitaire composite pour un certain type d'échantillons en enregistrant toutes les valeurs unitaires individuelles recueillies de 100 épreuves successives avec ce type d'échantillons et en faisant ensuite la moyenne. Une telle valeur unitaire est valide tant que la population de malades demeure essentiellement la même, c'est-à-dire que le pourcentage des positifs demeure constant et que la pratique de l'épreuve demeure la même.
2. En immunohématologie, les valeurs unitaires ont été associées au nombre de procédures d'une liste définie qu'un laboratoire choisit d'exécuter dans certaines circonstances cliniques. Si la pratique demeure constante, les valeurs unitaires le demeureront aussi.
3. Les laboratoires choisissent souvent un ensemble spécifique d'analyses de toutes les variétés d'épreuves qu'il est possible d'exécuter avec un appareil automatisé. L'ensemble des résultats obtenus peut être considéré comme un profil bien que la valeur unitaire soit ordinairement la même quelles que soient les épreuves constituantes choisies.

Les profils créés à partir d'éléments composants variables doivent être strictement contrôlés au cas où surviendraient des changements dans les pratiques du laboratoire ou dans la population des malades.

Les laboratoires doivent envisager l'usage de profils quand il semble que ceux-ci représenteront une réduction de la complexité du comptage.

v) Formules

Le laboratoire doit tenir compte du fait que les feuilles de travail existantes fournissent commodément les renseignements requis. Les formules doivent fournir plus de renseignements que les statistiques sur le travail mais elles doivent toujours être conçues ou révisées pour permettre de recueillir les données sur le travail. Chaque section fonctionnelle doit concevoir et fournir ses propres formules adaptées à ses besoins spécifiques. Un certain nombre de formules classiques sont illustrées à l'Annexe A et elles peuvent être utilisées par les laboratoires qui les trouvent appropriées.

vi) Fréquence

Les laboratoires doivent considérer l'intervalle approprié entre les comptages des procédures. Les renseignements au sujet des courtes périodes de temps peuvent fournir un aperçu utile des tâches exécutées mais aussi augmenter le temps requis pour la rédaction des rapports et en accroître le degré de complexité.

vii) Le relevé des activités qui n'ont pas de valeur unitaire

Il existe deux catégories d'activités qui n'ont pas de valeur unitaire:

a) Les activités exclues par définition du système de mesure du travail (c'est-à-dire périodes d'attente, d'enseignement, temps consacré à l'administration, à la mise au point de méthodes).

Calculer les heures consacrées à ces activités permettra au laboratoire d'examiner la différence entre le temps total disponible pour le travail et le temps consacré spécifiquement à des activités génératrices d'unités. On ne doit pas appliquer à ces activités des valeurs unitaires et elles ne doivent pas être enregistrées dans la somme des unités.

b) Activités qui cadrent avec le système de mesure du travail mais auxquelles on n'accorde pas de valeur unitaire.

Il est indispensable à la production de statistiques comparatives exactes d'appliquer des valeurs unitaires uniformes. L'attribution de valeurs unitaires par les hôpitaux est une pratique qui a été abandonnée. Toutes les valeurs unitaires doivent être assignées par le Comité de mesure du travail de laboratoire. Tout laboratoire qui exécute une procédure non inscrite sur la liste courante doit demander par écrit au bureau du Secrétariat de fixer une valeur unitaire pour cette tâche. Les suggestions ou demandes de modification des valeurs unitaires publiées doivent aussi être adressées au Secrétariat.

Au cours de l'intervalle qui s'écoule entre la demande qu'une valeur unitaire soit attribuée et la réception de la valeur temporaire, le laboratoire doit noter le nombre de demandes reçues pour l'exécution de la procédure. De cette façon la procédure pourra être incluse rétroactivement dans les statistiques annuelles concernant le volume de travail. Les nouvelles valeurs unitaires temporaires seront publiées à l'échelle nationale par l'entremise du Bulletin (Newsletter).

viii) Collecte de renseignements sur les heures rémunérées et les heures travaillées

Cette information doit être connue afin de créer les indices les plus communs qui sont utilisés pour déterminer la valeur de la tâche pendant une période de temps. Dans bien des cas, les heures rémunérées pourront être connues en s'adressant à l'administration. Si un laboratoire s'en remet à un rapport externe, il est important de savoir exactement quel personnel est inclus dans les données totales. Souvent en effet, plusieurs sections fonctionnelles se partagent le même personnel et les heures travaillées doivent être partagées proportionnellement lorsque sont comparés les indices de productivité de ces sections. Le laboratoire doit aussi connaître la proportion d'heures normales, d'heures supplémentaires et d'heures d'attente composant l'horaire. Celles-ci diffèrent quant au taux horaire de rémunération, mais une heure normale et une heure supplémentaire représentent chacune une heure rémunérée. Connaître précisément la composition des heures totales rémunérées est essentiel à l'interprétation des statistiques sur le travail particulièrement lorsqu'elles servent à des fins de comparaison. Colliger les données sur les heures travaillées est le plus souvent la responsabilité du laboratoire et celui-ci doit donc garder un dossier complet des présences. Le laboratoire doit être au courant non seulement du total des jours de vacances et de maladie, mais aussi des congés de formation, de deuil, de service judiciaire et de toutes les autres absences rémunérées.

ix) Le personnel de laboratoire dans la collecte des données sur les heures rémunérées

Bon nombre d'heures (non productives) ont été passées en discussion au sujet du personnel à inclure dans le rapport des heures rémunérées. Il est généralement admis que le fonctionnement des services de laboratoire de haute qualité exige la collaboration d'un personnel spécialisé qui n'exerce pas des activités génératrices d'unités ou dont une partie seulement des activités ont une valeur unitaire. Cependant, tout le personnel qui relève du budget du laboratoire doit être compté afin de rendre possible l'élaboration d'indicateurs tels que le coût total des services de laboratoire par jour-patient ou par admission, etc.

Cet aspect de la mesure du travail sera étudié dans la section consacrée aux Applications pour la gestion.

IV. Cueillette des renseignements en sommaires appropriés

Les laboratoires doivent décider quels renseignements ils doivent avoir en sommaires avant de choisir parmi les options possibles pour le comptage. Autant que possible, les données doivent pouvoir être transcrites sur les formules externes telles que le Rapport annuel des établissements de soins de santé - Hôpitaux. Cette mesure évite le risque d'erreurs lorsque les données sur les laboratoires sont transposées par du personnel non affecté au laboratoire. Des critères internes doivent être établis pour mesurer le travail par rapport au temps. Pour une brève description des indicateurs utilisés pour évaluer le volume de travail, se reporter à la section sur la mise en application.

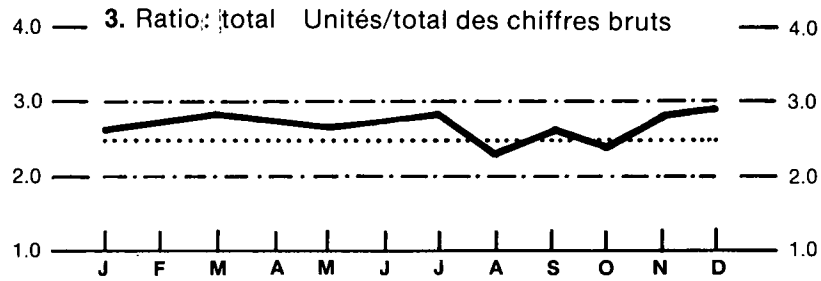
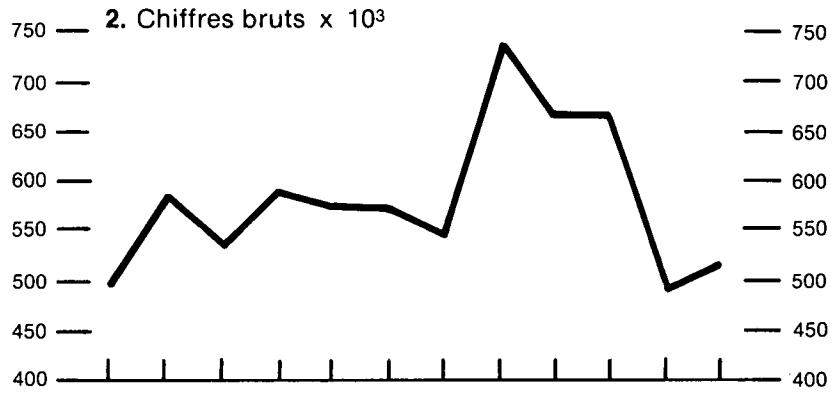
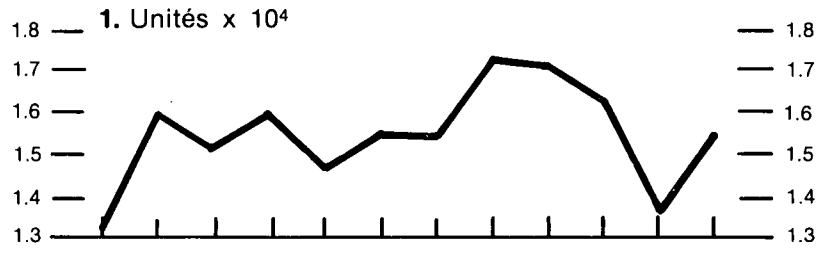
Les sommaires des données sur le travail donnent souvent des chiffres énormes. Des sommaires graphiques mettront en lumière les modifications d'importance significative ou les tendances qui se dégagent.

Les trois graphiques illustrés ici sont reproduits de l'édition 1984 du manuel de mesure du travail du College of American Pathologists.

Ils représentent:

1. Des unités pendant une période de temps
2. Des comptes bruts pendant une période de temps
3. Le rapport comptes bruts/unités

Les sommaires varient d'un mois à l'autre mais le rapport demeure constant tant que les pratiques ne subissent pas de modifications importantes. Le 3e graphique peut servir au contrôle de la qualité de la collecte des données, puisque le rapport ne devrait pas fluctuer au-delà d'une marge étroite. De plus, si on conserve le rapport pour chaque section fonctionnelle, il fournira également la valeur unitaire pour cette section. La comparaison des valeurs unitaires moyennes pour chaque section permettra d'identifier les secteurs où les besoins en ressources humaines sont élevés. Ces secteurs seront les plus sensibles aux changements dans les tâches et dans le personnel.



APPLICATIONS POUR LA GESTION, DES MÉTHODES D'ENREGISTREMENT DES TÂCHES DE LABORATOIRE

Collecte des données

Un examen administratif rapide du laboratoire clinique est la raison d'être des statistiques sur le travail et il exige une collecte exacte des données sur les sujets suivants:

1. Le **volume de travail** exprimé en unités de "Statistique Canada" et en relevé brut d'unités de compte selon la source de la demande (échantillon) touchant:

Les malades - hospitalisés
- externes
- adressés de l'extérieur

Le contrôle de la qualité - normes d'étalonnage
- contrôle de la qualité
- répétitions

L'hôpital - contrôle du milieu
- santé du personnel
- recherche

2. Les **heures** exprimées sous les formes suivantes:

- heures rémunérées
- heures travaillées

3. Le **personnel de laboratoire** qui relève du budget du laboratoire exprimé en fonction du **TOTAL** et divisé ainsi:

A) **Personnel groupé par fonctions**

1. Personnel médical

2. Personnel dont les fonctions génèrent des unités

- tous les technologues surveillants qui exécutent des épreuves
- technologues qui exécutent les épreuves
- préparateurs
- personnel d'écriture
- laborantins
- préposés à la morgue (assistants des pathologistes)

3. Autres

- scientifiques de laboratoire
- technologues-chefs
- directeurs techniques
- administrateurs de laboratoires
- ingénieurs biomédicaux
- spécialistes en informatique (ordinateurs)
- préposés aux achats
- personnel de la lutte contre l'infection
- équipe préposée aux perfusions I.V.
- etc.

4. Instructeurs et étudiants

- instructeurs cliniques
- étudiants en technologie
- internes
- résidents
- étudiants post-universitaires

B) Titre et qualités (Classe d'occupation)

- médecin, Ph.D., M.Sc., A.R.T., R.T., etc.

4. Frais directs ou frais d'exploitation pour

- Personnel - salaires et traitements bruts pour tous les employés qui relèvent du budget du laboratoire
- Fournitures
- Divers
- Dépréciation du matériel

Ces données sur le travail, les heures, le personnel et les coûts peuvent être recueillies pour le fonctionnement total du laboratoire ou de la façon suivante:

- Disciplines individuelles de laboratoire
- Section fonctionnelle de laboratoire ou centre des coûts
- Équipes spécifiques relevées
- Priorité des épreuves (par ex. stat, urgence)
- Utilisation du médecin
- Service clinique (par ex. soins intensifs, néo-natal)

INDICATEURS

La manipulation des données recueillies fournit des indicateurs opérationnels pour la gestion interne et la rédaction du budget ainsi qu'à des fins de comparaisons associées:

- à la distribution du personnel
- à la productivité
- aux finances
- au volume de travail
- à l'utilisation

Les permutations et combinaisons possibles sont très nombreuses. Les détails requis seront fonction de la location et de la complexité du laboratoire, du niveau administratif qui procède à l'examen des indicateurs, de la spécificité et de la fréquence des examens.

Les indicateurs qui ont été déterminés par l'utilisation de cette nouvelle liste, qui contient de nombreuses procédures dont les valeurs unitaires ont été récemment révisées et grandement modifiées, ne seront pas utiles tout d'abord aux fins de comparaison historique. Ils serviront tout de même de données de base puisque les prochaines études de temps ne concerneront que les nouvelles procédures et celles qui sont moins couramment utilisées.

Il est conseillé d'afficher les indicateurs de productivité, d'utilisation et de coût afin de présenter une image visuelle des indicateurs administratifs qui, aux fins de gestion, est aussi importante que l'affichage des graphiques de contrôle de la qualité mettant en lumière l'exactitude et la précision des analyses.

Les indicateurs énumérés plus bas sont des **EXEMPLES** des données qui peuvent être rapportées pour le laboratoire entier ou, dans le cas de très grands laboratoires, pour chaque section individuelle, pour chaque équipe relevée, pour le service qui demande l'analyse, pour le personnel dont les fonctions sont génératrices d'unités, etc.

Il est important de s'assurer que le numérateur et le dénominateur de tout rapport représentent la même section fonctionnelle, le même personnel générateur d'unités ou la même période de temps et que ces facteurs demeurent constants si l'indicateur doit servir à des fins de comparaison.

I. Indicateurs de personnel

- a) Nombre d'équivalents à plein temps (EPT) par catégorie ou par classe d'occupation.

$$\frac{\text{total des heures rémunérées d'un groupe déterminé}}{\text{heures normales rémunérées du même groupe}}$$

- b) Proportion du personnel dans une catégorie quelconque ou classe d'occupation.

$$\frac{\text{heures rémunérées d'un groupe déterminé}}{\text{total des heures rémunérées du service ou de la section}} \times 100$$

- c) Proportion des heures travaillées par rapport au total des heures rémunérées par catégorie et par classe d'occupation.

$$\frac{\text{heures travaillées d'un groupe déterminé}}{\text{total des heures rémunérées du même groupe}} \times 100$$

II. Indicateurs de productivité

- a) Le rendement total en unités en relation avec l'apport en heures rémunérées de tout le personnel dans le cadre du budget du laboratoire.

$$\frac{\text{total des unités pendant la période de temps}}{\text{total des heures rémunérées pour la même période}}$$

- b) Le rendement total en unités en relation avec l'apport en heures rémunérées d'une catégorie déterminée ou d'une classe d'occupation.

$$\frac{\text{total des unités pendant la période de temps}}{\text{heures rémunérées d'un groupe déterminée pour la même période}}$$

- c) Le rendement en unités en relation avec l'apport en heures TRAVAILLÉES de tout le personnel de tout groupe déterminé.

$$\frac{\text{total des unités pendant la période}}{\text{heures travaillées pendant la même période}}$$

III. Indicateurs de volume de travail

- a) Apport en unités en relation avec une période de temps déterminée

$$\frac{\text{total des unités}}{\text{période de temps}}$$

- b) Distribution proportionnelle des unités par source de demande (malades hospitalisés, malades externes, contrôle de la qualité, etc.) pour une période de temps déterminée.

$$\frac{\text{unités de la source pendant une période de temps}}{\text{total des unités pendant la même période}} \times 100$$

- c) valeur unitaire moyenne par unité de compte

$$\frac{\text{total des unités}}{\text{total des comptes bruts}}$$

IV. Indicateurs financiers

- a) Frais directs par unité pour tous les coûts directs ou tout composant des coûts directs

$$\frac{\text{total des coûts}}{\text{total des unités}}$$

$$\frac{\text{coût total}}{\text{admissions des malades hospitalisés}}$$

$$\frac{\text{coûts du personnel}}{\text{total des unités}}$$

$$\frac{\text{tous les coûts directs à l'exclusion des coûts du personnel}}{\text{total des unités}}$$

V. Utilisation des indicateurs

- a) Services de laboratoire (exprimés en unités) fournis à une population déterminée de malades

$$\frac{\text{unités de malades hospitalisés}}{\text{jours de malades hospitalisés}}$$

$$\frac{\text{unités de malades hospitalisés}}{\text{admissions des malades hospitalisés}}$$

$$\frac{\text{total des unités}}{\text{service clinique}}$$

Au point de vue de la productivité, le total des unités par heure rémunérée constitue la ligne inférieure. Dans le cadre des études comparatives futures, une variation de cet indicateur entre les laboratoires de groupes pairs peut exiger une explication fondée sur une analyse de la relation entre la production d'unités et les heures rémunérées de chaque groupe de personnes exerçant les mêmes fonctions ou de chaque groupe professionnel.

Au point de vue des indices de coût, la ligne inférieure est constituée par le total des coûts directs par unité. Une variation de cet indicateur peut exiger un examen des composants individuels des coûts directs. Un laboratoire qui possède un faible coût de personnel/unité peut fonctionner à l'intérieur d'une échelle normale de groupe pair en utilisant du matériel plus dispendieux ce qui amène un coût plus élevé à l'unité pour fournir le service ou vice versa. Le coût total par admission doit être observé sans perdre de vue le pourcentage de production d'unités pour le malade hospitalisé par rapport au volume total de travail du laboratoire. Deux hôpitaux de même taille et qui possèdent un volume de malades hospitalisés égal peuvent évidemment utiliser pour les malades externes des procédés différents.

En ce qui concerne les indicateurs de volume de travail, une variance dans la production totale pendant la période donnée peut exiger la séparation des parties composantes d'un indicateur. Les unités de recherche dans un laboratoire d'hôpital universitaire peuvent augmenter le total ou le contrôle de la qualité peut varier considérablement d'une opération à une autre.

Les indicateurs d'utilisation ont pris de l'importance avec la création d'unités de traitements spécialisés puis la nécessité pour les administrateurs de comprendre les exigences des composantes et les coûts de la thérapeutique dans les états de maladies définissables.

Il est bien possible que l'usage d'indicateurs dans le laboratoire deviendra de plus en plus nécessaire à mesure que la spécialisation devient plus complexe et que les coûts doivent en être justifiés.

Le système de mesure du travail peut être appliqué à la planification en laboratoire, mais il faudra posséder de l'expérience au sujet de nouvelles valeurs unitaires pour produire des nombres significatifs.

Enfin, le système et tous ses indicateurs reposent sur l'exactitude des données recueillies. La section sur la façon de procéder sera modifiée à mesure que nous acquerrons de l'expérience.

Cette liste ne permet pas la détermination de valeurs unitaires pour les unités de compte qui ne paraissent pas dans la publication. Afin d'assurer l'uniformité dans l'attribution des valeurs unitaires, toutes les valeurs unitaires temporaires doivent être obtenues du Secrétariat du Toronto Institute of Medical Technology; elles seront publiées régulièrement dans le Bulletin (Newsletter).

PRÉLÈVEMENT ET ENVOI DES ÉCHANTILLIONS

Les valeurs unitaires dans cette section ne doivent être comptées que pour le travail effectué par le personnel inscrit sur la feuille de paye du laboratoire.

Unités de compte

Les unités de compte qui se trouvent dans cette section doivent être utilisées dans le relevé des tâches. Un glossaire des termes employés dans ce manuel est publié en annexe.

1. **Patient** Cette unité de compte est utilisée lorsque la présence du malade est nécessaire à l'exécution de la procédure.
2. **Échantillon** Ce terme est utilisé pour identifier le prélèvement ou la substance envoyée au laboratoire.
3. **Transport** Ce terme désigne le déplacement depuis le laboratoire jusqu'au service concerné et le retour.

Directives spéciales

1. Les circonstances dans lesquelles se font les prélèvements de sang varient énormément. Les données recueillies reflètent une grande complexité et la moyenne est utilisée pour exprimer la tendance centrale de la distribution. Les situations spéciales telles que la collecte des échantillons dans les services d'isolement où les prélèvements pour culture ont été comptés dans les études de temps et elles ont modifié la valeur unitaire attribuée aux ponctions veineuses. Elles n'ont pas reçu une valeur unitaire individuelle afin d'assurer la simplicité de la collecte des données.
2. Le code 00398 peut être utilisé lorsque le personnel du laboratoire se rend à la salle d'opération, à l'urgence, ou au chevet du malade pour l'exécution d'une procédure inscrite sur la liste dans toute section du manuel. Le temps de déplacement est inclus dans les valeurs unitaires pour tout type de prélèvement de sang. Le code 00398 ne doit pas être ajouté aux codes 00212 ou 00214.
3. Ne pas compter d'unités pour le prélèvement à moins que le personnel du laboratoire ne soit directement impliqué dans la collecte de l'échantillon. Si la tâche ne consiste qu'à transporter l'échantillon du lieu du prélèvement au laboratoire, compter le code 00398 seulement.

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
00212	Ponction veineuse	8.0	Malade
00214	Ponction capillaire	12.0	Malade
00180	Réception de l'échantillon adressé par un autre laboratoire	T 6.0	Échantillon
00182	Envoi de tous les échantillons sauf les micro-organismes microbiologiques (comprend la distribution subséquente des résultats)	6.0	Échantillon
00326	Envoi des micro-organismes microbiologiques à un autre laboratoire (comprend la distribution subséquente des résultats)	10.0	Échantillon
00184	Manipulation des lames traitées pour examen pathologique reçues d'un autre laboratoire et rapport des résultats	T 5.0	Échantillon

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
00320	Prélèvement d'un échantillon pour culture microbiologique ou microscopie sur fond noir	T 6.0	Malade
00398	Temps de déplacement associé aux trajets spéciaux hors du service de laboratoire pour le transport des échantillons ou pour l'exécution de fonctions techniques - voir Directives spéciales, Note 2.	8.0	Aller-retour

CHIMIE CLINIQUE

Cette section contient les valeurs unitaires des épreuves exécutées au moyen d'instruments groupés selon leur mode d'opération et les techniques manuelles énumérées alphabétiquement par opération. Les valeurs unitaires attribuées aux procédures manuelles ne doivent pas être appliquées aux techniques automatisées même s'il n'existe pas une valeur unitaire pour l'usage de l'instrument. Les valeurs unitaires dans cette section n'incluent pas le prélèvement de l'échantillon mais comprennent toutes les catégories décrites dans l'Introduction au manuel.

À moins d'indication contraire, les valeurs unitaires:

1. s'appliquent à tous les types d'échantillons (sang, urine, etc.)
2. sont comptées pour les malades, le contrôle de la qualité, les solutions-étalons et les répétitions
3. ne **sont pas** comptées pour la détermination des blancs ou la répétition des analyses exécutées dans le cadre de la méthodologie classique
4. sont comptées en utilisant une des unités de compte suivantes:

Échantillon: Ce terme désigne un prélèvement biologique reçu pour analyse et il est utilisé pour refléter l'activité qui conduit à plus d'un résultat.

Épreuve: Ce terme désigne une activité qui conduit à un seul résultat.

Antigène: Ce terme désigne les caractéristiques décelables qui peuvent être identifiées par réaction avec un anticorps.

Plaque: Ce terme désigne une activité associée à l'immunoélectrophorèse.

Consulter le **Glossaire** (Annexe B) pour la définition complète des termes.

Chimie automatisée

La valeur unitaire des épreuves chimiques automatisées est caractéristique de l'instrument indépendamment des analyses exécutées. Cependant, certains appareils, par exemple le KDA, peuvent être utilisés pour une seule épreuve ou pour un profil d'épreuves; les valeurs unitaires traduisent alors les chronométrages différents pour ces deux modes d'opération. Les appareils les plus couramment utilisés ont fait l'objet d'une étude de temps pour l'exécution de leurs opérations les plus souvent exécutées. La liste qui énumère les appareils par groupe et comprend une description de chacun, l'unité de compte et la valeur unitaire pour chaque opération.

I. Analyse des gaz sanguins

Les valeurs unitaires des analyses des gaz sanguins comprennent l'étalonnage de l'appareil, les étapes en parallèle et l'usage de nomogrammes pour créer des paramètres supplémentaires. Les échantillons de contrôle de la qualité doivent être comptés comme des échantillons inconnus.

Instrument	Valeur unitaire par échantillon
Gaz sanguins: étalonnage automatique, calcul automatique, par exemple, radiomètres ABL-1, ABL-2, IL 813; Corning 168 ou 175	4
Gaz sanguins: étalonnage manuel, calcul automatique, par exemple, Corning 165, IL 513	12
Gaz sanguins: étalonnage manuel, calcul manuel, par exemple, radiomètre Astrup, BMS 3/MK2; IL2, 213, 313, 329, 413	20

II. Analyseurs chimiques effectuant une seule analyse ou une analyse sur un lot d'échantillons

A. Les analyseurs de ce groupe effectuent souvent une seule analyse avec dépense égale d'effort nécessaire pour chaque analyte requis. L'unité de compte est "l'épreuve".

Instrument	Valeur unitaire par épreuve
Seralyzer Ames	T 3.0
Absorption atomique (par exemple, Ca, Cd, Li, Pb ou Zn)	T 5.0
TDX - Abbott (la plupart des analyses)	T 3.0
TDX - Abbott (analyses incluant la précipitation des protéines par exemple, la digoxine)	T 4.0
Worthington Chemetrics - Analyseur	T 3.0
Systèmes 4, 5, 102, 201, 202 - Gilford	T 4.0
Polymak II	T 4.0
Auto-analyseur Technicon, - Méthode sans extraction (par exemple, glucose, urée, Ca, créatinine, enzymes, cholestérol, protéines totales ou urate (acide urique).	4.0
Auto-analyseur Technicon - Méthode avec extraction (par exemple, cholestérol ou triglycérides.	6.0

B. Les analyseurs dans ce groupe effectuent les analyses en deux modes: a) l'analyse d'un échantillon pour un seul composant b) l'analyse d'un échantillon pour plusieurs composants. Dans ce dernier cas, après la première analyse, chaque analyse supplémentaire exige moins d'effort pour le traitement complet des résultats. L'unité de compte pour ces instruments est "l'échantillon".

Instrument	Première analyse	Valeur unitaire pour le même échantillon Chaque analyse supplémentaire
Analyseur biochromatique 50, 100, 200, ou VP - Abbott	3.5	1.0
Centrifichem - Union Carbide (Baker Diagnostics)	4.0	1.0
Cobas-Bio - Hoffman - La Roche	T 3.5	T 1.0
Gemsac - Electronucleonics	4.0	1.0
Gemini ou Flexigem - Electronucleonics (avec ou sans chargeur automatique)	T 3.5	T 1.0
Systèmes 203, 203-S, 3400, 3500, Impact 400 - Gilford	3.5	1.0
Multistat III - IL	T 3.5	T 1.0
KDA - American Monitor	T 2.5	T 0.6
LKB - Analyseur du taux de réaction	3.5	1.0
Rotochem - American Instrument	4.0	1.0

III. Analyseurs chimiques: instruments effectuant des analyses différentes

Les analyseurs de ce groupe peuvent effectuer en mode séquentiel une série sélectionnée d'analyses. L'unité de compte est "l'échantillon"

Instrument	Valeur unitaire par échantillon
Astra 4, 8 - Beckman	3.0
ACA - Dupont (Analyseur clinique automatique)	3.5
GSA II, G 300 - Greiner	T 3.0
Hitachi 705 - BMC	T 3.0
KDA (Mode ATS) - American Monitor	3.5
Hycel 10, 17 ou HMA 16	T 5.0
Ektachem 400 - Kodak	T 3.0
Auto-analyseur - Technicon (Deux voies)	4.0
Auto-analyseur - Technicon (Quatre voies)	3.0
RA 1000 - Technicon	T 3.0
SMA 6/60 - Technicon	4.0
SMA 12/60 - Technicon	4.0
SMAC - Technicon	T 2.5

IV. Analyseurs chimiques: instruments spécialisés

Les analyseurs de ce groupe sont conçus pour exécuter une ou plusieurs analyses spécifiques. L'unité de compte est "l'échantillon".

Instrument	Valeur unitaire par échantillon
Clinitek - Ames (analyse d'urine)	T 3.0
Analyseur de Cl/CO ₂ - Beckman	2.5
Analyseur d'électrolyte E4A - Beckman	T 3.0
Analyseur de glucose et d'azote uréique - Beckman	2.5
Photomètre à flamme (lithium seulement)	7.0
Photomètre à flamme à deux voies (Na et K) par exemple, Klinafame Beckman, IL 143, 343, Corning 430,	4.0
Analyseur d'électrolytes Nova 4	T 4.0
Analyseur d'électrolytes Nova 4 + 4	T 3.0
Photovolt Stat Ion (Na, K, Cl, CO ₂ au choix)	T 2.0
Stat Lyte (Na, K, Cl, CO ₂) - Technicon	T 2.5

PROCÉDURES MANUELLES

Directives spéciales

1. Les **épreuves fonctionnelles ou de tolérance** comprenant l'exécution séquentielle d'un nombre de procédures peuvent être traitées comme des profils et on leur attribue une valeur unitaire fondée sur la somme des composantes individuelles.

De même, on attribue aux **épreuves d'épuration** une valeur unitaire collective. Cependant, lorsqu'un calcul est requis en plus de la détermination du résultat de chaque épreuve composante, on doit utiliser le code 00791 de calcul spécial.

2. Le code 00791 ne doit pas être employé dans l'analyse des gaz sanguins lorsqu'on utilise un nomogramme pour l'obtention de résultats supplémentaires.
3. Le dosage des urines, code 01017, comprend la mesure du volume et la détermination des parties aliquotes des urines de 24 heures ainsi que tout calcul requis pour exprimer la concentration en analytes des urines de vingt-quatre heures.
4. Les termes génériques Ligand ou analyse par saturation comprennent les dosages radioimmunologiques, les épreuves de radiométrie, les épreuves de liaison aux protéines et le dosage immunologique des enzymes. Les valeurs unitaires inscrites pour les dosages radioimmunologiques représentent le temps total requis pour l'exécution d'un dosage manuel en duplicata.

Si les analyses de saturation non radioimmunologiques sont exécutées à la main, on doit utiliser la valeur du dosage de l'iode radioactif ^{125}I appropriée inscrite plus loin. Si les analyses de saturation non radioimmunologiques sont automatisées ou semi-automatisées, on doit appliquer la valeur unitaire appropriée de la liste des épreuves de chimie automatisée.

Ligand/Analyse par saturation (dosages radioimmunologiques RIA)

	Procédures	Valeur unitaire par épreuve
RIA Groupe 1A	Dosage direct ^{125}I (sans étapes d'extraction par dissolvants organiques).	7
RIA Groupe 1B	^{125}I comprenant les étapes d'extraction par dissolvants organiques.	T 8
RIA Groupe 1C	Dosage direct de $^3\text{H}/^{14}\text{C}$ exigeant un comptage par appareil à scintillation liquide.	T 8
RIA Groupe 1D	Dosage de $^3\text{H}/^{14}\text{C}$ exigeant un comptage par appareil à scintillation liquide et soit une extraction par dissolvant organique ou plusieurs étapes de dilution avant le dosage radioimmunologique.	T 9
RIA Groupe 2	Dosage complexe exigeant une chromatographie entre l'extraction organique et le dosage radioimmunologique par exemple, certaines méthodes de dosage des stéroïdes. Alternativement, l'étude manuelle des enzymes précède le dosage radioimmunologique par exemple, le dosage de l'activité rénine plasmatique.	T 22

À moins d'indication contraire, ces valeurs unitaires sont généralement caractéristiques des constituantes, sans tenir compte de la méthodologie. Assurez-vous d'appliquer l'unité de compte qui correspond à la procédure en cause.

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
00403	Acétone qual. - Bâtonnets réactifs	3	Épreuve
00404	Acétone quant.	10	Épreuve
00406	Acide, libre ou total - duodéal ou gastrique	3	Échantillon
00922	Alanine-transaminase ALT (SGPT)	7	Épreuve
00860	Albumine	12	Épreuve
00415	Alcool	49	Épreuve
00413	Aldostérone - Voir ligand/analyse par saturation		
00419	Alpha-fétoprotéine - Voir ligand/analyse par saturation		
00418	Amino-acides, dosage total, chimique, urine	12	Épreuve
00420	Acide amino-lévuinique, urine	40	Épreuve
00422	Ammoniac	39	Épreuve
00423	Liquide amniotique - tomodynamométrie	20	Épreuve
00425	Amylase	10	Épreuve
00427	Acide ascorbique	25	Épreuve
00920	Aspartate, transaminase AST (SGOT)	7	Épreuve
00430	Barbituriques qual.	32	Épreuve
00434	Barbituriques quant.	44	Épreuve
00502	Bicarbonate-dosage	8	Épreuve
00440	Pigments biliaires qual., urine	6	Épreuve
00444	Bilirubine qual. - selles	5	Épreuve
00446	Bilirubine totale et directe	16	Épreuve
00448	Bilirubine totale ou directe	11	Épreuve
00450	Sang occulte, selles	6	Épreuve
00452	Sang, qual. - Bâtonnets réactifs	3	Épreuve
00456	Bromures	15	Épreuve
00458	Bromosulfonephtaléine	11	Épreuve
00462	Calcium	6	Épreuve
00464	Calcium - excréctions de 24 h, selles	93	Épreuve
00470	Calcium, Sulkowitch, urine	7	Épreuve
00791	Calcul spécial	3	Échantillon
00472	Calculs, analyse	25	Épreuve
00503	Gaz carbonique total	14	Épreuve
00500	Monoxide de carbone	23	Épreuve
00474	Antigène carcino-embryonnaire - Voir ligand/analyse par saturation		
00476	Carotène	8	Épreuve
00478	Catécholamines - urine	80	Épreuve
	Numération cellulaire avec ou sans film et différentiel - LCR et autres liquides organiques - voir Hématologie		
00486	Céruoplasmine (oxydase de cuivre)	19	Épreuve
00488	Chlorures	6	Épreuve
00969	Chlorure de la sueur (dosage du)	33	Épreuve
00499	Cholestérol total - avec extraction	10	Épreuve
00498	Cholestérol total - sans extraction	7	Épreuve
00497	Cholinestérase	30	Épreuve
00509	Rouge Congo	13	Épreuve
00511	Cuivre (méthode chimique)	40	Épreuve
00514	Cortisol - Voir ligand/analyse par saturation		
00517	Corticostérone - Voir ligand/analyse par saturation		
00518	Créatine	26	Épreuve
00520	Créatine-kinase (CK)	7	Épreuve
00521	Créatine-kinase isoenzyme, qual. Électrophorèse	12	Échantillon
00522	Créatinine	10	Épreuve
00532	Cryoglobuline qual.	9	Épreuve
00536	Cystine (Nitroprussiate) Qual.	8	Épreuve
00539	Désoxycortisol - Voir ligand/analyse par saturation		
00542	Digitoxine - Voir ligand/analyse par saturation		

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
00545	Digoxine - Voir ligand/analyse par saturation		
00574	Enzymes, autres	10	Épreuve
00857	Oestrogènes, grossesse - Spectrophotométrique, urine	T 14	Épreuve
00577	Oestrogènes spécifiques (Estradiol) - Voir ligand/analyse par saturation		
00584	Graisses fécales, qual.	6	Épreuve
00588	Graisses fécales totales	T 55	Épreuve
00594	Acides gras libres	25	Épreuve
00589	Ferritine - Voir ligand/analyse par saturation		
00865	Fibrinogène - Analyse chimique	28	Épreuve
00866	Fibrinogène, épreuve de dépistage	6	Épreuve
00593	Folate - Voir ligand/analyse par saturation		
00595	Hormone folliculo-stimulante (FSH) - Voir ligand/analyse par saturation		
00932	Fructose	14	Épreuve
00934	Galactosémie provoquée comme glucosémie provoquée		Épreuve
00600	Gamma-glutamyl-transpeptidase	7	Épreuve
00607	Gastrine - Voir ligand/analyse par saturation		
00605	Gastrine - dosage électrométrique	7	Épreuve
00867	Globuline	12	Épreuve
00944	Glucose	8	Épreuve
	Glucosémie provoquée - valeur unitaire égale à la somme des unités attribuées à chaque procédure		
00942	Glucose qual. - Comprimés, bâtonnets réactifs	3	Épreuve
00610	Gonadotrophine - voir FSH et LH		
00616	Somatotrophine - Voir ligand/analyse par saturation		
00626	Haptoglobine - Électrophorèse	26	Épreuve
00625	Haptoglobine qual.	15	Antigène
00624	Hémoglobine, qual. - analyse spectroscopique - urine	5	Épreuve
00628	Hémosidérine - urine	3	Épreuve
00631	Homocystéine qual.	8	Épreuve
00632	Acide homogentisique	9	Épreuve
00633	Hydroxybutyrique déhydrogénase	10	Épreuve
00636	Acide 5 - hydroxyindole-acétique (5-HIAA)	22	Épreuve
00638	Acide 5 - hydroxyindole-acétique (5-HIAA) qual.	9	Épreuve
00635	Hydroxyprogestérone - Voir ligand/analyse par saturation		
00639	Immunodiffusion, premier antigène	10	Antigène
00640	Immunodiffusion, chaque antigène supplémentaire	8	Antigène
00641	Immunodiffusion, qual.	10	Antigène
00642	Immunoélectrophorèse	40	Plate
00643	Immunoglobuline E, totale ou spécifique - Voir ligand/analyse par saturation		
00647	Insuline - Voir ligand/analyse par saturation		
00648	Fer total	10	Épreuve
00650	Fer total et capacité de liaison	15	Épreuve
00654	Isocitrique déshydrogénase	13	Épreuve
00682	Acides cétoniques, qual. - urine	3	Épreuve
00706	Déshydrogénase lactique (LDH)	7	Épreuve
00710	Déshydrogénase lactique, isoenzymes, qual. - Électrophorèse	12	Échantillon
00702	Acide lactique	27	Épreuve
00703	Acide lactique et acide pyruvique ensemble	58	Épreuve
00948	Lactose, qual. - urine	6	Épreuve
00720	Plomb ou mercure (méthode chimique)	40	Épreuve
00722	Lécithine/shingomyéline, rapport	15	Épreuve
00724	Lipase	22	Épreuve
00726	Lipides totaux	T 10	Épreuve
00567	Lipoprotéine - Électrophorèse	12	Échantillon
00728	Lithium - voir analyseurs chimiques (groupe IV)		
00723	Hormone lutéinisante (LH) - Voir ligand/analyse par saturation		
00729	Diéthylamide de l'acide lysergique (LSD) - Voir ligand/analyse par saturation		
00730	Macroglobulines, réaction de Sia	6	Épreuve
00732	Magnésium (méthode chimique)	13	Épreuve

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
00735	Mélanine, qual. - urine	10	Épreuve
00740	Méthémalbumine	21	Épreuve
00742	Méthémoglobine ou sulphémoglobine	21	Épreuve
00747	Morphine - Voir ligand/analyse par saturation		
00754	Mucopolysaccharides	30	Épreuve
00756	Myoglobine - Analyse spectrophotométrique - urine	11	Épreuve
00766	Azote total	12	Épreuve
00776	Osmolalité	10	Épreuve
00798	PH, examen courant (voir aussi 01014 - urine)	3	Épreuve
00858	Phénolsulfonephtaléine (PSP)	14	Épreuve
00802	Phénothiazine, qual.	8	Épreuve
00810	Acide phénylpyruvique, qual.	4	Épreuve
00804	Phénylalanine	15	Épreuve
00806	Phénylalanine/tyrosine, rapport de	30	Épreuve
00835	Phénylcétone (PKU)	4	Épreuve
00815	Phosphatase acide	10	Épreuve
00818	Phosphatase alcaline	7	Épreuve
00824	Phosphate inorganique	7	Épreuve
00828	Phosphore - Absorption tubulaire	23	Épreuve
00832	Pigments anormaux - Analyse spectroscopique	20	Épreuve
00837	Lactogène placentaire - Voir ligand/analyse par saturation		
00840	Porphobilinogène	32	Épreuve
00838	Porphobilinogène qual.	9	Épreuve
00842	Porphyries, qual.	10	Épreuve
00846	Porphyries, fractionnement	67	Épreuve
00844	Porphyries, épreuve de dépistage (plomb)	10	Épreuve
	Potassium - Voir Analyseurs chimiques		
00854	Prégnandiol	40	Épreuve
00856	Prégnantriol	40	Épreuve
00879	Progestérone - Voir ligand/analyse par saturation		
00881	Prolactine - Voir ligand/analyse par saturation		
00863	Protéines, Bence Jones, qual.	18	Épreuve
00566	Protéines, électrophorèse	12	Échantillon
00870	Protéines, 24 heures, urine ou liquide	6	Épreuve
00874	Protéines totales - analyse chimique	8	Épreuve
00872	Protéines totales - Réfraction - Sérum	6	Épreuve
00876	Protéines totales et rapport A/G	20	Épreuve
00884	Quinidine	18	Épreuve
00887	Rénine - Voir ligand/analyse par saturation		
00892	Achlorhydrie - épreuve avec résine (analyse du contenu gastrique sans intubation)	11	Épreuve
00902	Salicylates, qual.	5	Épreuve
00910	Salicylates, quant.	12	Épreuve
	Sodium - Voir Analyseurs chimiques		
00928	Gravité spécifique	4	Épreuve
00925	Stéroïdes urinaires	17	Épreuve
00964	Sulphémoglobine	21	Épreuve
00958	Sulfamides	27	Épreuve
00960	Sulfamides, cristaux, qual.	2	Épreuve
00977	I ³ - Captation de résine - Voir ligand/analyse par saturation		
00971	Testostérone - avec chromatographie - Voir ligand/analyse par saturation		
00970	Testostérone - Voir ligand/analyse par saturation		
00974	Thiocyanates	15	Épreuve
00975	Hormone thyroïdienne - Voir ligand/analyse par saturation		
00978	Thyroxine (T ₄) - Voir ligand/analyse par saturation		
00984	Triglycérides	12	Épreuve
00987	Triiodothyronine - Voir ligand/analyse par saturation		
00990	Trypsine, qual.	11	Épreuve
01010	Urate (acide urique)	8	Épreuve
01002	Urée	7	Épreuve
01003	Urée, qual. - bâtonnets réactifs	T 3	Épreuve

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
01013	Urine, une seule analyse, par ex. sang ou protéines ou sucre	3	Épreuve
01014	Urine, analyse courante (sucre, protéines, acétone, gravité sphérique, pH y compris épreuve diagnostique par bâtonnets réactifs)	4	Échantillon
01016	Urine, analyse courante comme 01014 mais microscopie en plus	6	Épreuve
01017	Urine, volume - mesure et calcul	2	Épreuve
01020	Urobiline, qual. - urine	3	Épreuve
01022	Urobilinogène, qual. - selles, urine	10	Épreuve
01026	Urobilinogène, quant. - selles	35	Épreuve
01028	Urobilinogène, semi-quant. - urine - excrétion de 24 heures	12	Épreuve
01042	Acide vanilmandélique (VMA)	30	Épreuve
01044	Viscosité	4	Épreuve
01050	Vitamin B ₁₂ - Voir ligand/analyse par saturation		
	Xylose, absorption - la valeur unitaire représente la somme des unités attribuées à chaque technique		
00956	Xylose	8	Épreuve

HÉMATOLOGIE

Cette section définit la valeur unitaire de chaque tâche, pour les instruments groupés selon leur mode d'opération et pour les tâches exécutées manuellement, en les groupant d'après leurs éléments. La valeur unitaire ne comprend pas le prélèvement, mais englobe toutes les catégories indiquées dans l'introduction de ce manuel.

Unités de compte

Les unités de compte énumérées ci-dessous se retrouvent dans la section d'hématologie et doivent être utilisées pour le calcul du volume de travail. Pour une définition des termes tels qu'ils sont utilisés dans ce manuel, voir le **Glossaire** à l'Annexe B.

1. **Échantillon** Ce terme signifie que plusieurs tâches reliées entre elles sont exécutées sur un même prélèvement.
2. **Épreuve** Ce terme est utilisé pour désigner une activité définie menant à un résultat précis.
3. **Lame** Ce terme est utilisé pour signifier que la matière (coupe) à analyser doit être placée sur une lame pour l'examen.
4. **Malade** Ce terme est utilisé pour signifier que la présence du malade est nécessaire à l'exécution de la tâche.

Directives spéciales

1. L'**examen de frottis sanguin**, code 01116, comprend la formule leucocytaire, la morphologie des globules rouges et le décompte des plaquettes. L'**examen d'orientation du frottis sanguin**, code 01118, diffère du précédent en ce qu'il comprend un décompte des leucocytes mais ne comprend pas de valeur numérique. Pour toute demande de formule leucocytaire seulement, réclamer le 01116. Pour une demande de morphologie des globules rouges ou d'évaluation des plaquettes, réclamer le 01118.
2. Les tâches normalement exécutées en double dans le cadre d'un processus d'analyse comme les épreuves de coagulation sont considérées comme participant de la valeur unitaire attribuée au processus et, par conséquent, cette valeur unitaire ne peut être réclamée qu'une fois.
3. Aucune valeur unitaire ne peut être assignée sans consultation avec le Secrétariat. Les laboratoires qui exécutent des **études l'autohémolyse** (code 01110), des **études de l'anticoagulant circulant** (code 01113) ou des **épreuves de rétention de la fonction plaquettaire** (code 01320) doivent soumettre au Secrétariat un résumé de la méthode employée, au moyen d'une formule de Demande de valeur unitaire temporaire (voir **Annexe A**, Formule 6).

HÉMATOLOGIE AUTOMATISÉE**Profils des éléments sanguins**

Les instruments automatisés d'hématologie ont été groupés en fonction de l'introduction de l'échantillon. Déterminer la description qui convient le mieux à votre appareil et attribuer la valeur unitaire appropriée.

Profil	Valeur unitaire	Unité de compte
I. Aspiration de sang total (automatisée)		
Profil A		
- 7 paramètres (Hb, Hct, RBC, WBC, MCV, MCH, MCHC)	3.0	Échantillon
Profil B		
- 8 paramètres (Hb, Hct, RBC, WBC, MCV, MCH, MCHC, plaquettes)	3.0	Échantillon
Profil C		
- 8 paramètres (voir profil B) plus histogrammes	T 3.5	Échantillon
II. Dilution préalable de l'échantillon requise (semi-automatisée)		
Dilution initiale (quel que soit le nombre de paramètres)	6.0	Échantillon
Toutes les dilutions additionnelles (quel que soit le nombre de paramètres additionnels)	2.0	Échantillon
Appareils de mesure de la coagulation		
Coag A Mate		
- temps de prothrombine et de céphaline, mesurés simultanément (PT et PTT)	4.0	Échantillon
Coag A Mate		
- temps de prothrombine ou de céphaline, seul (PT ou PTT)	4.0	Épreuve

PROCÉDURES MANUELLES

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
Hématologie courante			
01202	Hémolysine dans sérum acidifié - Épreuve de Hamm	18	Épreuve
01110	Autohémolyse, études de l' - voir Directives spéciales, Note 3		
01116	Frottis sanguin, examen de (comprenant numération des leucocytes, numération manuelle des leucocytes, morphologie des globules rouges, estimation des plaquettes)	11	Lame
01118	Frottis sanguin, examen d'orientation (comprenant estimation des leucocytes, morphologie des globules rouges, numération des plaquettes)	5	Lame
01280	Moelle osseuse, ponction et préparation de frottis (travail technique en relation avec la ponction et la préparation du frottis au chevet du malade, non compris la coloration)	36	Malade
01276	Moelle osseuse, préparation de frottis en laboratoire	15	Malade
01278	Moelle osseuse, coloration de Romanowsky	12	Échantillon
01275	Moelle osseuse, myélogramme	8	100 cellules
01117	Couche leucocytaire, préparation et interprétation	16	Malade
01124	Cellules, numération et frottis (LCR ou autres liquides organiques, sang excepté)	18	Épreuve
01125	Cellules, numération et frottis, au Cytospin (LCR ou autres liquides organiques)	T 21	Épreuve
01134	Agglutinines froides - Analyse qualitative (voir Immunohématologie)		
01136	Agglutinines froides - Analyse quantitative (voir Immunohématologie)		
01138	Cryofibrinogène	15	Épreuve
01148	Donath - Landsteiner	23	Épreuve
01154	Eosinophiles - Numération totale	8	Épreuve
01292	Eosinophiles - Frottis nasal	6	Lame
01157	Euglobuline, temps de lyse	20	Épreuve
01190	Folates - Méthode microbiologique - Méthode DRI - Voir Chimie clinique	45	Épreuve
01398	Glucose - 6 - phosphatase, déshydrase de (qual.)	10	Épreuve
01206	Corps de Heinz, directement	15	Épreuve
01208	Corps de Heinz, épreuve d'induction	20	Épreuve
01210	Hématocrite, macro or micro	3	Épreuve
01212	Hémoglobine	5	Épreuve
01214	Hémoglobine Électrophorèse	25	Épreuve
01218	Hémoglobine foetale - Éluion acide (Kleihauer Betke)	T 8	Lame
01216	Hémoglobine foetale (dénaturation alcaline)	31	Épreuve
01219	Hémoglobine foetale - Recherche qualitative (selles)	12	Épreuve
01220	Hémoglobine plasmatique	15	Épreuve
01221	Sucrose, lyse du	T 10	Épreuve
01102	Indices (MCV, MCH, MCHC) calcul manuel	2	Échantillon
01264	Cellule L.E., préparation et examen	28	Épreuve
01270	Ganglions lymphatiques - Préparation de frottis	33	Malade
01363	Résistance globulaire, dépistage	35	Épreuve
01364	Résistance globulaire, détermination quantitative	45	Épreuve
01274	Parasites sanguins (paludisme et autres)	22	Échantillon
01372	Réticulocytes, numération des	9	Échantillon
01375	Reptilase, temps de	4	Épreuve
01384	Vitesse de sédimentation (V.S.)	4	Échantillon
01390	Hématies falciformes - Préparation	14	Échantillon
01396	Tissus spléniques - Préparation	33	Malade
01444	Globules blancs - numération des	6	Épreuve
Colorations spéciales			
01236	Fer	11	Échantillon
01450	Phosphate alcalin neutrophile (leucocyte)	18	Échantillon

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
01460	Estérase, non spécifique	20	Échantillon
01480	Estérase du chloroacétate	T 20	Échantillon
01465	PAS, acide périodique - Schiff	20	Échantillon
01470	Péroxidase	20	Échantillon
01399	Noir Soudan	20	Échantillon
01475	Tartrate, phosphatase résistant	20	Échantillon
Coagulation			
01312	Céphaline, temps de - En présence d'adjuvant - Méthode manuelle ou fibromètre	5	Épreuve
01313	Antithrombine III, dosage sur substrat synthétique (excepté Dupont ACA)	T 50	Épreuve
01115	Saignement, temps de	11	Malade
01133	Anticoagulant circulant, étude d' - voir Directives spéciales, Note 3		
01146	Caillot, temps de lyse du, sang total dilué	10	Épreuve
01128	Caillot, rétraction du - Analyse qualitative	6	Épreuve
01130	Coagulation, temps de - Sang total	24	Malade
01157	Euglobuline, temps de lyse	20	Épreuve
01332	Facteur II, dosage	37	Épreuve
01162	Facteur V, dosage	55	Épreuve
01164	Facteur VII, dosage	55	Épreuve
01166	Facteur VIII, dosage	55	Épreuve
01168	Facteur IX, dosage	55	Épreuve
01170	Facteur X, dosage	40	Épreuve
01172	Facteur XI, dosage	60	Épreuve
01174	Facteur XII, dosage	60	Épreuve
01175	Facteur XIII, (solubilité d'urée)	10	Épreuve
01155	Fibrine, produits de dégradation - Épreuve éthanol - gélatine	6	Épreuve
01184	Fibrine, produits de dégradation - Réaction au latex sur lame	8	Épreuve
01176	Fibrinogène, épreuve de dépistage - Temps de thrombine	6	Épreuve
01330	Fibrinogène, analyse quantitative chimique	28	Épreuve
01180	Fibrinolyse, (méthode sur plaque)	16	Épreuve
01182	Fibrinolyse, observation du caillot	7	Épreuve
01224	Héparine - Protamine, dosage	50	Épreuve
01310	Céphaline, temps de - Avec substitution	15	Épreuve
01318	Coagulation du plasma, temps de (récalcification)	8	Épreuve
01326	Plaquettes, numération des - Microscope	9	Épreuve
01323	Plaquettes - Fonction plaquettaire-Agrégation	6	Tube
01329	Plaquettes - Fonction plaquettaire - Facteur 3 (PF3)	16	Épreuve
01320	Plaquettes - Fonction plaquettaire - Épreuve de rétention voir Directives spéciales, Note 3		
01334	Prothrombine, consommation de	20	Épreuve
01336	Prothrombine, temps de - méthode manuelle ou fibromètre"	5	Épreuve

IMMUNOHÉMATOLOGIE

Les valeurs unitaires comprises dans cette section sont le résultat des études de temps effectuées dans 45 hôpitaux du Canada, en 1981 et 1982.

Unités de compte

Les unités de compte énumérées ci-dessous sont utilisées dans cette section. Elles doivent être employées pour le calcul du volume de travail. Pour une définition des termes tels que nous les utilisons dans ce manuel, voir le **Glossaire** à l'Annexe B.

1. **Adsorption** Ce terme désigne tout mélange de sérum et d'antigènes adsorbants utilisé dans la séparation des combinaisons d'anticorps.
2. **Antigène** Ce terme désigne les caractéristiques détectables qui peuvent être identifiées au moyen d'un anticorps ou d'agglutinine.
3. **Concentré de cellules** Ce terme désigne:
 1. le sang prélevé sur un seul donneur, ses composés et ses dérivés.
 2. une ampoule de produits de fractionnement.
4. **Donneur** Ce terme est utilisé dans le compte des procédures dont l'exécution nécessite la présence d'un donneur.
5. **Échantillon** Ce terme désigne une petite quantité d'une substance biologique prélevée pour analyse et sur laquelle est exécuté un certain nombre de tâches reliées entre elles.
6. **Épreuve** Ce terme désigne une activité définie menant à un résultat précis.
7. **Lame** Ce terme est utilisé pour signifier que la substance (coupe) à analyser est placée sur une lame pour l'examen.
8. **Liste globulaire (panel)** Ce terme désigne une liste d'érythrocytes témoins, d'antigénicité connue, utilisée pour l'identification des anticorps. Le nombre d'érythrocytes témoins n'est pas un facteur décisif dans la détermination du temps nécessaire pour obtenir un résultat. On reconnaît cependant qu'en général une liste globulaire comprend de 8 à 12 érythrocytes témoins. La même liste traitée en même temps que le sérum du malade en 2 étapes ou plus, est comptée comme une seule épreuve.
9. **Réactifs cellulaires** Ce terme est utilisé dans le compte de la préparation des réactifs cellulaires.

Directives spéciales relatives à la liste des valeurs unitaires en immunohématologie

- I. Les contrôles sont compris dans les valeurs unitaires assignées aux épreuves elles-mêmes, sauf dans les cas où une consigne spécifique prescrit de les compter séparément. Pour les contrôles de la qualité des réactifs, exécutés, par exemple, sur réception d'un nouvel envoi de réactifs, établir un profil et attribuer la valeur unitaire appropriée.
- II. Pour les réactions transfusionnelles, établir un profil des techniques nécessaires à chaque investigation et assigner la valeur unitaire appropriée.
- III. Toutes les fonctions reliées au contrôle des stocks d'une banque de sang ont été incorporées dans la valeur unitaire de l'épreuve de compatibilité (croisée).
- IV. La préparation des réactifs cellulaires couramment employés (v.g. suspensions A, B ou O) a été incorporée aux valeurs unitaires des profils.
- V. La tâche n^o 02524, **Sang, unité recueillie d'un donneur**, peut être comptée avec les tâches associées au donneur rejeté.

VI. Profils du groupage sanguin et de la recherche des anticorps

Étant donné que la plupart des laboratoires d'immunohématologie courante consacrent une large part de leur temps et de leur travail à l'exécution des épreuves de groupage, de recherche des anticorps et de compatibilité, le sous-comité chargé de la Mesure du travail en immunohématologie recherche l'efficacité fonctionnelle et à cette fin, utilise la méthode de groupement des tâches en profils d'hématologie pour l'enregistrement du volume de travail. La méthode des profils, une fois établie, réduit le nombre des tâches à compter et aura des répercussions utiles sur les épreuves prénatales, néo-natales et pré-transfusionnelles, la réaction directe de Coombs et les groupages sanguins.

Puisque les laboratoires diffèrent légèrement dans leurs méthodes, il vaut mieux établir un profil pour chaque situation particulière. Ce profil peut être utilisé pendant tout l'exercice financier, à moins que les pratiques ne changent.

Il est établi que 12 procédures courantes sont communes à tous ces profils. Les épreuves de sensibilisation des érythrocytes témoins et les épreuves confirmatoires ordinairement effectuées avec ces procédures (par exemple, un anti-Rh₀(D) additionnel ou un groupage initial, sont compris dans la définition. Les douze procédures sont les suivantes:

1. ABO initial (y compris anti-A, anti-B et anti-A,B)
2. ABO contre-épreuve (y compris les cellules A, B)
3. Rh₀(D) détermination de groupe (un ou plusieurs réactifs)
4. Rh₀(D) contrôle (un ou plusieurs réactifs)
- *5. Détermination du type D^u, (incluant épreuve et contrôle)
6. Épreuve directe à l'antiglobuline (DAT) - polyspécifique ou monospécifique)
7. Anticorps, recherche d' - température ambiante (avec ou sans milieu de potentialisation; avec ou sans incubation)
8. Anticorps, recherche d' - 37°C (avec ou sans milieu de potentialisation)
9. Anticorps, recherche d' - épreuve indirecte à l'antiglobuline (IAT) (avec ou sans milieu de potentialisation)
10. Auto-contrôle - Température ambiante
11. Auto-contrôle - 37°C
12. Auto-contrôle - IAT

* Bien que cette épreuve ne soit pertinente que dans 15% des cas, elle est exécutée s'il y a lieu et comptée comme élément du profil.

Étapes de l'élaboration d'un profil

1. Dans la liste qui précède, déterminer les procédures couramment utilisées pour les étalonnages, groupages et dépistages sanguins, les épreuves prénatales et néo-natales et les épreuves directes à l'antiglobuline que vous exécutez.
2. Faire le total du nombre de procédures contenues dans chaque profil complet.

Remarque: Chaque phase de la recherche d'anticorps est comptée comme une seule tâche, même lorsque:

- plusieurs éléments cellulaires sont utilisés
- plusieurs tubes sont employés

3. Choisir le profil approprié

Profil	Valeur unitaire	Code
A = 10 procédures ou plus	16/échantillon	01600
B = 7 à 9 procédures	13/échantillon	01610
C = 4 à 6 procédures	9/échantillon	01620
D = 3 procédures ou moins	7/échantillon	01630

Exemples d'utilisation des profils

1. Les épreuves ordinaires de **groupage** et de **dépistage** pourraient inclure:

- ABO épreuve initiale (anti-A, anti-B, et anti-A,B)
- ABO contre-épreuve (A₁, A₂ and B)
- Rh₀(D) détermination du groupe (2 réactifs différents)
- Rh₀(D) contrôle (2 réactifs différents)
- D^u (s'il y a lieu)
- Épreuve directe à l'antiglobuline
- Anticorps, recherche d'(dépistage) température ambiante - Salin
- Anticorps, recherche d'(dépistage) 37°C, avec milieu de potentialisation
- Anticorps, recherche d'(dépistage) - épreuve indirecte à l'antiglobuline
- Auto-contrôle - 37°C
- Auto-contrôle - IAT

Nombre de procédures = 11; utiliser le profil A (16 unités) pour chaque échantillon reçu.

2. Un **examen prénatal** type pourrait inclure:

- ABO épreuve initiale (anti-A, anti-B, et anti-A,B)
- ABO contre épreuve (A₁, A₂ et B)
- Rh₀(D) détermination de groupe (2 réactifs)
- Rh₀(D) contrôle (2 réactifs)
- D^u, détermination du type de (s'il y a lieu)
- Anticorps, recherche d'(dépistage) 37°C avec milieu de potentialisation
- Anticorps, recherche d'(dépistage) Épreuve indirecte à l'antiglobuline avec 3 cellules témoins
- Auto-contrôle - Épreuve indirecte à l'antiglobuline

Nombre de procédures = 8; utiliser le profil B (13 unités)

3. Un **examen néonatal** type pourrait inclure:

- ABO épreuve initiale (anti-A, anti-B, anti-A,B)
- Rh₀(D), détermination de groupe (2 réactifs)
- Rh₀(D), contrôle (2 réactifs)
- D^u, détermination du type de, (s'il y a lieu)
- Épreuve directe à l'antiglobuline

Nombre de procédures = 5; utiliser le profil C (9 unités)

4. A) Si un laboratoire doit procéder à une **épreuve directe à l'antiglobuline** et que l'on utilise tout d'abord une antiglobuline polyspécifique:

Nombre de procédures = 1; utiliser le profil D (7 unités)

B) L'épreuve à antiglobuline polyspécifique est positive et l'échantillon subséquent est analysé avec anti-IgG et anti-C_{3d} simultanément:

Nombre de procédures = 2; utiliser le profil D (7 unités)

C) Si les DAT polyspécifique ou monospécifique sont accomplis en 2 étapes, alors 2 x 7 = 14 doivent être réclamées. Cependant, si les étapes A et B sont faites simultanément, il en résulte un Profil D simple (3/procédure) et seulement 7 unités seront réclamées.

5. Si l'on considère l'utilisation du profil D, le groupage confirmatoire des concentrés de cellules reçus de la Croix-Rouge constitue un cas spécial et on lui compte une valeur unitaire de 2 par lot de concentré. Numéro de code: 02000.

VII. Épreuve de compatibilité

Pour l'épreuve de compatibilité, les unités sont comptées chaque fois que le sérum d'un malade est analysé avec l'échantillon provenant d'un concentré de cellules. Peu importe que les épreuves de groupage et de dépistage aient été effectuées avant l'épreuve de

compatibilité ou en même temps. Si les épreuves préliminaires ont été faites au moment de la livraison par la Croix-Rouge, l'épreuve de compatibilité a une valeur de 5 unités par unité de cellules concentrées. Si le groupage de contrôle est exécuté au moment de l'épreuve de compatibilité, la valeur est de 7 unités par unité de cellules.

Exemple:

Le laboratoire cité dans l'exemple #1 reçoit une demande pour un groupage sanguin, une recherche d'anticorps et une épreuve de comptabilité croisée. Pour les cellules témoins, les groupes ont déjà été vérifiés sur réception de l'envoi de la Croix-Rouge. (Valeur unitaire = 2, par unité de cellules concentrées, déjà comptée séparément).

Les valeurs unitaires suivantes ont été assignées pour cet échantillon:

Profil A	= 16	Code
Comptabilité croisée X 2	= 10 (5 X 2)	01600
Total	= 26	02010

VIII. Investigation des anticorps

L'investigation des anticorps comporte plusieurs étapes. Le premier pas est ordinairement l'analyse d'une liste globulaire en 2 phases **concurrentes**, (p.ex. salin à la température ambiante et épreuve directe à l'antiglobuline à 37°C). Ce premier pas constitue un passage de la liste globulaire. S'il est nécessaire de procéder à d'autres investigations, celles-ci utiliseront d'autres listes globulaires, pour des épreuves d'éluion, d'adsorption ou d'inhibition, avec ou sans milieu de potentialisation. **Chaque fois** que le sérum du malade est mis en parallèle avec une liste globulaire dans une investigation subséquente, compter un passage de liste globulaire. Par exemple:

Considérons un sujet chez qui un dépistage d'anticorps donne un résultat positif.

- Le sérum prélevé chez le sujet est analysé par rapport à une liste de 12 variétés de globules, en deux phases simultanées. Ceci constitue un passage de liste globulaire, valeur unitaire = 18. Code 01800.
- Le résultat du passage de la liste laisse soupçonner la présence d'anti-E et d'anti-Fy^a. Un second passage de la liste globulaire permettra de différencier les deux anticorps. Une liste d'érythrocytes pré-traités aux enzymes à 37°C. Pour confirmer les résultats, vérifier ceux-ci à l'antiglobuline en phase indirecte. Valeur unitaire = 14 + 18 = 32. Les codes 01860 + 01800.
- La détermination du phénotype Fy^a par l'épreuve indirecte à l'antiglobuline, accompagnée de contrôles positif et négatif a été effectuée chez ce malade. Valeur nette = 5 X 3 = 15. Code, 01640.
- Un typage E par agglutination directe a aussi été fait sur le malade. Donc les contrôles sont inclus. La valeur unitaire = 2 X 3 = 6. Code No. 01650.

Valeur unitaire totale pour cette investigation

$$= 18 + 14 + 18 + 15 + 6 = 71$$

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
Groupes sanguins et recherche d'anticorps			
01600	Profil A (10-12 procédures)	16	Échantillon
01610	Profil B (7-9 procédures)	13	Échantillon
01620	Profil C (4-6 procédures)	9	Échantillon
01630	Profil D (3 ou moins procédures)	7	Échantillon
01640	Phénotype, détermination de, - Épreuve indirecte à l'antiglobuline	T 5	Antigène
01650	Phénotype, détermination de - Agglutination directe	T 2	Antigène
01670	ABO hémolysine, épreuve de	5	Épreuve
Investigation d'anticorps			
01800	Anticorps, identification des - avec ou sans milieu de potentialisation - à chaud ou à froid - avec ou sans substance neutralisante ou inhibitrice - incluant l'épreuve à l'antiglobuline	18	Passage de liste
01820	Neutralisation - antigènes choisis	6	Antigène
01830	Anticorps, titrage d' - avec ou sans milieu de potentialisation - à chaud ou à froid - incluant l'épreuve à l'antiglobuline - compter séparément le traitement d'une réserve d'érythrocytes de contrôle	T 20	Antigène
01840	Élution, préparation d' - à chaud	T 30	Échantillon
01850	Élution, préparation d' - solvant des lipides	T 13	Échantillon
01860	Cellules pré-traitées aux enzymes, préparation de	T 14	Passage de liste
Épreuve de compatibilité			
02000	Contrôle du groupage d'une unité de sang d'un donneur	2	Unité de
02010	Épreuve de compatibilité (sans contrôle de l'unité de sang du donneur)	5	Unité de sang
02020	Épreuve de compatibilité (avec contrôle de l'unité de sang du donneur)	7	Unité de sang
02030	Dérivés ou composés de sang ou produits de fractionnement pour transfusion	2	Unité de sang
02040	Renvoi au laboratoire ou à la Croix-Rouge d'une unité de sang utilisée ou non utilisée	1	Unité de sang
Divers			
02210	Globules rouges sensibilisés - préparation incluant contrôle de la qualité	T 15	Réactif cellulaire
02220	Sang appauvri en leucocytes, préparation; ou concentré de globules rouges par sédimentation;	T 2	Unité de sang
02650	Préparation par centrifugation a) sang appauvri en leucocytes, b) concentré de globules rouges, ou c) concentré de plaquettes	7	Unité de sang
02230	Sang appauvri en leucocytes, préparation par lavages manuels	T 10	Unité de sang
02240	Sang appauvri en leucocytes, préparation par lavages automatisés, au IBM 2991	T 20	Unité de sang
02524	Unité de sang d'un donneur, prélèvement	22	Donneur
02529	Cryoprécipité, dégel et pool	3	Unité de sang

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
02556	Cellules congelées, préparation des	6	Réactif cellulaire
02557	Cellules congelées, décongélation des	10	Réactif cellulaire
02590	Coagulation, concentré lyophilisé reconstitué	5	Unité de sang
02714	Sang, préparation d'un tube pilote des unités reçues de la Croix-Rouge	2	Unité de sang
02715	Sang, unité d'un donneur séparée en aliquotes	15	Unité de sang
02507	Anticorps, adsorption	5	Adsorp.
02657	Plaquettes, concentré de - préparation pour infusion, y compris pooling	3	Unité de sang
02662	Globules rouges concentrés et plasma, pooling	T 2	Unité résultante
02665	Plasma, décongélation de	T 2	Unité de sang
01218	Hémoglobine foetale - Élution acide (Kleihauer Betke)	T 8	Lame
01221	Sucrose, lyse de	T 10	Épreuve

ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Cette section remplace la section Histologie contenue dans l'édition de 1982-83. Elle englobe l'histopathologie chirurgicale, la pathologie nécropsique, la microscopie électronique, l'immunopathologie, la cytopathologie et la cytogénétique. Toutes ces sous-sections, sauf la pathologie nécropsique, ont été révisées: les calculs de temps et certaines valeurs unitaires ont été réévalués. Les nouvelles valeurs unitaires sont le résultat des études de temps effectuées dans 64 hôpitaux au Canada entre 1980 et 1984.

Les laboratoires de pathologie devront réexaminer toutes les valeurs unitaires et les formules d'inscription des données actuellement en usage, afin que les nouvelles valeurs soient correctement appliquées.

Remarque: Les temps de déplacement consacrés aux courses spéciales entre salles d'opération, salles d'urgence, chambres de malades, etc. pour le prélèvement ou le transport des échantillons ou pour l'exécution de diverses fonctions techniques ont été affectés d'une valeur unitaire, sous la rubrique Prélèvement et envoi des échantillons. Le numéro de code 00398, la valeur unitaire = 8 unités pour aller et retour.

Unités de compte

Les unités de compte énumérées ci-dessous concernent la présente section et doivent être utilisées pour le calcul du volume de travail. Pour une définition des termes tels qu'ils sont utilisés dans ce manuel, voir à l'Annexe B, le **Glossaire** des termes.

1. **Antigène** Ce terme désigne une substance dont les caractéristiques détectables sont identifiées par réaction avec un anticorps.
2. **Bloc** Ce terme est utilisé pour désigner un tissu ou une substance inclus dans un bloc ou gelé pour un examen histologique.
3. **Cas** Ce terme désigne chaque nécropsie.
4. **Échantillon** Ce terme est utilisé lorsque plusieurs tâches apparentées sont exécutées sur un même prélèvement. En histopathologie chirurgicale, le mot échantillon désigne tous les tissus prélevés au cours d'une seule intervention chirurgicale. Par exemple, une hystérectomie suivie d'une appendicectomie constituent un seul échantillon; des lésions cutanées multiples enlevées en même temps ne constituent qu'un seul échantillon.
5. **Grille** Ce terme est utilisé en microscopie électronique, où les images ou photographies sont placées sur une grille pour observation.
6. **Image** Ce terme désigne chaque image développée à partir d'une pellicule photographique.
7. **Membrane** Ce terme utilisé en cytopathologie désigne tout le filtre sur lequel les matières à examiner sont retenues.

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
Pathologie chirurgicale			
03056	Manipulation initiale - réclamer pour tous les échantillons chirurgicaux tels qu'ils sont définis dans les unités de compte: - compris sous cette rubrique: - tous les travaux d'écriture (identification, rapport, classement, etc.) - préparation quotidienne ou courante (coupe, solution, coloration des tissus) - entretien et réparation (y compris l'aiguisement des couteaux)	14.0	Échantillon
03058	Inclusion, coupe, coloration (H & E, HPS) et montage	5.0	Bloc
03075	En général: assistance technique - réclamer pour chaque échantillon défini dans les unités de compte quand le personnel préparateur assiste le pathologiste	4.0	Échantillon
03632	Décalcification - y compris la préparation de la solution	3.0	Échantillon
03701	Revue de cas - incluant le réexamen des rapports, blocs et lames et leur reclassement, la rédaction d'un nouveau rapport ou la photocopie du rapport initial révisé, etc.	T 5.0	Échantillon
03781	Coupes additionnelles: coupes seulement	2.0	Lame
03782	Coupes additionnelles: coupe, coloration (H et E, HPS) et montage	4.0	Lame
Biopsies			
03785	Préparation spéciale de fragments prélevés par biopsie - Utiliser ce code dans le cas, par exemple, où le prélèvement d'une biopsie rénale est divisé pour microscopie électronique et immunopathologie ainsi que pour un examen courant. Ne pas réclamer cette unité pour le simple transfert d'un fragment tissulaire d'un fixatif à un autre.	15.0	Échantillon
Coupes congelées			
04378	Coupes congelées pour diagnostic urgent - incluant la préparation d'au plus 2 blocs, de la première lame de chacun et la coloration de lame. Sont compris également l'entretien, la réparation et la décontamination du Cryostat.	15.0	Échantillon
04375	Préparation de chaque bloc additionnel	6.0	Bloc
04376	Coupes supplémentaires et coloration	4.0	Lame
04202	Coupes supplémentaires (coloration non comprise)	2.0	Lame

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
Histopathologie de cas de nécropsie			
03308	Histopathologie de cas de nécropsie: préposé aux nécropsies	200.0	Cas
03356	Histopathologie de cas de nécropsie: travaux d'écriture	200.0	Cas
03358	Histopathologie de cas de nécropsie: fonction technique telle que décrite au 03058	5.0	Bloc
Microscopie électronique			
05255	Préparation, depuis la réception de l'échantillon dans glutaraldéhyde jusqu'à la fin de l'inclusion, (y compris la préparation du couteau de verre, les travaux d'écriture et l'entretien du microscope électronique)	60.0	Échantillon
05293	Coupes épaisses: exécution, coloration et montage	10.0	Lame
05295	Coupes minces: exécution, montage, coloration et vérification au microscope électronique, y compris la préparation des solutions colorantes	22.0	Grille
05282	Microscopie électronique: dépistage (balayage) et photographie de la grille (par un technologue)	20.0	Grille
08601	Pellicule, développement, agrandissement et impression	6.0	Image
Immunopathologie			
La préparation des solutions et l'exécution des coupes, soit congelées, soit sous paraffine, sont comprises dans chaque procédure spécifique.			
05300	Manipulation initiale - y compris tous les travaux d'écriture (inscription, rapport, etc.) et la préparation quotidienne	8.0	Échantillon
05305	Immunofluorescence - directe	T 4.0	Lame
05306	Immunofluorescence - indirecte	T 6.0	Lame
05310	Examen en immunofluorescence des anticorps sériques par toute méthode rapide (trousse)	T 6.0	Antigène
05311	Examen en immunofluorescence des anticorps sériques par toute méthode rapide; titrage des positifs	T 12.0	Antigène
05320	Immunopéroxydase - directe	T 5.0	Lame
05321	Immunopéroxydase par d'autres méthodes, p.ex. PAP, avidine-biotine	T 8.0	Lame

Colorations spéciales

La coupe, la coloration et le montage des coupes, dans les cas de colorations spéciales, sont inclus dans chaque procédure spécifique.

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
Groupe 1		12.0	Lame
04504	Orange d'acridine - champignons		
04510	Amiloïde (par exemple rouge Congo)		
04568	Bile - technique de Stein ou Gmelin		
04541	Calcium (par exemple colorant de Von Kossa)		
04540	Violet de crésyl		
04563	Tissu élastique (par exemple Verhoeff)		
04583	Giemsa, colorant de		
04591	Hall, colorant de		
04592	Hémosidérine (réaction de Perl)		
04645	Granulocyte basophile - colorant au bleu de toluidine		
04677	PTAH		
05005	Unna Pappenheim, méthode de		
Groupe 2		17.0	Lame
04503	Colorant de Ziehl-Neelsen		
04507	Bleu alcian		
04514	Argentaffine (p.ex. Fontana)		
04515	Auramine O - T.B.		
04536	Bodian (pour fibres nerveuses)		
04547	Tissu connectif (par exemple trichrome de Masson)		
04554	A.D.N. (p.ex. Feulgen)		
04585	Glycogène (P.A.S.)		
04587	Gram (solution de)		
04598	Phloxine tartrazine de Lendrum		
04915	Lipofuscine (par exemple de Schmorl)		
04637	Bleu luxol rapide (modification neuropath.)		
04641	Mann, colorant de		
04643	Masson, trichrome de		
04646	Mucicarmin de Mayer		
04922	Mélanine (p.ex. Fontana)		
04926	Mucine (P.A.S.)		
04927	Myéline (bleu luxol rapide)		
04942	Graisses simples (rouge O huileux)		
04678	PTAH (modification neuropath.)		
04701	Safran (hématoxyline phloxine Safran)		
Groupe 3		23.0	Lame
04508	Hyaline alcoolique		
04509	Amido black - hémoglobine		
04537	Bowies, J.G.		
04566	Enzymes (par exemple Gomori, D.O.P.A., déhydrogénases)		
04850	Graisses neutres (ne comprenant pas G.S.O. par exemple sulfate de bleu Nil)		
04852	Acides gras (par exemple Fischler)		
04578	Mycètes (moisissures) méthénamine d'argent		
04577	Mycètes (moisissures) coloration de contraste au P.A.S. (Gridley)		
04928	Myéline (Heidenhain)		
04665	Orcéine de Giemsa		
04972	Tissu réticulaire (par exemple G et S)		
04695	Romanes		
Groupe 4		30.0	Lame
04584	Glees et Marsland, colorant de		
04596	Holmes, colorant de		
04597	Holzer, colorant de		

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
	Groupe 5	50.0	Lame
04929	Myéline (Procédure de Marchi)		
	Groupe 6	100.0	Lame
04546	Cone et Penfield, colorant de		
04534	Bielschowsky		

CYTOPATHOLOGIE**Directives spéciales pour l'utilisation des valeurs unitaires en cytologie**

1. Si l'on veut conserver la méthode la plus simple de recueillir les unités, il faut utiliser le numéro de code 04090 dans le cas des échantillons préparés suivant la procédure Cytospin. Bien que cette procédure exige plus de temps que la centrifugation habituelle, cet inconvénient est compensé par un temps de dépistage plus court à l'examen de chaque lame. Par conséquent, la compensation pour le temps consacré à Cytospin s'obtient par l'utilisation du code 04090 + code 04084.
2. La procédure 04090 comprend:
 1. La préparation des frottis.
 2. La préparation d'un bloc de cellules, jusqu'au point où l'échantillon est passé en histologie pour mise au point, coloration et montage. Si l'une de ces dernières fonctions est exécutée en cytologie, alors il faut se réclamer du numéro 03058, histopathologie des cas de chirurgie. Éviter de faire un compte double de ces procédés, à la fois en histopathologie et en cytologie.

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
Procédures gynécologiques			
03928	Identification initiale, travail d'écriture, coloration (y compris la préparation quotidienne), rapports, classement de la lame et suivi	10	Échantillon
04083	Dépistage (Technique)	5	Lame
04091	Évaluation cytohormonale (indice par numération quantitative après comptage d'un nombre suffisant de cellules sur demande du médecin).	10	Échantillon
Procédures non-gynécologiques			
03930	Identification initiale, travail d'écriture, coloration (y compris la préparation quotidienne), rapports, classement de la lame et suivi	10	Échantillon
04084	Dépistage (Technique)	5	Lame
04089	Préparation des liquides par filtre à membranes	T 8	Filtre à membrane
04090	Concentration des liquides par centrifugation pour frottis ou bloc de cellules (voir Directives spéciales, Note 2)	T 7	Échantillon
04096	Préparation de crachats, recueil et étalement	T 6	Échantillon
04093	Préparation des frottis de matières aspirées à l'aiguille fine	T 10	Échantillon

CYTOGÉNÉTIQUE**Directives spéciales pour l'utilisation des valeurs unitaires en cytogénétique**

1. Il existe des différences considérables entre les genres de cas rencontrés en cytogénétique. Les données recueillies reflètent un large spectre de complexité et la moyenne a été utilisée pour indiquer la tendance centrale de la distribution.

Un profil a été établi pour illustrer la moyenne statistique exprimée par les quatre valeurs unitaires de base. Ce profil doit être considéré comme un guide pour l'attribution de nouvelles valeurs unitaires et n'est pas destiné à recommander ou à suggérer des normes de pratique.

Profil de la moyenne statistique

- examen d'un maximum de 25 cellules en métaphase
- une seule utilisation de la méthode de mise des chromosomes en bande
- jusqu'à 10 microphotographies sont prises et tous ces chromosomes identifiés sur chacune d'elles
- préparation jusqu'à 3 caryogrammes chromosomiques
- photographie et analyse de cultures de cellules exécutées dans le laboratoire
- toutes les procédures techniques exécutées manuellement.

Les laboratoires, où un fort pourcentage de la charge de travail s'écarte considérablement de ce profil, peuvent consulter le Sous-comité de révision de la section de cytogénétique, par l'entremise du Secrétariat.

2. Ces valeurs unitaires ne s'appliquent pas aux techniques spéciales de culture reliées aux études chromosomiques raffinées, aux études de fracture chromosomique ou de fragilité de X. Ces techniques feront l'objet d'un examen approfondi par le Sous-comité.
3. Considérant la somme de travail consacrée à une culture dont le résultat a échoué, on attribue à ces échantillons la même valeur unitaire de base qu'à ceux d'une culture réussie.

Exemples d'utilisation des valeurs unitaires en cytogénétique

- I. Après avoir examiné 25 cellules d'une hémoculture, colorées par la méthode G.T.G., il faut analyser 25 autres cellules colorées au G.T.G. pour éliminer le mosaïcisme.

Unités réclamées:	315	Code 04110
	56	Code 04140
TOTAL	<u>371</u>	

Si un nombre additionnel de 10 cellules est analysé, le code 04140 s'applique encore et le total est alors de 427 unités.

- II. Après l'examen de 25 cellules de liquide amniotique colorées par RFA, il est nécessaire de colorer en contraste et d'analyser 10 autres cellules.

Unités réclamées:	465	Code 04100
	285	Code 04105
TOTAL	<u>750</u>	

- III. Dans un premier temps, 25 cellules de moelle osseuse colorées au QFQ sont analysées. Après quoi, on examine 25 autres cellules et il apparaît nécessaire de faire une coloration NOR. Huit cellules colorées à la NOR sont ensuite analysées.

Unités réclamées:	760	Code 04120
	56	Code 04140
	326	Code 04125
TOTAL	<u>1,142</u>	

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
04100	Caryotype chromosomique: liquide amniotique	465.0	Échantillon
04105	Coloration additionnelle et disposition en bande des chromosomes de la même culture, y compris analyse et détermination du caryotype au besoin. Liquide amniotique	T 285.0	Échantillon
04110	Caryotype chromosomique: sang périphérique (stimulation mitogène)	315.0	Échantillon
04115	Coloration spéciale additionnelle et disposition en bande des chromosomes de la même culture, y compris analyse et détermination du caryotype au besoin. Sang périphérique (stimulation mitogène)	T 206.0	Échantillon
04120	Caryotype chromosomique: moelle osseuse ou sang périphérique (pas de stimulation mitogène) pour études de la leucémie	T 760.0	Échantillon
04125	Coloration spéciale et disposition en bande des chromosomes (additionnelles) de la même culture, y compris analyse et détermination du caryotype au besoin. Moelle osseuse ou sang périphérique (pas de stimulation mitogène) pour études de la leucémie	T 326.0	Échantillon
04130	Caryotype chromosomique: tissus (par exemple peau, produits de conception, etc.) exigeant une culture prolongée	T 390.0	Échantillon
04135	Coloration spéciale et disposition en bande des chromosomes (additionnelles) pour la même culture, y compris analyse et caryotype au besoin. Tissus (par exemple peau, produits de conception, etc.) exigeant une culture prolongée	T 261.0	Échantillon
04140	Numération jusqu'à 25 cellules additionnelles de la même culture par les procédures courantes de coloration. Tous les types d'échantillons	T 56.0	Échantillon
04145	Tout caryotype additionnel aux 3 déjà exécutés sur la même bande de chromosomes. Tous les types d'échantillons	T 23.0	Caryotype
04099	Identification de chromatine sexuelle (chromatine X ou chromatine Y)	16.0	Échantillon

MICROBIOLOGIE

Cette section contient, dans la sous-section Bactériologie, de nouvelles unités fondées sur des études de temps effectuées dans tout le Canada en 1983. Des révisions aux sous-sections de parasitologie, mycologie, mycobactériologie et sérologie sont en cours et seront incorporées dans la prochaine édition de la liste, prévue pour 1986-87.

Directives spéciales

1. La valeur unitaire 08822 assignée à la manipulation initiale de l'échantillon englobe les activités communes à tout échantillon envoyé à un laboratoire de microbiologie. Ceci comprend tous les travaux d'écriture (enregistrements préliminaires, rapports, appels téléphoniques, envoi des résultats); préparation quotidienne ou courante, entretien (par exemple vérification de la température des incubateurs); stérilisation du matériel, organisation du matériel.

En outre, cette valeur reflète les activités spécifiques à certains types d'échantillons, par exemple, plantation et incubation dans le cas d'échantillons de bactériologie et de mycologie, centrifugation pour les échantillons de sérologie, examen visuel et description en parasitologie ou manipulation spéciale en mycobactériologie.

2. La valeur unitaire 08825, affectée aux milieux, reflète la préparation de **tous** les milieux, des plus simples aux plus complexes, par exemple les milieux aux antibiotiques; elle est comptée par plaque, flacon ou tube.
3. D'après les enquêtes, les hémocultures sont conservées de 7 à 21 jours et examinées tous les jours. Toute lecture ou toute inspection visuelle est comprise dans la valeur unitaire. Cependant, les sous-cultures de routine et les frottis ne sont pas inclus dans la valeur unitaire et doivent être comptés séparément.
4. Toutes les trousse commerciales, les systèmes automatisés et semi-automatisés ont été groupés sous la rubrique "Systèmes". La valeur unitaire comprend toutes les étapes d'un processus, depuis le repiquage de la colonie jusqu'à l'enregistrement du premier résultat. Tout entretien, réparation, préparation d'une machine automatisée est compris dans la valeur unitaire.

Ainsi, la bande API 20E , 09001 comprend l'ensemencement du bouillon ou de la solution salée, la normalisation, l'inoculation de la bande et de la boîte de matière pure, l'incubation, l'addition des réactifs, l'épreuve à l'oxydase, la lecture de la boîte et de la bande et l'enregistrement des résultats.

5. L'application des disques 08922, ne s'applique pas à l'épreuve de sensibilité Kirby Bauer, qui a une valeur unitaire distincte.
6. La procédure Kirby Bauer comprend toutes les étapes, depuis l'ensemencement du bouillon jusqu'à l'enregistrement des résultats. Les organismes de contrôle de la qualité ne sont pas inclus et doivent être comptés séparément, par organisme.
7. La méthode de réplification, 09032, se calcule de la manière suivante:

1 unité par organisme

1 unité par plaque

Exemple: Si un organisme a 12 plaques aux antibiotiques et 5 plaques I.D., la valeur unitaire devient:

$$\begin{array}{rcl} 1 & + & 17 \\ \text{organisme} & & \text{plaques} \end{array} = 18 \text{ unités}$$

Si toutefois les mêmes plaques (17) sont inoculées de 30 organismes, la valeur unitaire devient:

$$30 + 17 = 47 \text{ unités}$$

8. En parasitologie, l'exécution d'un frottis de concentré de selles et sa lecture autorise 7 unités par frottis (09205).

9. Les unités de contrôle de la qualité doivent être comptées pour chaque procédure, s'il y a lieu.

10. Unités de compte

Antigène	Désigne des caractéristiques détectables que l'on peut identifier par réaction avec un anticorps.
Échantillon	Pièce biologique à analyser.
Flacon	Désigne tout flacon utilisé pour produire un climat anaérobique.
Frottis	Désigne une matière placée sur une lame. Il peut y avoir plus d'un frottis sur une lame.
Injection	Désigne l'introduction d'un extrait dans l'ouverture d'un instrument.
Lecture	S'applique à des plaques ou des tubes contenant une culture originale. Ces unités se calculent par échantillon et non par fraction du milieu de culture. Toute analyse ou observation en bactériologie a une valeur à la lecture et les valeurs ne s'additionnent pas. Si la lecture est prise à 24, 48 et 72 heures, réclamer 3 x 1 unités.
Organisme	Désigne un isolat pur.
PBT	Utilisé dans le compte des unités, pour signifier plaque, bouteille ou tube (PBT).

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
08822	Manipulation initiale: comprend la manipulation de tous les échantillons depuis leur réception jusqu'à la fin de l'ensemencement, toute préparation quotidienne, appels téléphoniques, etc., qui s'y rapportent, entretien général, consignation aux dossiers et rapports	8.0	Échantillon
08825	Préparation des milieux Microscopie: comprend préparation des frottis, coloration et examen	0.6	PBT
08840	Coloration de Gram, directe, du frottis	T 4.0	Frottis
08842	Coloration de Gram, pour morphologie	2.5	Frottis
08844	Coloration de Gram, hémocultures	3.0	Frottis
08848	Méthode de la goutte suspendue, pour dépistage de Trichomonas - encre de chine ou épreuve de motilité	1.5	Frottis
08850	Coloration Ziehl-Neelsen - sur échantillon original	20.0	Frottis
08854	Coloration Ziehl-Neelsen, exécutée sur culture	5.0	Frottis
08856	Orange d'acridine	2.0	Frottis
08860	F.A. de l'isolat	4.0	Organisme
08862	Coloration fluorescente pour mycobactéries	5.0	Frottis
08864	Colorations simples, exemple au bleu de méthylène - Neisser	4.0	Frottis
08866	Colorations compliquées par ex. Giemsa ou PAS	10.0	Frottis
08868	KOH ou LPCB - frottis direct, mycologie	3.0	Frottis
08846	Coloration de spores	8.0	Frottis
08852	Microscopie sur fond noir	10.0	Frottis
08873	Coloration trichrome et lecture	T 8.0	Frottis
08870	Coloration à l'hématoxyline de fer et lecture	T 14.0	Frottis
	Préparation d'échantillons pour culture		
08883	Broyage de tissus	5.0	Échantillon
08889	Liquéfaction de crachats, n'incluant pas la préparation pour mycobactériologie	3.0	Échantillon
08890	Dilution en série pour culture	1.0	Par dilution
08915	Numération de Miles et Misra, y compris ensemencement et lecture; n'incluant pas la dilution préliminaire (voir #08890)	7.0	PBT x 6
	Bactériologie		
08905	Lecture de la culture - culture originale en boîte (aérobie ou anaérobie)	1.0	Lecture

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
08908	Sous-culture et lecture	1.5	PBT
08910	Disposer et ouvrir les flacons anaérobiques - système au choix	3.0	Par flacon
08914	Épreuves rapides, lecture comprise p.ex. oxydase, catalase, solubilité de la bile, coagulase sur lame, etc.	1.0	Organisme
08916	Biochimiques - méthodes classiques avec tube, lecture comprise, exemple coagulase, TS1, etc.	1.5	PBT
08917	Biochimique - méthode sur lame, lecture comprise - exemple DNase	1.5	PBT
08920	Disques - disque unique pour identification, lecture comprise - p.ex. bacitracine, optochine, novobiocine	1.5	Organisme
08922	Disques - plus de deux pour identification, lecture comprise - facteur X/V (sauf Kirby Bauer)	2.0	Organisme
08940	Inoculation à l'animal pour toute fin; y compris nécropsie, et prélèvement de matériel pour frottis et cultures	100.0	Animal
Hémocultures (cultures de sang)			
Y compris les lectures des flacons (aérobie et anaérobie) de cultures originales. Excluant frottis à coloration Gram et sous-cultures.			
08930	Hémocultures (méthode manuelle)	6.0	PBT
08932	Bactec 460	5.0	PBT
08935	Bactec 460/461 avec fiche de données	T 6.5	PBT
08938	Isolateur Dupont	T 9.0	PBT
SYSTÈMES: Toutes les unités comprennent l'inoculation et la lecture des plaques de contrôle de pureté s'il y a lieu.			
09001	API 20A	8.0	Organisme
09002	API 20E	T 6.0	Organisme
09003	API 10S	T 4.5	Organisme
09004	API 20S	T 6.0	Organisme
09010	API Neident	T 5.0	Organisme
09011	API Staphident	T 5.0	Organisme
09014	DMS rapIDe	T 6.0	Organisme
09016	Entérotube/Oxiferm	3.0	Organisme
09020	Micro ID - 4 heures ID Enterobacteriaceae	5.0	Organisme
09022	Miniték - anaérobies	9.0	Organisme
09026	Miniték - ne fermentant pas	T 8.5	Organisme
09028	Unitek N/F	T 8.0	Organisme

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
09032	Replicator: 1 unité par organisme + 1 unité par plaque utilisée		Organisme/ plaque
09044	Autoscan avec système d'organisation des données	T 13.0	Organisme
09046	Autoscan sans système d'organisation des données	T 6.5	Organisme
09050	Microscan ou micromédia - lecteur manuel	T 6.0	Organisme
09054	Microscan - combo	T 7.0	Organisme
09058	Ms ₂ /Avantage ID	T 5.0	Organisme
09060	Ms ₂ /Avantage urine, dépistage	T 2.0	Organisme
09063	Ms ₂ /Avantage sensibilité	T 5.0	Organisme
09066	Sceptor	T 7.0	Organisme
09069	Sensititre	T 9.0	Organisme
09070	Vitek urine, dépistage	T 4.5	Organisme
09072	Vitek autres	T 4.0	Organisme
09076	Autobac	7.0	Organisme
09079	Micromédia - semi-auto MIC avec plaques congelées	T 6.0	Organisme
Techniques d'identification additionnelles			
09101	Streptex six antigènes	4.0	Organisme
09102	Lancefield, groupage	7.0	Organisme
09250	Épreuves d'agglutination variées - sur lame - latex - rbc - co-agglutination - bactéries - grossesse - hétérophile	1.0	Réaction antigène/ anticorps
09106	Beta lactamase	T 1.5	Organisme
09107	Phadebact	3.0	Organisme
09119	Chromatographie gazeuse, y compris préparation de l'extrait initiale et première injection	T 16.0	Organisme
09120	Chromatographie gazeuse, chaque injection répétée	7.0	Organisme
Détermination de la sensibilité			
09121	Kirby Bauer	5.0	Organisme
09122	Bouillon, méthode à disque pour anaérobies	T 1.5	PBT
09032	Replicator: 1 unité par organisme + 1 unité par plaque utilisée		Organisme/ plaque
09123	Sensibilité aux antibiotiques, épreuve par méthode manuelle pour 1 organisme y compris les témoins	75.0	Anti- biotique

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
09124	Préparation C.M.I./C.M.B. par série d'antibiotiques	20:0	Anti-biotique
09126	Recherche de l'activité biologique	45.0	PBT
09153	Niveau bactéricide dans le sérum	20.0	Échantillon
Mycologie			
08822	Manipulation initiale	8.0	Échantillon
09128	Examen des cheveux à la lumière ultraviolette	3.0	Échantillon
08868	KOH ou LPCB - frottis direct, mycologie	3.0	Frottis
09181	Tease, montage de	5.0	Frottis
09184	Culture sur lame	15.0	Culture
09192	Épreuve de germination en tube	T 2.0	PBT
09193	Épreuves de production de chlamydozoaires	T 3.0	PBT
09191	Épreuve d'assimilation du sucre	T 7.0	Épreuve
09178	Lecture de cultures, par lecture	1.0	PBT
09180	API 20C	T 6.0	Organisme
Mycobactériologie			
08822	Manipulation initiale	8.0	Échantillon
08950	Ziehl-Neelsen sur échantillon primaire	20.0	Frottis
08854	Coloration Ziehl-Neelsen, exécutée sur culture	5.0	Frottis
08944	Coloration fluorescente (Auramine Rhodamine)	5.0	Frottis
08953	Digestion de crachats, etc.	T 3.0	Échantillon
08956	Inoculation	1.0	PBT
09178	Lecture de cultures, par culture	1.0	PBT
08960	Bactec pour Id	T 13.0	PBT
08965	Niacine	5.0	Organisme
08968	Arylsulphatase	2.0	Organisme
08971	Catalase	2.0	Organisme
08977	Sensibilité aux antibiotiques, préparation	15.0	Organisme
08978	Sensibilité aux antibiotiques, lecture des cultures, y compris le témoin	3.0	Organisme

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
Parasitologie			
08822	Manipulation initiale	8.0	Échantillon
09205	Examen microscopique direct - préparation et lecture	T 7.0	Frottis
09208	Méthode de concentration à l'éther, y compris préparation des frottis	T 4.0	Échantillon
08873	Coloration trichrome et lecture	T 8.0	Frottis
08870	Coloration à l'hématoxyline de fer et lecture	T 14.0	Frottis
08872	Préparation humide, pour Trichomonas	T 2.0	Frottis
09211	Préparation Scotch tape pour oxyures	7.0	Frottis
09212	Identification du ver ou des arthropodes	10.0	Échantillon
Sérologie			
08823	Manipulation initiale: comprend toutes les manipulations de l'échantillon depuis la réception jusqu'à la fin de la séparation du sérum et des hématies	T 5.0	Échantillon
09088	Agglutination en tube, y compris le témoin et la préparation de la suspension	20.0	Organisme
09091	Quellung, réaction de - y compris le témoin	5.0	Organisme
09093	Réaction toxine-antitoxine en boîte; boîte Nagler ou Elek	9.0	Organisme
09118	Changement de phase par tube Craigie	4.0	Organisme
09325	Facteur rhumatoïde - Réaction au latex, quantitative	20.0	Échantillon
09335	Paul Bunnell, réaction de - utilisant des hématies de mouton ou de cheval - Avec absorption par rein de cobaye et cellules de boeuf	25.0	Échantillon
09261	Protéine réactivée C - méthode du tube capillaire	2.0	Échantillon
09243	Préparation d'antigène cardiolipidique VDRL	5.0	Prép.
09264	VDRL, VDRL quantitative	20.0	Échantillon
09363	FTA-ABS - Épreuve d'anticorps fluorescents (absorbés) - y compris témoins - un seul sérum	85.0	Sérum
09366	FTA-ABS - Épreuve d'anticorps fluorescents (absorbés) - y compris témoins - chaque sérum additionnel	30.0	Sérum
09250	Épreuves d'agglutination variées - sur lame - latex - rbc - co-agglutination - bactéries - grossesse - hétérophile	1.0	Réaction antigène/anticorps

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
09254	Test de grossesse - Tube d'agglutination	2.0	Tube
09271	Épreuve d'agglutination - antigène unique (entérobactéries, brucella, réaction de Weil - Felix, P. Tularensis)	20.0	Organisme
09273	Comme ci-dessus, chaque antigène supplémentaire	5.0	Antigène
09274	Épreuve d'agglutination de Widal - épreuve d'agglutination VI, y compris le titrage du sérum témoin	25.0	Organisme
09281	Brucella - Épreuve d'agglutination - Si exécutée en même temps que celle des entérobactéries	5.0	Antigène
09284	Brucella, agglutinines de - recherche par la réaction de Coombs	20.0	Organisme
09319	Leptospires - Épreuve d'agglutination utilisant 4 à 6 dilutions de sérum - Antigène unique	30.0	Organisme
09322	Leptospires - comme ci-dessus chaque antigène supplémentaire	10.0	Antigène suppl.
09341	Antistreptolysine O, évaluation de 1' - dilutions en tube	30.0	Échantillon
09344	Antistreptolysine O, évaluation de 1' - Micro-technique - 18 dilutions	40.0	Échantillon
09356	Préparation d'hématies pour réaction de fixation du Complément	15.0	Prép.
09357	Hémolysine/Complément	85.0	Épreuve
09358	Épreuve de fixation du Complément - antigène unique	20.0	Organisme
09359	Comme la précédente épreuve - chaque antigène supplémentaire	9.0	Antigène
Bactériologie du milieu environnant			
09416	Épreuve de stérilisation - par exemple autoclaves	4.0	Épreuve
09430	Culture de matières sur filtre à membranes	10.0	Filtre
09433	Numération de colonies sur filtre à membranes	3.0	Filtre
09437	Air, examen de 1' - par Settle Plate, y compris exposition de la boîte et numération des colonies	5.0	PBT
09440	Air, examen de 1' - par Slit Sampler, y compris exposition de la boîte et numération des colonies	8.0	PBT
09443	Échantillonnage de l'air par Impinger - y compris repiquage du liquide et numération des colonies - boîte unique	10.0	PBT
09445	Comme l'épreuve précédente - chaque boîte supplémentaire	4.0	Boîte suppl.
Virologie			
09551	Isolement du virus par culture de tissus	35.0	Tissue
09554	Isolement du virus par inoculation d'oeufs	30.0	Tissue

Code	Procédure	Valeur unitaire	Unité de compte
09570	Hémagglutination - épreuve d'inhibition de l'	30.0	Tissu
09573	Hémadsorption - épreuve d'inhibition de l'	30.0	Tissu
09576	Neutralisation - épreuve d'Inoculation à l'animal, voir 08940	40.0	Tissu
09589	Antigène associé à l'hépatite - Voir Chimie manuelle - ligand/analyse par saturation		
	Recherche sur les mycoplasma		
09511	Isolation primaire de mycoplasma sur milieu solide	4.0	Milieu solide
09514	Isolation primaire de mycoplasma en milieu diphasique	4.0	Milieu diphasique
09517	Repiquage sur milieu solide ou diphasique	20.0	PBT
09520	Mycoplasma - coloration Dienes pour colonies de	3.0	Frottis
09523	Mycoplasma - épreuves métaboliques en milieu diphasique	4.0	Frottis
09526	Épreuve au bleu de méthylène en milieu solide	10.0	Épreuve
09529	Mycoplasma Pneumoniae - Épreuve d'hémolyse pour	10.0	Épreuve
09531	Mycoplasma - Épreuve d'hémadsorption	15.0	Épreuve
09534	Mycoplasma - Épreuve d'inhibition de la croissance	10.0	Épreuve
09537	Mycoplasma - Calcul du nombre d'unités formant des colonies	30.0	Une seule lecture
09539	Mycoplasma - Calcul du nombre d'unités formant des colonies - Chaque lecture supplémentaire	10.0	Chaque lecture supp.
09542	Mycoplasma - Préparation à lamelle pour	10.0	Prép.

PROCÉDURES DIVERSES

Code	Procédure	Valeur unitaire/malade
08495	EEG (Technique et écriture)	120
08501	Histocompatibilité - Tissus, compatibilité croisée (seulement)	150
08502	Histocompatibilité - Tissus, détermination du type seulement	210
08503	Histocompatibilité - Tissus, compatibilité croisée et détermination du type, exécutés simultanément sur un sujet	250
05463	ECG (Technique et écriture)	26
05482	ECG foetal	30
08680	Sperme, analyse du (recherche de spermatozoides seulement)	5
08681	Sperme, analyse du (y compris numération, motilité et morphologie des spermatozoides)	15

Procédures cardio-respiratoires

Les techniques cardio-respiratoires ont été retirées de la Liste des valeurs unitaires pour le travail de laboratoire. Leur temps d'exécution a été soigneusement révisé et les nouvelles valeurs unitaires qui leur ont été attribuées seront incorporées dans une autre liste intitulée Inhalothérapie/Fonction pulmonaire. S'adresser à:

Mesure du travail
Section de la statistique des établissements
Division de la santé
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Médecine nucléaire

Les techniques in vivo de la médecine nucléaire sont en cours de révision. Quand les études de temps seront terminées, une liste distincte de valeurs unitaires sera publiée pour la médecine nucléaire. Les valeurs unitaires pour les dosages in vitro par la méthode radioimmunologique sont énumérées dans la section Chimie clinique du présent manuel. Les hôpitaux qui déclarent des valeurs unitaires in vivo peuvent continuer à utiliser celles énumérées dans l'édition de 1982-83 de la Liste des valeurs unitaires pour le travail de laboratoire.

ANNEXE A

Formules

1. Enregistrement des données
2. Fiche sommaire de travail de la section fonctionnelle
3. Fiche complète du travail du laboratoire
4. Cueillette et allocation des heures rémunérées et travaillées
5. Fiche principale des procédures et activités
6. Demande de valeurs unitaires temporaires

Les formules 1 à 5 sont des exemples de la façon dont les données sur la charge de travail du laboratoire peuvent être recueillies. Les laboratoires particuliers qui les trouvent utiles sont libres de les utiliser.

Toute demande d'une valeur unitaire temporaire peut être adressée au Secrétariat sur une photocopie de la formule 6. Si la formule ne convient pas à la procédure qui fait l'objet de la demande de valeur unitaire, on peut adopter une description libre, à condition qu'elle comprenne les éléments inclus dans la Formule 6.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Section du laboratoire _____ Appareil _____

Nombre total des échantillons _____ Nombre total des épreuves _____

Total des unités de travail _____

N°	Nom de l'échant.	Classification					Épreuves pratiquées																					
		Malades		Reçus de l'ext.	Contr. qual.	Norme étalon	Milieu	Santé pers.	Rech. Rép.	GLU	URÉE	Na	K	Cl	CO ₂	AST	CRÉAT.	BILIR.	ALC.	PHOS.	LDH	ALT	CK	TOT. PROT.	URATE	TRI-GLY	Ca	
		Hosp.	Ext.																									
1																												
2																												
3																												
4																												
5																												
6																												
7																												
8																												
9																												
10																												
11																												
12																												
13																												
14																												
15																												
16																												
17																												
18																												
19																												
20																												
21																												
22																												
23																												
24																												
25																												
26																												
27																												
28																												
29																												
30																												
Total																												

Simplifier les formules par inclusion seulement des colonnes nécessaires à la classification des échantillons et aux épreuves pratiquées par l'appareil.

a) Nombre total d'échantillons _____

b) Valeur unitaire par échantillon _____

c) Total des unités (a x b) _____

Nombre total d'épreuves _____

FORMULE 2

SECTION FONCTIONNELLE
RÉSUMÉ DES TÂCHES

SECTION: HÉMATOLOGIE

SOUS-SECTION

MOIS

No de code	Procédure	Valeur unitaire	Hospitalisés		Malades externes		Reçus de l'extérieur		Contrôle de la qualité		Étalonnage		Reprises		Milieu		Santé du personnel		Recherche		Total		
			Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	
01116	Examen frottis sanguin	11	1,703	18,733	965	10,615	109	1,199	60	660					4	44	4	44	2,841	31,251			
01384	Vitesse de sédimentation (V.S.)	4	127	508	167	668	66	264	9	36					1	4	1	4	376	1,504			
01336	Temps de prothrombine	5	87	435	19	95	16	80	34	170					3	15	3	15	159	795			
01326	Numération plaquettaire (microscopique)	9	473	4,257	174	1,566	8	72	45	405									7	63	707	6,363	
01312	Thromboplastine partielle activée	5	86	430	22	110	17	85	45	225					3	15	3	15	173	865			
01372	Numération des réticulocytes	9	109		53		10		11										1	184			
01115	Temps de saignement	11	7	77	8	88														15	165		

FORMULE 3

RÉSUMÉ DES TÂCHES

TOTALES DU LABORATOIRE

Date _____

Comptes bruts et unités normalisées accomplis aux laboratoires de l'hôpital pendant l'année	Hospitalisés		Malades externes		Reçus de l'extérieur		Contr. qual., Étalonnage et Répétitions		Milieu, Santé du pers. et Recherche		Total des heures accumulées	
	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Compte brut	Unités	Rémunérées	Travaillées
01 Obtention des échantillons et transport												
02 Chimie clinique												
03 Hématologie												
04 Immunohématologie (Banque de sang)												
05 Pièces chirurgicales												
06 Pièces d'autopsie												
07 Cytologie												
08 Cardio-respiratoire												
09 Médecine nucléaire												
10 Microbiologie												
11 Divers												
12 Autres (spécifier)												
13 TOTAL												

FORMULE 4
ENREGISTREMENT ET RÉPARTITION
DES HEURES TRAVAILLÉES ET RÉMUNÉRÉES

Nom: _____

Mois: _____

Inscrire les heures de travail quotidiennes aux 15 min. près, déjeuner et pause-café non inclus.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
7	7					Vacances					7	7	7	7	7		

19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Heures travaillées 112	Heures rémunérées 176
7	7	7	7	7			Mala- die	7	7	7	7			

Estimé du temps (en %) consacré aux différents services

Chimie clinique	Hématologie	Banque de sang	Pièces chirurgicales	Pièces d'autopsie	Cytologie	Médecine nucléaire	Microbiologie	Obtention des échantillons	Autres
25	50	25							
Heures travaillées et rémunérées									
28 44	56 88	28 44							

FORMULE 5
LABORATOIRE D'HÉMATOLOGIE
DOSSIER DES PROCÉDURES ET FONCTIONS TYPES

Révisions: (i) août 1983
(ii) juillet 1984
(iii) mars 1985
(iv)
(v)

Sections fonctionnelles: 1) Tâches courantes (R)
2) Coagulation (C)
3) Spécial (S)

Génératrices d'unités

Procédure	Méthode	Sect. fonct.	Code	Valeur unitaire et article à compter		
				1978	1982	1985
Frottis sanguin, examen	manuel	R	01116	11 lames	11 lames	11 lames
Profil TP et TPT	coagamate 2 canaux	C	01530	10 échantillons	4 échantillons	4 échantillons
Numération plaquettaire	manuel	R	01326	14 examens	9 examens	9 examens
Vitesse de séd.	manuel	R	01384	5 examens	4 examens	4 examens
Num. glob. complète Hgb, HCT, GR, GB indices et plaquettes	Coulter S plus	R	01520	---	3 échantillons	3 échantillons
Hgb. elec.	Beckman	S	01214	46 tests	25 tests	25 tests

Non génératrices d'unités

Fonction	Personnel	Fréquence	Durée	Date début	Date de la fin
Prép. horaire des quarts	Tech. chef	aux 3 mois	5 heures	1981-01-12	
Enseignement aux étudiants	Moniteur clinique	hebdomadaire	1 heure	1981-09-07	
Intra-service	2,0 E.P. T. & moniteur clinique	bi-hebdomadaire	1 heure	1982-03-15	
Réunion d'hématologie	8,0 E.P.T.	mensuelle	1 heure	1983-02-13	
Évaluation de TOA 120	1,0 E.P.T.	quotidienne	2 heures	1984-04-16	1984-04-20

FORMULE 6
SYSTÈME CANADIEN DE MESURE DU TRAVAIL - LABORATOIRE
DEMANDE DE VALEUR UNITAIRE TEMPORAIRE

Nom de la procédure ou de l'instrument: _____

À l'usage du Secrétariat

Hôpital: Adresse: Demandé par: Département: Téléphone:	Code de l'hôpital: Reçu le: Transmis à: Réponse envoyée le: Valeur unitaire assignée: Unité de compte:
--	---

Pour chaque procédure ou instrument pour lequel vous demandez une valeur unitaire temporaire, donnez les renseignements suivants:

1. Fabricant: _____

2. Modèle: _____

3. Caractéristiques: (v.g. chargement manuel ou automatique)

4. Nature de l'épreuve: _____

5. Brève description de la méthodologie:

6. Genre d'échantillons analysés: _____

7. Principales étapes de la manipulation initiale de l'échantillon:*

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

8. Principales étapes de l'épreuve* (inclure l'ajustage de l'appareil):

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

7. _____

8. _____

9. Principales étapes de la description et du rapport de l'épreuve exécutée:*

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

10. Les réactifs sont-ils achetés ou préparés sur place? _____

11. Quel entretien préventif l'appareil exige-t-il?

Procédure	Fréquence	Estimation du temps requis
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

12. Quelle est, par mois, la charge de travail moyenne?

Malades: _____ Contrôle de la qualité: _____

Étalons: _____

* Voir l'introduction à la Liste des valeurs unitaires pour le travail de laboratoire clinique, pour une description des activités qui appartiennent à cette catégorie.

ANNEXE B

Glossaire

Allocation	Le processus de distribution des heures et des unités de travail afin d'assurer qu'elles soient créditées à la section fonctionnelle appropriée ou au centre responsable des coûts.
Catégorie de personnel	<p>Le regroupement de membres du personnel dans le contexte du système de mesure du volume de travail en laboratoire. (Voir la section des applications du manuel).</p> <p>Personnel producteur d'unités (catégorie 2) est composé des membres dont la fonction primordiale est d'exécuter les tâches qui méritent des unités de service. Les qualifications du personnel de cette catégorie sont directement reliées au volume de travail.</p> <p>Autres (catégorie 3) comprend les membres du personnel dont la fonction primordiale est l'administration ou la mise en valeur du service de laboratoire. Les qualifications du personnel de cette catégorie sont en rapport avec le degré de complexité des services de laboratoire nécessaires dans toute institution donnée.</p>
Compte brut	Le pointage total des articles à compter.
Consultation	Source de demande de services de laboratoire pour échantillons reçus de cabinets de médecin ou d'autres hôpitaux ainsi que ceux qui sont envoyés pour fins d'hygiène publique. Ces malades ne sont ni des malades internes ni des malades externes de l'hôpital.
Contrôle de la qualité	Traitement d'échantillons de référence ou de solutions pures afin de vérifier la précision de la méthode. Le terme couvre les enquêtes externes de compétence. Lorsque comptés séparément, les échantillons de contrôle reçoivent la même valeur unitaire que les échantillons de teneur inconnue.
Contrôle du milieu	Source de demande de services de laboratoire comprenant des techniques telles que le décompte bactérien d'échantillons de lingerie.
Équivalent à plein temps	Représente le nombre normal d'heures rétribuées d'un employé selon les conditions d'emploi d'une institution donnée.
Étape	Fonction unique bien définie comme le relevé des données, le pipettage ou l'inoculation, etc.
Étapes en parallèle	Exécution prévue de certaines étapes en parallèle. Dans le cadre d'une méthodologie, les étapes en parallèle sont intégrées à la valeur unitaire de la tâche. Elles ne doivent jamais être ajoutées au décompte brut.
Heures travaillées	Les heures de travail sont celles qui sont rétribuées MOINS les heures de vacances, de maladie et tout autre temps rétribué. Elles représentent effectivement le temps consacré au travail.
Heures normalement rémunérées	Les heures rétribuées d'un équivalent plein temps pour une période de temps défini. Les heures normales peuvent varier d'un groupe à l'autre ou à l'intérieur des conventions collectives. Elles sont habituellement exprimées par année ou par semaine.
Heures supplémentaires	Heures rémunérées en surplus des heures normales rémunérées. Elles incluent les heures supplémentaires non prévues, les rappels ou les heures d'attente. Elles peuvent être payées à un taux différent des heures normales (temps et demi) mais une heure normale rémunérée et une heure de temps supplémentaire compte chacune uniquement comme heure rémunérée.
Heures totales rémunérées	Tout le temps rétribué comprenant les vacances, les jours de maladie et autres heures chômées rémunérées. Le total des heures rémunérées représente les heures normales rémunérées PLUS les heures supplémentaires de travail, les rappels à l'ouvrage ou les heures d'attente.

Indicateur	Rapport ou autre nombre obtenu d'un ensemble de données et utilisé comme indice ou mesure de la relation entre une dimension et une autre.
Indice de productivité	La productivité exprimée en pourcentage, par exemple Indice de productivité rémunérée = $\frac{44 \text{ unités/heures rémunérées}}{60} \times 100$
Malades externes	Source de demande de services de laboratoire venant de personnes qui ont été officiellement acceptées par l'hôpital et qui ont reçu des services diagnostiques et thérapeutiques sans être admises. Cette catégorie inclut les malades externes privés de même que les malades des unités de soins diurnes ou nocturnes.
Malades internes	Source de demande de services de laboratoire venant de personnes admises à l'hôpital et qui occupent des lits.
Normes d'étalonnage	Solutions pures ou échantillons témoins traités en vue d'établir les courbes d'étalonnage nécessaires pour doser les échantillons de valeur inconnue. Lorsque comptés séparément, les solutions pures ou échantillons témoins reçoivent la même valeur unitaire que les échantillons de teneur inconnue.
Procédure	Suite d'étapes techniques, de secrétariat ou d'assistance constituant un acte de laboratoire énuméré sur la liste des valeurs unitaires. Une procédure automatisée est celle dans laquelle la plupart des étapes analytiques sont exécutées par un instrument. Une procédure manuelle est celle dans laquelle les étapes analytiques sont exécutées à la main.
Productivité	Le rapport du rendement (unités de travail) au travail (heures rémunérées ou travaillées). La productivité reflète l'efficacité, c'est-à-dire la mesure dans laquelle le rendement est maximisé par rapport au travail minimum fourni.
Profil	Dispositif pour simplifier le recueil des statistiques du volume de travail. Un profil peut posséder des composantes constantes ou variables (voir la section sur les profils dans l'introduction au manuel).
Recherche	Source de demande de services de laboratoire venant de programmes de recherche ou d'expériences mis en oeuvre à l'hôpital.
Répétition	Tâche effectuée pour résoudre un problème de traitement d'un échantillon. Pour qu'une tâche soit considérée comme une répétition, toutes les étapes qui suivent la préparation initiale doivent être exécutées. L'exécution routinière d'analyses répétées uniquement pour fins d'assurance de la qualité, c'est-à-dire sans probabilité logique de résultat discordant, ne constitue pas une répétition. Les procédés de répétition reçoivent la même valeur unitaire que l'original.
Santé des employés	Une demande de service de laboratoire dans le cadre du Programme de santé des employés. Les employés et les étudiants qui reçoivent du laboratoire un service non associé à ce programme sont classés comme malades de l'hôpital.
Santé du personnel	Voir santé des employés.
Section fonctionnelle	Une section organisée et fonctionnant à l'intérieur du service des laboratoires pour lequel le rendement et le travail de la main-d'oeuvre ont été isolés.

Unité de compte Définit pour chaque technique ce qui doit être compté pour obtenir le total brut auquel la valeur unitaire est appliquée.

Les termes suivants sont utilisés comme unités de compte. Ils sont énumérés dans leur contexte spécifique au début de chaque section dans lesquelles ils sont utilisés:

Adsorption	Mélange de sérum et d'antigène adsorbant employé dans la séparation d'anticorps.
Antigène	Caractéristiques percevables qui peuvent être identifiées par réaction avec un anticorps ou lectine. Ce terme est généralement employé pour les réactions antigène/anticorps sans distinction que l'antigène soit le réactif ou le constituant que l'on recherche.
Bloc	Inclusion de substances sédimentées ou gelées pour traitement histologique.
Bocal	Appareil employé en microbiologie pour obtenir une atmosphère anaérobie.
Cas	Utilisé pour les autopsies.
Déplacement	Tout déplacement aller et retour hors du laboratoire.
Donneur	Sujet utilisé comme source de matériel biologique. Est employé pour les tâches qui requièrent un donneur.
Échantillon	En général, un échantillon est un matériel biologique à analyser sur lequel est pratiqué un certain nombre de procédures connexes. Spécifiquement, il comporte deux applications comme unité de compte: <ol style="list-style-type: none"> 1. Lorsque la valeur unitaire se rapporte à une activité qui ne comporte pas de réponse relative au malade, comme la manipulation initiale d'un échantillon ou la préparation d'un frottis. 2. Lorsque la valeur unitaire se rapporte à la production de plusieurs résultats comme dans l'analyse d'urine, ou l'hémogramme.
Échantillon chirurg.	Tous les tissus réséqués au cours d'une seule intervention chirurgicale sans égard au nombre de sites de prélèvement ou de nature des tissus.
Épreuve	Activité déterminée menant à un seul résultat relatif à un malade.
Frottis	Matériel déposé sur une lame pour examen microscopique. Une lame peut porter plus d'un frottis.
Grille	Dispositif sur lequel est déposé le matériel à examiner au microscope électronique.
Image	Chaque exemplaire développé d'une pellicule photographique.
Injection	Méthode d'introduction des substances dans l'orifice des instruments de chromatographie.
Lame	Pièce de verre plate sur laquelle est déposé le matériel à examiner au microscope.
Lecture	Inspection visuelle des cultures en microbiologie.
Liste globale (panel)	Mise en présence d'un sérum à caractériser avec une série de cellules d'antigénicité établie dans un nombre quelconque de détermination simultanée.
Malade	Personne recevant des soins et traitements médicaux. Cet article est utilisé comme unité de compte lorsque la présence d'un malade est nécessaire à l'exécution d'une procédure.

Membrane filtrante	Toute la surface sur laquelle la substance à l'étude est retenue.
Organisme	Une souche pure.
PFT (plaque, flacon, tube)	Contenants pour milieu de culture. Une plaque double est considérée comme deux plaques.
Pack	1. Sang ou produit du sang obtenu d'un seul donneur 2. Flacon de produit de fractionnement.
Plaquette	Milieu dans lequel s'effectue l'immunoélectrophorèse.
Pour 100	Utilisé pour la numération de 100 éléments (par exemple, cellules).
Réactif cellulaire	Réactif préparé à base de produits cellulaires.
Unité de volume de travail au laboratoire	Une minute de temps technique, de secrétariat et d'assistance, menant à la production de réponses relatives aux malades.
Valeur unitaire	Le nombre d'unités (minutes) de temps technique, de secrétariat ou d'assistance nécessaire pour exécuter un procédé une fois au complet.
Valeur unitaire permanente (P)	Valeur unitaire accordée à une procédure ou à l'usage d'un appareil, basée sur un nombre suffisant d'études chronométrées.
Valeur unitaire temporaire (T)	Valeur unitaire accordée à un procédé ou l'utilisation d'un appareil basée sur les résultats d'un nombre limité d'études chronométrées, rédigées ou extrapolées de données d'études chronométrées, antérieures sur d'autres procédures ou appareils comparables.
Volume de travail	La somme de tous les produits obtenus en multipliant le décompte brut de chaque tâche par la valeur unitaire accordée à cette tâche.

ANNEXE C

Index alphabétique

Les abréviations suivantes servent à indiquer dans quelle section peut être trouvé l'article déterminé.

AP	Anatomopathologie
AP/Chir	Anatomopathologie chirurgicale
AP/CG	Cytogénétiques
AP/CY	Cytopathologie
AP/IP	Immunopathologie
AP/ME	Microscopie électronique
CAuto	Chimie automatisée
Chim	Chimie
Div.	Divers
Hema	Hématologie
HAuto	Hématologie automatisée
ImmH	Immuno-hématologie
L/AS	Ligand/analyse par saturation (chimie)
Micro	Microbiologie
OTE	Obtention et transport des échantillons

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
A.D.N. (p.ex. Feulgen)	17	Lame	AP/IP	04554
Abbott - Analyseur Biochromatique 50, 100, 200 ou VP - Chaque analyse supplémentaire	3.5 1	Échantillon Échantillon	CAuto	
Abbott-TDX (analyse incluant la précipitation des protéines)	4	Épreuve	CAuto	
Abbott-TDX (la plupart des analyses)	3	Épreuve	CAuto	
ABO hémolyse, épreuve de	5	Épreuve	ImmH	01670
Absorption atomique	5	Épreuve	CAuto	
Acétone qual. - Bâtonnets réactifs	3	Épreuve	Chim	00403
Acétone quant.	10	Épreuve	Chim	00404
Achlorhydrie - épreuve avec résine (analyse du contenu gastrique sans intubation)	11	Épreuve	Chim	00892
Acide 5 - hydroxyindole-acétique (5-HIAA)	22	Épreuve	Chim	00636
Acide 5 - hydroxyindole-acétique (5-HIAA) qual.	9	Épreuve	Chim	00638
Acide amino-lévulinique, urine	40	Épreuve	Chim	00420
Acide ascorbique	25	Épreuve	Chim	00427
Acide homogentisique	9	Épreuve	Chim	00632
Acide lactique	27	Épreuve	Chim	00702
Acide lactique et acide pyruvique ensemble	58	Épreuve	Chim	00703
Acide phénylpyruvique, qual.	4	Épreuve	Chim	00810
Acide vanilmandélique (VMA)	30	Épreuve	Chim	01042
Acide, libre ou total - duodécal ou gastrique	3	Échantillon	Chim	00406
Acides cétoniques, qual. - urine	3	Épreuve	Chim	00682
Acides gras (par exemple Fischler)	23	Lame	AP/IP	04852
Acides gras libres	25	Épreuve	Chim	00594
Agglutination en tube	20	Organisme	Micro	09088
Agglutination sur lame (Sérologie)	1	Réaction antigènes/ anticorps	Micro	09250
Agglutination sur lame (Techniques d'identi- fication additionnelles)	1	Réaction antigène/ anticorps	Micro	09250

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Agglutinines froides - Analyse qualitative			ImmH	01134
Agglutinines froides - Analyse quantitative			ImmH	01136
Air, examen de l' - par Settle Plate	5	PBT	Micro	09437
Air, examen de l' - par Slit Sampler	8	PBT	Micro	09440
Alanine-transaminase ALT (SGPT)	7	Épreuve	Chim	00922
Albumine	12	Épreuve	Chim	00860
Alcool	49	Épreuve	Chim	00415
Aldostérone - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00413
Alpha-féto-protéine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00419
Ames - Clinitek (analyse d'urine)	T 3	Échantillon	CAuto	
Ames Seralyzer	T 3	Épreuve	CAuto	
Amido black - hémoglobine	23	Lame	AP/IP	04509
Amiloïde (par exemple rouge Congo)	12	Lame	AP/IP	04510
Amino-acides, dosage total, chimique, urine	12	Épreuve	Chim	00418
Ammoniaque	39	Épreuve	Chim	00422
Amylase	10	Épreuve	Chim	00425
Analyseur d'électrolytes Nova 4	T 4	Échantillon	CAuto	
Analyseur d'électrolytes Nova 4 + 4	T 3	Échantillon	CAuto	
Anticoagulant circulant, étude d'			Hema	01133
Anticorps, adsorption	5	Adsorp.	ImmH	02507
Anticorps, identification des	18	Passage de liste	ImmH	01800
Anticorps, titrage d'	T 20	Antigène	ImmH	01830
Antigène associé à l'hépatite - Voir chimie manuelle - ligand/analyse par saturation			Micro	09589
Antigène carcino-embryonnaire - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00474
Antistreptolysine O, évaluation de l' - Micro-technique	40	Échantillon	Micro	09344

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Antistreptolysine O, évaluation de l' - dilutions en tube	30	Échantillon	Micro	09341
Antithrombine III, dosage sur substrat synthétique (excepté Dupont ACA)	T 50	Épreuve	Hema	01313
API 10S	T 4.5	Organisme	Micro	09003
API 20A	8	Organisme	Micro	09001
API 20C	T 6	Organisme	Micro	09180
API 20E	T 6	Organisme	Micro	09002
API 20S	T 6	Organisme	Micro	09004
API Neident	T 5	Organisme	Micro	09010
API Staphident	T 5	Organisme	Micro	09011
Argentaffine (p.ex. Fontana)	17	Lame	AP/IP	04514
Arylsulphatase	2	Organisme	Micro	08968
Aspartate, transaminase AST (SGOT)	7	Épreuve	Chim	00920
Auramine O - T.B.	17	Lame	AP/IP	04515
Autobac	7	Organisme	Micro	09076
Autohémolyse, études de l'			Hema	01110
Autoscan avec système d'organisation des données	T 13	Organisme	Micro	09044
Autoscan sans système d'organisation des données	T 6.5	Organisme	Micro	09046
Azote total	12	Épreuve	Chim	00766
Bactec pour Id	T 13	PBT	Micro	08960
Barbituriques qual.	32	Épreuve	Chim	00430
Barbituriques quant.	44	Épreuve	Chim	00434
Beckman - Analyseur d'électrolyte E4A	T 3	Échantillon	CAuto	
Beckman - Analyseur de Cl/CO ₂	2.5	Échantillon	CAuto	
Beckman - Analyseur de glucose et d'azote uréique	2.5	Échantillon	CAuto	
Beckman - Astra 4, 8	3	Échantillon	CAuto	
Beta lactamase	T 1.5	Organisme	Micro	09106
Bicarbonate-dosage	8	Épreuve	Chim	00502

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Bielschowsky	100	Lame	AP/IP	04534
Bile - technique de Stein ou Gmelin	12	Lame	AP/IP	04568
Bilirubine qual. - selles	5	Épreuve	Chim	00444
Bilirubine totale et directe	16	Épreuve	Chim	00446
Bilirubine totale ou directe	11	Épreuve	Chim	00448
Biochimiques - méthode sur lame, lecture comprise - exemple DNase	1.5	PBT	Micro	08917
Biochimiques - méthodes classiques avec tube, lecture comprise, exemple coagulase, TS1, etc.	1.5	PBT	Micro	08916
Bleu alcian	17	Lame	AP/IP	04507
Bleu luxol rapide (modification neuropath.)	17	Lame	AP/IP	04637
Bodian (pour fibres nerveuses)	17	Lame	AP/IP	04536
Bouillon, méthode à disque pour anaérobies	T 1.5	PBT	Micro	09122
Bowies, J.G.	23	Lame	AP/IP	04537
Bromosulfonephtaléine	11	Épreuve	Chim	00458
Bromures	15	Épreuve	Chim	00456
Broyage de tissus	5	Échantillon	Micro	08883
Brucella - Épreuve d'agglutination - Si exécutée en même temps que celle des entérobactéries	5	Antigène	Micro	09281
Brucella, agglutinines de - recherche par la réaction de Coombs	20	Organisme	Micro	09284
Caillot, rétraction du - Analyse qualitative	6	Épreuve	Hema	01128
Caillot, temps de lyse du, sang total dilué	10	Épreuve	Hema	01146
Calcium	6	Épreuve	Chim	00462
Calcium (par exemple colorant de Von Kossa)	12	Lame	AP/IP	04541
Calcium - excréctions de 24 h, selles	93	Épreuve	Chim	00464
Calcium, Sulkowitch, urine	7	Épreuve	Chim	00470
Calcul spécial	3	Échantillon	Chim	00791
Calculs, analyse	25	Épreuve	Chim	00472
Carotène	8	Épreuve	Chim	00476

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Caryotype chromosomique: tissus	T 390	Échantillon	AP/CG	04130
Caryotype chromosomique: liquide amniotique	465	Échantillon	AP/CG	04100
Caryotype chromosomique: moelle osseuse ou sang périphérique	T 760	Échantillon	AP/CG	04120
Caryotype chromosomique: sang périphérique	315	Échantillon	AP/CG	04110
Catalase	2	Organisme	Micro	08971
Catécholamines - urine	80	Épreuve	Chim	00478
Cellules congelées, décongélation des	10	Réactif cellulaire	ImmH	02557
Cellules congelées, préparation des	6	Réactif cellulaire	ImmH	02556
Cellules L.E., préparation et examen	28	Épreuve	Hema	01264
Cellules pré-traitées aux enzymes, préparation de	T 14	Passage de liste	ImmH	01860
Cellules, numération et frottis	18	Épreuve	Hema	01124
Cellules, numération et frottis, au Cytospin	T 21	Épreuve	Hema	01125
Centrifichem - Union Carbide (Baker Diagnostics) - Chaque analyse supplémentaire	4 1	Échantillon Échantillon	CAuto	
Céphaline, temps de - Avec substitution	15	Épreuve	Hema	01310
Céphaline, temps de - En présence d'adjuvant - Méthode manuelle ou fibromètre	5	Épreuve	Hema	01312
Céruloplasmine (oxydase de cuivre)	19	Épreuve	Chim	00486
Changement de phase par tube Craigie	4	Organisme	Micro	09118
Chlorure de la sueur (dosage du)	33	Épreuve	Chim	00969
Chlorures	6	Épreuve	Chim	00488
Cholestérol total - avec extraction	10	Épreuve	Chim	00499
Cholestérol total - sans extraction	7	Épreuve	Chim	00498
Cholinestérase	30	Épreuve	Chim	00497
Chromatographie gazeuse	T 16	Organisme	Micro	09119
Chromatographie gazeuse, chaque injection répétée	7	Organisme	Micro	09120
Coag A Mate - PT et PTT mesurés simultanément	4	Échantillon	HAuto	

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Coag A Mate - PT seul ou PTT	4	Épreuve	HAuto	
Coagulation du plasma, temps de (récalcification)	8	Épreuve	Hema	01318
Coagulation, concentré lyophilisé reconstitué	5	Unité de sang	ImmH	02590
Coagulation, temps de - Sang total	24	Malade	Hema	01130
Cobas - Bio - Hoffman - LaRoche - Chaque analyse supplémentaire	T 3.5 T 1	Échantillon Échantillon	CAuto	
Colorant de Ziehl-Neelsen	17	Lame	AP/IP	04503
Coloration à l'hématoxyline de fer et lecture (Parasitologie)	T 14	Frottis	Micro	08870
Coloration à l'hématoxyline de fer et lecture (Microscopie)	T 14	Frottis	Micro	08870
Coloration de Gram, directe, du frottis	T 4	Frottis	Micro	08840
Coloration de Gram, hémocultures	3	Frottis	Micro	08844
Coloration de Gram, pour morphologie	2.5	Frottis	Micro	08842
Coloration de spores	8	Frottis	Micro	08846
Coloration fluorescente (Auramine Rhodamine)	5	Frottis	Micro	08944
Coloration fluorescente pour mycobactéries	5	Frottis	Micro	08862
Coloration trichrome et lecture (Microscopie)	T 8	Frottis	Micro	08873
Coloration trichrome et lecture (Parasitologie)	T 8	Frottis	Micro	08873
Coloration Ziehl-Neelsen - sur échantillon original	20	Frottis	Micro	08850
Coloration Ziehl-Neelsen, exécutée sur culture (Mycobactériologie)	5	Frottis	Micro	08854
Coloration Ziehl-Neelsen, exécutée sur culture (Microscopie)	5	Frottis	Micro	08854
Colorations compliquées par ex. Giemsa ou PAS	10	Frottis	Micro	08866
Colorations simples, exemple au bleu de méthylène - Neisser	4	Frottis	Micro	08864
Concentration des liquides par centrifugation	T 7	Échantillon	AP/CY	04090
Cone et Penfield, colorant de	100	Lame	AP/IP	04546
Contrôle du groupage d'une unité de sang d'un donneur	2	Unité de sang	ImmH	02000

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Corps de Heinz, directement	15	Épreuve	Hema	01206
Corps de Heinz, épreuve d'induction	20	Épreuve	Hema	01208
Corticostérone - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00517
Cortisol - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00514
Couche leucocytaire, préparation et interprétation	16	Malade	Hema	01117
Coupes additionnelles: coupes seulement	2	Lame	AP/Chir	03781
Coupes additionnelles: coupe, coloration (H et E, HPS) et montage	4	Lame	AP/Chir	03782
Coupes congelées pour diagnostic urgent	15	Échantillon	AP/Chir	04378
Coupes épaisses: exécution, coloration et montage	10	Lame	AP/ME	05293
Coupes minces: exécution, montage, coloration et vérification au microscope électronique	22	Grille	AP/ME	05295
Coupes supplémentaires (coloration non comprise)	2	Lame	AP/Chir	04202
Coupes supplémentaires et coloration	4	Lame	AP/Chir	04376
Créatine	26	Épreuve	Chim	00518
Créatine-kinase (CK)	7	Épreuve	Chim	00520
Créatine-kinase isoenzyme, qual. Électrophorèse	12	Échantillon	Chim	00521
Créatinine	10	Épreuve	Chim	00522
Cryofibrinogène	15	Épreuve	Hema	01138
Cryoglobuline qual.	9	Épreuve	Chim	00532
Cryoprécipité, dégel et pool	3	Unité de sang	ImmH	02529
Cuivre (méthode chimique)	40	Épreuve	Chim	00511
Culture de matières sur filtre à membranes	10	Filtre	Micro	09430
Culture sur lame	15	Culture	Micro	09184
Cystine (Nitroprussiate) Qual.	8	Épreuve	Chim	00536
Décalcification	3	Échantillon	AP/Chir	03632
Dépistage (technique) - gynécologique	5	Lame	AP/CY	04083
Dépistage (technique)- non-gynécologique	5	Lame	AP/CY	04084

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Dérivés ou composés de sang ou produits de fractionnement pour transfusion	2	Unité de sang	ImmH	02030
Déshydrogénase lactique (LDH)	7	Épreuve	Chim	00706
Déshydrogénase lactique, isoenzymes, qual. - Électrophorèse	12	Échantillon	Chim	00710
Désoxycortisol - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00539
Diéthylamide de l'acide lysergique (LSD) - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00729
Digestion de crachats, etc.	T 3	Échantillon	Micro	08953
Digitoxine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00542
Digoxine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00545
Dilution en série pour culture	1	Par dilution	Micro	08890
Disposer et ouvrir les flacons anaérobiques	3	Par flacon	Micro	08910
Disques - disque unique pour identification, lecture comprise - p.ex. bacitracine, optochine, novobiocine	1.5	Organisme	Micro	08920
Disques - plus de deux pour identification, lecture comprise - facteur X/V (sauf Kirby Bauer)	2	Organisme	Micro	08922
DMS rapIDe	T 6	Organisme	Micro	09014
Donath - Landsteiner	23	Épreuve	Hema	01148
Dupont - ACA	3.5	Échantillon	CAuto	
ECG (Technique et écriture)	26	Malade	Div.	05463
ECG foetal	30	Malade	Div.	05482
Échantillonnage de l'air par Impinger	10	PBT	Micro	09443
EEG (Technique et écriture)	120	Malade	Div.	08495
Élution, préparation d' - à chaud	T 30	Échantillon	ImmH	01840
Élution, préparation d' - solvant des lipides	T 13	Échantillon	ImmH	01850
En général: assistance technique	4	Échantillon	AP/Chir	03075
Entérotube/Oxiferm	3	Organisme	Micro	09016
Envoi de tous les échantillons sauf les micro-organismes microbiologiques	6	Échantillon	OTE	00182

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Envoi des micro-organismes microbiologiques à un autre laboratoire	10	Échantillon	OTE	00326
Enzymes (par exemple Gomori, D.O.P.A., déhydrogénases)	23	Lame	AP/IP	04566
Enzymes, autres	10	Épreuve	Chim	00574
Eosinophiles - Frottis nasal	6	Lame	Hema	01292
Eosinophiles - Numération totale	8	Épreuve	Hema	01154
Épreuve au bleu de méthylène en milieu solide	10	Épreuve	Micro	09526
Épreuve d'agglutination - antigène unique	20	Organisme	Micro	09271
Épreuve d'agglutination de Widal	25	Organisme	Micro	09274
Épreuve d'assimilation du sucre	T 7	Épreuve	Micro	09191
Épreuve de compatibilité (avec contrôle de l'unité de sang du donneur)	7	Unité de sang	ImmH	02020
Épreuve de compatibilité (sans contrôle de l'unité de sang du donneur)	5	Unité de sang	ImmH	02010
Épreuve de fixation du complément - antigène unique	20	Organisme	Micro	09358
Épreuve de germination en tube	T 2	PBT	Micro	09192
Épreuve de stérilisation - par exemple autoclaves	4	Épreuve	Micro	09416
Épreuves de production de chlamydo-spores	T 3	PBT	Micro	09193
Épreuves rapides, lecture comprise p.ex. oxydase, catalase, solubilité de la bile, coagulase sur lame, etc.	1	Organisme	Micro	08914
Estérase du chloroacétate	T 20	Échantillon	Hema	01480
Estérase, non spécifique	20	Échantillon	Hema	01460
Euglobuline, temps de lyse (coagulation)	20	Épreuve	Hema	01157
Euglobuline, temps de lyse (courante)	20	Épreuve	Hema	01157
Évaluation cytohormonale	10	Échantillon	AP/CY	04091
Examen des cheveux à la lumière ultraviolette	3	Échantillon	Micro	09128
Examen en immunofluorescence des anticorps sériques par toute méthode rapide (trousse)	T 6	Antigène	AP/IP	05310
Examen en immunofluorescence des anticorps sériques par toute méthode rapide; titrage des positifs	T 12	Antigène	AP/IP	05311

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Examen microscopique direct - préparation et lecture	T 7	Frottis	Micro	09205
F.A. de l'isolat	4	Organisme	Micro	08860
Facteur II, dosage	37	Épreuve	Hema	01332
Facteur IX, dosage	55	Épreuve	Hema	01168
Facteur rhumatoïde - Réaction au latex, quantitative	20	Échantillon	Micro	09325
Facteur V, dosage	55	Épreuve	Hema	01162
Facteur VII, dosage	55	Épreuve	Hema	01164
Facteur VIII, dosage	55	Épreuve	Hema	01166
Facteur X, dosage	40	Épreuve	Hema	01170
Facteur XI, dosage	60	Épreuve	Hema	01172
Facteur XII, dosage	60	Épreuve	Hema	01174
Facteur XIII, (solubilité d'urée)	10	Épreuve	Hema	01175
Fer	11	Échantillon	Hema	01236
Fer total	10	Épreuve	Chim	00648
Fer total et capacité de liaison	15	Épreuve	Chim	00650
Ferritine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00589
Fibrine, produits de dégradation - Épreuve éthanol - gélatine	6	Épreuve	Hema	01155
Fibrine, produits de dégradation - Réaction au latex sur lame	8	Épreuve	Hema	01184
Fibrinogène - Analyse chimique	28	Épreuve	Chim	00865
Fibrinogène, analyse quantitative chimique	28	Épreuve	Hema	01330
Fibrinogène, épreuve de dépistage	6	Épreuve	Chim	00866
Fibrinogène, épreuve de dépistage - Temps de thrombine	6	Épreuve	Hema	01176
Fibrinolyse, (méthode sur plaque)	16	Épreuve	Hema	01180
Fibrinolyse, observation du caillot	7	Épreuve	Hema	01182
Folate - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00593
Folates - Méthode microbiologique - Méthode DRI	45	Épreuve	Hema	01190

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Frottis sanguin, examen d'orientation	5	Lame	Hema	01118
Frottis sanguin, examen de	11	Lame	Hema	01116
Fructose	14	Épreuve	Chim	00932
FTA-ABS - Épreuve d'anticorps fluorescents	30	Sérum	Micro	09366
FTA-ABS - Épreuve d'anticorps fluorescents	85	Sérum	Micro	09363
Galactosémie provoquée, comme Glucosémie provoquée		Épreuve	Chim	00934
Gamma-glutamyl-transpeptidase	7	Épreuve	Chim	00600
Ganglions lymphatiques - Préparation de frottis	33	Malade	Hema	01270
Gastrine - dosage électrométrique	7	Épreuve	Chim	00605
Gastrine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00607
Gaz carbonique total	14	Épreuve	Chim	00503
Gaz sanguins: étalonnage automatique, calcul automatique	4	Échantillon	CAuto	
Gaz sanguins: étalonnage manuel, calcul automatique	12	Échantillon	CAuto	
Gaz sanguins: étalonnage manuel, calcul manuel	20	Échantillon	CAuto	
Gemini ou Flexigem - Electronucleonics - Chaque analyse supplémentaire	T 3.5 T 1	Échantillon Échantillon	CAuto	
Gemsaec Electronucleonics - Chaque analyse supplémentaire	4 1	Échantillon Échantillon	CAuto	
Giensa, colorant de	12	Lame	AP/IP	04583
Gilford - Systèmes 203, 203-S, 3400, 3500, Impact 400 - Chaque analyse supplémentaire	3.5 1	Échantillon Échantillon	CAuto	
Gilford - Systèmes 4, 5, 102, 201, 202	T 4	Épreuve	CAuto	
Glees et Marsland, colorant de	30	Lame	AP/IP	04584
Globules blancs - numération des	6	Épreuve	Hema	01444
Globules rouges sensibilisés - préparation incluant contrôle de la qualité	T 15	Réactif cellulaire	ImmH	02210
Globuline	12	Épreuve	Chim	00867
Glucose	8	Épreuve	Chim	00944
Glucosémie provoquée			Chim	

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Glucose - 6 - phosphatase, déhydrase de (qual.)	10	Épreuve	Hema	01398
Glucose qual. - Comprimés, bâtonnets réactifs	3	Épreuve	Chim	00942
Glycogène (P.A.S.)	17	Lame	AP/IP	04585
Gonadotrophines - voir FSH et LH			Chim	00610
Graisses fécales totales	T 55	Épreuve	Chim	00588
Graisses fécales, qual.	6	Épreuve	Chim	00584
Graisses neutres	23	Lame	AP/IP	04850
Graisses simples (rouge O huileux)	17	Lame	AP/IP	04942
Gram (solution de)	17	Lame	AP/IP	04587
Granulocyte basophile - colorant au bleu de toluidine	12	Lame	AP/IP	04645
Gravité spécifique	4	Épreuve	Chim	00928
Greiner - GSA II, G 300	T 3	Échantillon	CAuto	
Hall, colorant de	12	Lame	AP/IP	04591
Haptoglobine - Électrophorèse	26	Épreuve	Chim	00626
Haptoglobine qual.	15	Antigène	Chim	00625
Hémadsorption - épreuve d'inhibition de l'	30	Tissue	Micro	09573
Hémagglutination - épreuve d'inhibition de l'	30	Tissue	Micro	09570
Hématies falciformes - Préparation des	14	Échantillon	Hema	01390
Hématocrite, macro or micro	3	Épreuve	Hema	01210
Hémocultures - Bactec 460	5	PBT	Micro	08932
Hémocultures - Bactec 460/461	T 6.5	PBT	Micro	08935
Hémocultures - Isolateur Dupont	T 9	PBT	Micro	08938
Hémocultures - méthode manuelle	6	PBT	Micro	08930
Hémoglobine	5	Épreuve	Hema	01212
Hémoglobine Électrophorèse	25	Épreuve	Hema	01214
Hémoglobine foetale (dénaturation alcaline)	31	Épreuve	Hema	01216
Hémoglobine foetale - Élution acide (Kleihauer Betke)	T 8	Lame	Hema	01218

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Hémoglobine foetale - Éluion acide (Kleihauer Betke)	T 8	Lame	ImmH	01218
Hémoglobine foetale - Recherche qualitative (selles)	12	Épreuve	Hema	01219
Hémoglobine plasmatique	15	Épreuve	Hema	01220
Hémoglobine, qual. - analyse spectroscopique - urine	5	Épreuve	Chim	00624
Hémolysine dans sérum acidifié - Épreuve de Hamm	18	Épreuve	Hema	01202
Hémolysine/Complément	85	Épreuve	Micro	09357
Hémosidérine (réaction de Perl)	12	Lame	AP/IP	04592
Hémosidérine - urine	3	Épreuve	Chim	00628
Héparine - Protamine, dosage	50	Épreuve	Hema	01224
Histocompatibilité - Tissus, compatibilité croisée (seulement)	150	Malade	Div.	08501
Histocompatibilité - Tissus, compatibilité croisée et détermination du type, exécutés simultanément sur un sujet	250	Malade	Div.	08503
Histocompatibilité - Tissus, détermination du type seulement	210	Malade	Div.	08502
Histopathologie de cas de nécropsie: fonction technique	5	Bloc	AP/Chir	03358
Histopathologie de cas de nécropsie: préposé aux nécropsies	200	Cas	AP/Chir	03308
Histopathologie de cas de nécropsie: travaux d'écriture	200	Cas	AP/Chir	03356
Hitachi 705 - BMC	T 3	Échantillon	CAuto	
Holmes, colorant de	30	Lame	AP/IP	04596
Holzer, colorant de	30	Lame	AP/IP	04597
Homocystéine qual.	8	Épreuve	Chim	00631
Hormone folliculo-stimulante (FSH) - Voir ligand/ analyse par saturation			Chim	00595
Hormone lutéinisante (LH) - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00723
Hormone thyroïdienne - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00975

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Hyaline alcoolique	23	Lame	AP/IP	04508
Hycel 10, 17 ou HMA 16	T 5	Échantillon	CAuto	
Hydroxybutyrique déshydrogénase	10	Épreuve	Chim	00633
Hydroxyprogestérone - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00635
Identification de chromatine sexuelle	16	Échantillon	AP/CG	04099
Identification du ver ou des arthropodes	10	Échantillon	Micro	09212
Identification initiale - gynécologique	10	Échantillon	AP/CY	03928
Identification initiale - non-gynécologique	10	Échantillon	AP/CY	03930
IL - Multistat III - Chaque analyse supplémentaire	T 3.5 T 1	Échantillon Échantillon	CAuto	
Immunodiffusion, chaque antigène supplémentaire	8	Antigène	Chim	00640
Immunodiffusion, premier antigène	10	Antigène	Chim	00639
Immunodiffusion, qual.	10	Antigène	Chim	00641
Immunoélectrophorèse	40	Plate	Chim	00642
Immunofluorescence - directe	T 4	Lame	AP/IP	05305
Immunofluorescence - indirecte	T 6	Lame	AP/IP	05306
Immunoglobuline E, totale ou spécifique - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00643
Immunopéroxydase - directe	T 5	Lame	AP/IP	05320
Immunopéroxydase par d'autres méthodes, p.ex. PAP, avidine-biotine	T 8	Lame	AP/IP	05321
Inclusion, coupe, coloration (H & E, HPS) et montage	5	Bloc	AP/Chir	03058
Indices (MCV, MCH, MCHC) calcul manuel	2	Échantillon	Hema	01102
Inoculation	1	PBT	Micro	08956
Inoculation à l'animal pour toute fin	100	Animal	Micro	08940
Insuline - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00647
Isocitrique déshydrogénase	13	Épreuve	Chim	00654
Isolation primaire de mycoplasma	4	Milieu solide	Micro	09511

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Isolation primaire de mycoplasma	4	Milieu diphase	Micro	09514
Isolement du virus par culture de tissus	35	Tissue	Micro	09551
Isolement du virus par inoculation d'oeufs	30	Tissue	Micro	09554
KDA (ATS Mode) - American Monitor	3.5	Échantillon	CAuto	
KDA - American Monitor - Chaque analyse supplémentaire	T 2.5 T 0.6	Échantillon Échantillon	CAuto	
Kirby Bauer	5	Organisme	Micro	09121
Kodak - Ektachem 400	T 3	Échantillon	CAuto	
KOH ou LPCB - frottis direct (Microscopie)	3	Frottis	Micro	08868
KOH ou LPCB - frottis direct (Mycologie)	3	Frottis	Micro	08868
Lactogène placentaire - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00837
Lactose, qual. - urine	6	Épreuve	Chim	00948
Lancefield, groupage	7	Organisme	Micro	09102
Lécithine/sphingomyéline, rapport	15	Épreuve	Chim	00722
Lecture de cultures, par culture (Mycobactériologie)	1	PBT	Micro	09178
Lecture de cultures, par lecture (Mycologie)	1	PBT	Micro	09178
Lecture de la culture - culture originale en boîte (aérobie ou anaérobie)	1	Lecture	Micro	08905
Leptospires - Épreuve d'agglutination utilisant 4 à 6 dilutions de sérum - Antigène unique	30	Organisme	Micro	09319
Lipase	22	Épreuve	Chim	00724
Lipides totaux	T 10	Épreuve	Chim	00726
Lipofuscine (par exemple de Schmorl)	17	Lame	AP/IP	04915
Lipoprotéine - Électrophorèse	12	Échantillon	Chim	00567
Liquéfaction de crachats	3	Échantillon	Micro	08889
Liquide amniotique - tomodynamométrie	20	Épreuve	Chim	00423
Lithium - voir analyseurs chimiques (groupe IV)			Chim	00728
LKB - Analyseur du taux de réaction - Chaque analyse supplémentaire	3.5 1	Échantillon Échantillon	CAuto	

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Macroglobulines, réaction de SIA	6	Épreuve	Chim	00730
Magnésium (méthode chimique)	13	Épreuve	Chim	00732
Manipulation des échantillons	60	Échantillon	AP/ME	05255
Manipulation et rapport des lames traitées	T 5	Échantillon	OTE	00184
Manipulation initiale - Immunopathologie	8	Échantillon	AP/IP	05300
Manipulation initiale - Microbiologie (sauf Sérologie)	8	Échantillon	Micro	08822
Manipulation initiale - Pathologie chirurgicale	14	Échantillon	AP/Chir	03056
Manipulation initiale - Sérologie	T 5	Échantillon	Micro	08823
Mann, colorant de	17	Lame	AP/IP	04641
Masson, trichrome de	17	Lame	AP/IP	04643
Mélanine (p.ex. Fontana)	17	Lame	AP/IP	04922
Mélanine, qual. - urine	10	Épreuve	Chim	00735
Méthémalbumine	21	Épreuve	Chim	00740
Méthémoglobine ou sulphémoglobine	21	Épreuve	Chim	00742
Méthode de concentration à l'éther, y compris préparation des frottis	T 4	Échantillon	Micro	09208
Méthode de la goutte suspendue, pour dépistage de Trichomonas - encre de chine ou épreuve de motilité	1.5	Frottis	Micro	08848
Micro ID - 4 heures ID Enterobacteriaceae	5	Organisme	Micro	09020
Micromedia - semi auto MIC avec plaques congelées	T 6	Organisme	Micro	09079
Microscan - combo	T 7	Organisme	Micro	09054
Microscan ou micromédia - lecteur manuel	T 6	Organisme	Micro	09050
Microscopie électronique: dépistage (balayage) et photographie de la grille	20	Grille	AP/ME	05282
Microscopie sur fond noir	10	Frottis	Micro	08852
Minitek - anaérobies	9	Organisme	Micro	09022
Minitek - ne fermentant pas	T 8.5	Organisme	Micro	09026
Moelle osseuse, coloration de Romanowsky	12	Échantillon	Hema	01278
Moelle osseuse, myélogramme	8	100 cellules	Hema	01275

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Moelle osseuse, ponction et préparation de frottis	36	Malade	Hema	01280
Moelle osseuse, préparation de frottis en laboratoire	15	Malade	Hema	01276
Monoxide de carbone	23	Épreuve	Chim	00500
Morphine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00747
Ms ₂ /Avantage ID	T 5	Organisme	Micro	09058
Ms ₂ /Avantage sensibilité	T 5	Organisme	Micro	09063
Ms ₂ /Avantage urine, dépistage	T 2	Organisme	Micro	09060
Mucicarminé de Mayer	17	Lame	AP/IP	04646
Mucine (P.A.S.)	17	Lame	AP/IP	04926
Mucopolysaccharides	30	Épreuve	Chim	00754
Mycètes (moisissures) coloration de contraste au P.A.S. (Gridley)	23	Lame	AP/IP	04577
Mycètes (moisissures) méthénamine d'argent	23	Lame	AP/IP	04578
Mycoplasma - Calcul du nombre d'unités formant des colonies	10	Chaque lecture supp.	Micro	09539
Mycoplasma - Calcul du nombre d'unités formant des colonies	30	Une seule lecture	Micro	09537
Mycoplasma - coloration Dienes pour colonies de	3	Frottis	Micro	09520
Mycoplasma - Épreuve d'hémadsorption	15	Épreuve	Micro	09531
Mycoplasma - Épreuve d'inhibition de la croissance	10	Épreuve	Micro	09534
Mycoplasma - épreuves métaboliques en milieu diphasique	4	Frottis	Micro	09523
Mycoplasma - Préparation à lamelle pour	10	Prép.	Micro	09542
Mycoplasma Pneumoniae - Épreuve d'hémolyse pour	10	Épreuve	Micro	09529
Myéline (bleu luxol rapide)	17	Lame	AP/IP	04927
Myéline (Heidenhain)	23	Lame	AP/IP	04928
Myéline (Procédure de Marchi)	50	Lame	AP/IP	04929
Myoglobine - Analyse spectrophotométrique - urine	11	Épreuve	Chim	00756
Neutralisation - antigènes choisis	6	Antigène	ImmH	01820

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Neutralisation - épreuve de	40	Tissue	Micro	09576
Niacine	5	Organisme	Micro	08965
Niveau bactéricide dans le sérum	20	Échantillon	Micro	09153
Noir Soudan	20	Échantillon	Hema	01399
Numération de colonies sur filtre à membranes	3	Filtre	Micro	09433
Numération de Miles et Misra	7	PBT x 6	Micro	08915
Numération jusqu'à 25 cellules additionnelles de la même culture par les procédures courantes de coloration. Tous les types d'échantillons	T 56	Échantillon	AP/CG	04140
Oestrogènes spécifiques (Estradiol) - Voir ligand/ analyse par saturation			Chim	00577
Oestrogènes, grossesse - Spectrophotométrique, urine	T 14	Épreuve	Chim	00857
Orange d'acridine	2	Frottis	Micro	08856
Orange d'acridine - champignons	12	Lame	AP/IP	04504
Orcéine de Giemsa	23	Lame	AP/IP	04665
Osmolalité	10	Épreuve	Chim	00776
Parasites sanguins (paludisme et autres)	22	Échantillon	Hema	01274
PAS, acide périodique - Schiff	20	Échantillon	Hema	01465
Paul Bunnell, réaction de	25	Échantillon	Micro	09335
Pellicule, développement, agrandissement et impression	6	Image	AP/ME	08601
Péroxidase	20	Échantillon	Hema	01470
PH, examen courant	3	Épreuve	Chim	00798
Phadebact	3	Organisme	Micro	09107
Phénolsulfonephthaléine (PSP)	14	Épreuve	Chim	00858
Phénothiazine, qual.	8	Épreuve	Chim	00802
Phénotype, détermination de - Agglutination directe	T 2	Antigène	ImmH	01650
Phénotype, détermination de, - Épreuve indirecte à l'antiglobuline	T 5	Antigène	ImmH	01640
Phénylalanine	15	Épreuve	Chim	00804

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Phénylalanine/tyrosine, rapport de	30	Épreuve	Chim	00806
Phénylcétone (PKU)	4	Épreuve	Chim	00835
Phloxine tartrazine de Lendrum	17	Lame	AP/IP	04598
Phosphatase acide	10	Épreuve	Chim	00815
Phosphatase alcaline	7	Épreuve	Chim	00818
Phosphate alcalin neutrophile (leucocyte)	18	Échantillon	Hema	01450
Phosphate inorganique	7	Épreuve	Chim	00824
Phosphore - Absorption tubulaire	23	Épreuve	Chim	00828
Photomètre à flamme (lithium seulement)	7	Échantillon	CAuto	
Photomètre à flamme à deux voies (Na et K)	4	Échantillon	CAuto	
Photovolt Stat Ion (Na, K, Cl, CO ₂ au choix)	T 2	Échantillon	CAuto	
Pigments anormaux - Analyse spectroscopique	20	Épreuve	Chim	00832
Pigments biliaires qual., urine	6	Épreuve	Chim	00440
Plaquettes - Fonction plaquettaire - Épreuve de rétention			Hema	01320
Plaquettes - Fonction plaquettaire - Facteur 3 (PF3)	16	Épreuve	Hema	01329
Plaquettes - Fonction plaquettaire-Agrégation	6	Tube	Hema	01323
Plaquettes, concentré de - préparation pour infusion, y compris pooling	3	Unité de sang	ImmH	02657
Globules rouges concentrés et plasma, pooling	T 2	Unité résultante	ImmH	02662
Plaquettes, numération des - Microscope	9	Épreuve	Hema	01326
Plasma, décongélation de	T 2	Unité de sang	ImmH	02665
Plomb ou mercure (méthode chimique)	40	Épreuve	Chim	00720
Polymak II	T 4	Épreuve	CAuto	
Ponction capillaire	12	Malade	OTE	00214
Ponction veineuse	8	Malade	OTE	00212
Porphobilinogène	32	Épreuve	Chim	00840
Porphobilinogène qual.	9	Épreuve	Chim	00838

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Porphyrines, épreuve de dépistage (plomb)	10	Épreuve	Chim	00844
Porphyrines, fractionnement	67	Épreuve	Chim	00846
Porphyrines, qual.	10	Épreuve	Chim	00842
Potassium - voir Analyseurs chimiques				
Prégnandiol	40	Épreuve	Chim	00854
Prégnantriol	40	Épreuve	Chim	00856
Prélèvement d'un échantillon pour culture micro- biologique ou microscopie sur fond noir	T 6	Malade	OTE	00320
Préparation C.M.I./C.M.B. par série d'anti- biotiques	20	Anti- biotiques	Micro	09124
Préparation d'antigène cardiolipidique VDRL	5	Prép.	Micro	09243
Préparation d'hématies pour réaction de fixation du complément	15	Prép.	Micro	09356
Préparation de chaque bloc additionnel	6	Bloc	AP/Chir	04375
Préparation de crachats, recueil et étalement	T 6	Échantillon	AP/CY	04096
Préparation des frottis de matières aspirées à l'aiguille fine	T 10	Échantillon	AP/CY	04093
Préparation des liquides par filtre à membranes	T 8	Filtre à membrane	AP/CY	04089
Préparation des milieux	0.6	PBT	Micro	08825
Préparation humide, pour Trichomonas	T 2	Frottis	Micro	08872
Préparation par centrifugation a) sang appauvri en leucocytes, b) concentré de globules rouges, ou c) concentré de plaquettes	7	Unité de sang	ImmH	02650
Préparation Scotch tape pour oxyures	7	Frottis	Micro	09211
Préparation spéciale de fragments prélevés par biopsie	15	Échantillon	AP/Chir	03785
Profil A (10-12 procédures)	16	Échantillon	ImmH	01600
Profil B (7-9 procédures)	13	Échantillon	ImmH	01610
Profil C (4-6 procédures)	9	Échantillon	ImmH	01620
Profil D (3 ou moins procédures)	7	Échantillon	ImmH	01630
Progestérone - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00879
Prolactine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00881

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Protéine réactivée C - méthode du tube capillaire	2	Échantillon	Micro	09261
Protéines totales - analyse chimique	8	Épreuve	Chim	00874
Protéines totales - Réfraction - Sérum	6	Épreuve	Chim	00872
Protéines totales et rapport A/G	20	Épreuve	Chim	00876
Protéines, 24 heures, urine ou liquide	6	Épreuve	Chim	00870
Protéines, Bence Jones, qual.	18	Épreuve	Chim	00863
Protéines, électrophorèse	12	Échantillon	Chim	00566
Prothrombine, consommation de	20	Épreuve	Hema	01334
Prothrombine, temps de - méthode manuelle ou fibromètre	5	Épreuve	Hema	01336
PTAH	12	Lame	AP/IP	04677
PTAH (modification neuropath.)	17	Lame	AP/IP	04678
Quellung, réaction de - y compris le témoin	5	Organisme	Micro	09091
Quinidine	18	Épreuve	Chim	00884
Réaction toxine-antitoxine en boîte	9	Organisme	Micro	09093
Réception des échantillons	T 6	Échantillon	OTE	00180
Recherche de l'activité biologique	45	PBT	Micro	09126
Rénine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00887
Renvoi au laboratoire ou à la Croix-Rouge d'une unité de sang utilisée ou non utilisée	1	Unité de sang	ImmH	02040
Repiquage sur milieu solide ou diphasique	20	PBT	Micro	09517
Replication: 1 unité par organisme + 1 unité par plaque utilisée (Systèmes)		Organisme/ plaque	Micro	09032
Réplication: 1 unité par organisme + 1 unité par plaque utilisée (Dét. de la sensibilité)		Organisme/ plaque	Micro	09032
Reptilase, temps de	4	Épreuve	Hema	01375
Résistance globulaire, dépistage	35	Épreuve	Hema	01363
Résistance globulaire, détermination quantitative	45	Épreuve	Hema	01364
Réticulocytes, numération des	9	Échantillon	Hema	01372
Revue de cas	T 5	Échantillon	AP/Chir	03701

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Romanes	23	Lame	AP/IP	04695
Rotochem - American Instrument - Chaque analyse supplémentaire	4 1	Échantillon Échantillon	CAuto	
Rouge Congo	13	Épreuve	Chim	00509
Safran (hématoxyline phloxine Safran)	17	Lame	AP/IP	04701
Saignement, temps de	11	Malade	Hema	01115
Salicylates, qual.	5	Épreuve	Chim	00902
Salicylates, quant.	12	Épreuve	Chim	00910
Sang appauvri en leucocytes, préparation par lavages automatisés, au IBM 2991	T 20	Unité de sang	ImmH	02240
Sang appauvri en leucocytes, préparation par lavages manuels	T 10	Unité de sang	ImmH	02230
Sang appauvri en leucocytes, préparation; ou concentré de globules rouges par sédimentation;	T 2	Unité de sang	ImmH	02220
Sang occulte, selles	6	Épreuve	Chim	00450
Sang, préparation d'un tube pilote des unités reçues de la Croix-Rouge	2	Unité de sang	ImmH	02714
Sang, qual. - Bâtonnets réactifs	3	Épreuve	Chim	00452
Sang, unité d'un donneur séparée en aliquotes	15	Unité de sang	ImmH	02715
Sceptor	T 7	Organisme	Micro	09066
Sensibilité aux antibiotiques, épreuve par méthode manuelle pour 1 organisme y compris les témoins	75	Anti- biotiques	Micro	09123
Sensibilité aux antibiotiques, lecture des cultures, y compris le témoin	3	Organisme	Micro	08978
Sensibilité aux antibiotiques, préparation	15	Organisme	Micro	08977
Sensititre	T 9	Organisme	Micro	09069
Sodium - Voir Analyseurs chimiques				
Somatotrophine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00616
Sous-culture et lecture	1,5	PBT	Micro	08908
Sperme, analyse du (recherche de spermatozoïdes seulement)	5	Malade	Div.	08680

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Sperme, analyse du (y compris numération, motilité et morphologie des spermatozoïdes)	15	Malade	Div.	08681
Stéroïdes urinaires	17	Épreuve	Chim	00925
Streptex six antigènes	4	Organisme	Micro	09101
Sucrose, lyse du	T 10	Épreuve	ImmH	01221
Sucrose, lyse du	T 10	Épreuve	Hema	01221
Sulfamides	27	Épreuve	Chim	00958
Sulfamides, cristaux, qual.	2	Épreuve	Chim	00960
Sulphénoglobine	21	Épreuve	Chim	00964
T3 - Captation de résine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00977
Tartrate, phosphatase résistant	20	Échantillon	Hema	01475
Tease, montage de	5	Frottis	Micro	09181
Technicon - Auto - analyseur (Deux voies)	4	Échantillon	CAuto	
Technicon - Auto - analyseur (Quatre voies)	3	Échantillon	CAuto	
Technicon - RA 1000	T 3	Échantillon	CAuto	
Technicon - SMA 12/60	4	Échantillon	CAuto	
Technicon - SMA 6/60	4	Échantillon	CAuto	
Technicon - SMAC	T 2.5	Échantillon	CAuto	
Technicon - Stat Lyte (Na, K, Cl, CO ₂)	T 2.5	Échantillon	CAuto	
Technicon, Auto Analyseur - Méthode avec extraction	6	Épreuve	CAuto	
Technicon, Auto Analyseur - Méthode sans extraction	4	Épreuve	CAuto	
Temps de déplacement pour le transport des échantillons ou pour l'exécution de fonctions techniques	8	Aller-retour	OTE	00398
Test de grossesse - Tube d'agglutination	2	Tube	Micro	09254
Testostérone - avec chromatographie - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00971
Testostérone - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00970
Thiocyanates	15	Épreuve	Chim	00974

LISTE ALPHABÉTIQUE

PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Thyroxine (T4) - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00978
Tissu connectif (par exemple trichrome de Masson)	17	Lame	AP/IP	04547
Tissu élastique (par exemple Verhoeff)	12	Lame	AP/IP	04563
Tissu réticulaire (par exemple G et S)	23	Lame	AP/IP	04972
Tissus spléniques - Préparation	33	Malade	Hema	01396
Tout caryotype additionnel aux 3 déjà exécutés sur la même bande de chromosomes. Tous les types d'échantillons	T 23	Caryotype	AP/CG	04145
Triglycérides	12	Épreuve	Chim	00984
Triiodothyronine - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	00987
Trypsine, qual.	11	Épreuve	Chim	00990
Unité de sang d'un donneur, prélèvement	22	Donneur	ImmH	02524
Unitek N/F	T 8	Organisme	Micro	09028
Unna Pappenheim	12	Lame	AP/IP	05005
Urate (acide urique)	8	Épreuve	Chim	01010
Urée	7	Épreuve	Chim	01002
Urée, qual. - bâtonnets réactifs	T 3	Épreuve	Chim	01003
Urine, analyse courante	4	Échantillon	Chim	01014
Urine, analyse courante incluant microscopie	6	Épreuve	Chim	01016
Urine, une seule analyse	3	Épreuve	Chim	01013
Urine, volume - mesure et calcul	2	Épreuve	Chim	01017
Urobiline, qual. - urine	3	Épreuve	Chim	01020
Urobilinogène, qual. - selles, urine	10	Épreuve	Chim	01022
Urobilinogène, quant. - selles	35	Épreuve	Chim	01026
Urobilinogène, semi-quant. - urine - excrétion de 24 heures	12	Épreuve	Chim	01028
VDRL, VDRL quantitative	20	Échantillon	Micro	09264
Violet de crésyl	12	Lame	AP/IP	04540
Viscosité	4	Épreuve	Chim	01044

LISTE ALPHABÉTIQUE

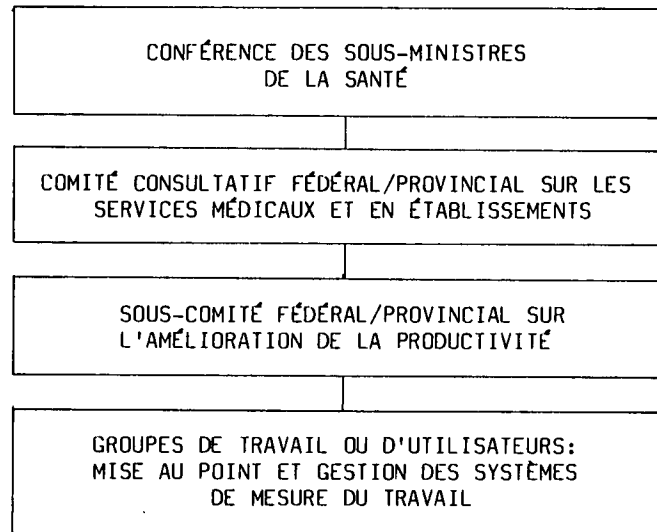
PROCÉDURE	VALEUR UNITAIRE	UNITÉ DE COMPTE	SECTION	NUMÉRO DE CODE
Vitamin B ₁₂ - Voir ligand/analyse par saturation			Chim	01050
Vitek autres	T 4	Organisme	Micro	09072
Vitek urine, dépistage	T 4.5	Organisme	Micro	09070
Vitesse de sédimentation (V.S.)	4	Échantillon	Hema	01384
Worthington Chemetrics - Analyseur	T 3	Épreuve	CAuto	
Xylose	8	Épreuve	Chim	00956
Xylose, absorption			Chim	
Ziehl-Neelsen sur échantillon primaire	20	Frottis	Micro	08950

ANNEXE D

STRUCTURE DES COMITÉS DES SYSTÈMES DE MESURE DU TRAVAIL

Le Sous-comité fédéral-provincial sur l'amélioration de la productivité s'est vu confier la responsabilité de la direction et de la coordination du programme des Systèmes canadiens de mesure du travail établi à l'échelle nationale en vertu d'une coopération fédérale-provinciale et en collaboration avec les associations professionnelles nationales. Les aspects principaux du programme sont la mise au point, la promotion, l'évaluation, la gestion et le financement des systèmes de mesure du travail. Le Sous-comité a aussi comme fonctions des activités d'ordre éducatif ainsi que la préparation, l'essai, la publication et la mise en oeuvre des systèmes de mesure du travail.

STRUCTURE DES COMITÉS DES SYSTÈMES DE MESURE DU TRAVAIL



Le Comité de mesure du travail de laboratoire de l'Association canadienne des pathologistes fait partie des groupes de travail et d'utilisation des systèmes.

Le système canadien de mesure du travail de laboratoire est financé grâce à une collaboration provinciale par l'entremise du Comité consultatif fédéral-provincial sur les services médicaux et les soins en établissements. Des ressources additionnelles sont également fournies par le Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et par Statistique Canada.

COMITÉ PLÉNIER DU SYSTÈME CANADIEN DE MESURE DU TRAVAIL DE LABORATOIRE

Nom	Adresse	Téléphone	Affiliation
G. Chapman	Directeur administratif Brandon General Hospital 150 McTavish Avenue East BRANDON, Manitoba R7A 2B3	(204)728-3321	Association canadienne des hôpitaux
P.W. Davey, M.D., Président	Service de médecine de laboratoire Royal Alexandra Hospital 10240 Kingsway Avenue EDMONTON, Alberta T5H 3V9	(403)477-4366	Association canadienne des pathologistes
F.N. Dawson	Section de la statistique des établissements Division de la santé Statistique Canada Édifice Robert H. Coats 17 ^e étage, Tunney's Pasture OTTAWA, Ontario K1A 0T6	(613)990-8568	Statistique Canada
Klaus Dierich	Section de la planifica- tion des programmes Hôpitaux et soins médicaux HYS Centre, 6 ^e étage 11010-101 Street EDMONTON, Alberta T5H 4B9	(403)427-7128	Conseillers provinciaux/ Laboratoire
Paul Desjardins, Ph.D.	Directeur Service de chimie clinique Health Sciences Centre 700 William Avenue WINNIPEG, Manitoba R3E 0Z3	(204)787-2843	Société canadienne des chimistes cliniques
R.H. Elder, M.D.	Service de médecine de laboratoire Ottawa Civic Hospital 1053 Carling Avenue OTTAWA, Ontario K1Y 4E9	(613)725-4359	Association canadienne des médecins microbiologistes
L. Fournier	Section de la statistique des établissements Division de la santé Statistique Canada Édifice Robert H. Coats 17 ^e étage, Tunney's Pasture OTTAWA, Ontario K1A 0T6	(613)990-8568	Statistique Canada
H.A. Gardner, M.D.	Service de cytogénétique Toronto General Hospital 3 ^e étage, Aile Eaton TORONTO, Ontario M5G 1L7	(416)595-3019	Association canadienne des pathologistes

Nom	Adresse	Téléphone	Affiliation
P. Gordon, M.D.	Directeur Service d'hématologie University of Alberta Hospital 112 Street and 83rd Avenue EDMONTON, Alberta T6G 2B7	(403)432-8816	Association canadienne des pathologistes
R.M. McClorry	Service de laboratoire Guelph General Hospital 115 Delhi Street GUELPH, Ontario N1E 4J4	(519)822-5350	Société canadienne des technologues de laboratoire
H. Rubarth, Ph.D.	Services professionnels et aux établissements Direction des Services de Santé Pièce 675, Édifice Jeanne-Mance OTTAWA, Ontario K1A 1B4	(613)995-1093	Sous-comité fédéral/ provincial sur l'amélioration de la producti- vité, Santé et Bien-être Canada
L.D. Wadsworth, M.B.	Service de pathologie Shaughnessy Hospital 4500 Oak Street VANCOUVER, British Columbia V6H 3N1	(604)875-2306	Association canadienne des pathologistes
Diana Schatz, Ph.D.	Toronto Institute of Medical Technology 222 St. Patrick Street TORONTO, Ontario M5T 1V4	(416)596-3131	Experte conseil Comité canadien de la mesure du travail de laboratoire
Linda Senzilet	M.I.S. 17 York Street Bureau 100, OTTAWA, Ontario K1N 9J6	(613)238-8005	Projet de système d'information de l'Associa- tion canadienne des hôpitaux

SOUS-COMITÉS**CHIMIE CLINIQUE**

P. Desjardins, Ph.D. Président	WINNIPEG, Manitoba	CSCC
R. Baillie, Ph.D.	VICTORIA, B.C.	CSCC
A.K. Garg, M.D.	NEW WESTMINSTER, B.C.	CAP
J.T. Hindmarsh, M.D.	OTTAWA, Ontario	CSCC
Robert Hughes	STRATFORD, Ontario	CSLT
K.L. Massey, M.D.	SASKATOON, Saskatchewan	CAMB
C. Petitclerc, M.D.	MONTRÉAL, Québec	CSCC

MICROBIOLOGIE

R.H. Elder, M.D. Président	OTTAWA, Ontario	CAMM
P. Chadwick, M.D.	KINGSTON, Ontario	CAMM
P. Everitt	TORONTO, Ontario	CSLT
K.F. Givan, M.D.	TORONTO, Ontario	CAMM
R. Morisset, M.D.	MONTRÉAL, Québec	CAMM
N. Sleeth	TORONTO, Ontario	CSLT

ANATOMOPATHOLOGIE

H.A. Gardner, M.D. Président	TORONTO, Ontario	CAP
M. Nisar Ahmed, M.D.	MONTRÉAL, Québec	CSC
F. Alexander, M.D.	CALGARY, Alberta	CAP
Agnes Bruch	HAMILTON, Ontario	CSLT
W.P. Duguid, M.D.	MONTRÉAL, Québec	CAP

HÉMATOLOGIE

P. Gordon, M.D. Président	EDMONTON, Alberta	CAP
Gerald W. Barry	CAMBRIDGE, Ontario	CSLT
T. Cunningham, M.B.	SASKATOON, Saskatchewan	CAP
B.L. Sheridan, M.D.	HALIFAX, N.S.	CAP
L.D. Wadsworth, M.B.	VANCOUVER, B.C.	CAP

IMMUNOHÉMATOLOGIE

L.D. Wadsworth, M.B. Président	VANCOUVER, B.C.	CAP
Grace A. Bell	DOWNSVIEW, Ontario	CSLT
P. Gordon, M.D.	EDMONTON, Alberta	CAP
Barbara Johnson	TORONTO, Ontario	Croix rouge canadienne
Thomas U.	TORONTO, Ontario	CSLT

ADMINISTRATION

P.W. Davey, M.D.
Président
G. Chapman
F.N. Dawson

Klaus Dierich

R.M. McClorry
M.C. Patterson, M.D.
H. Rubarth, Ph.D.

EDMONTON, Alberta

BRANDON, Manitoba
OTTAWA, Ontario

EDMONTON, Alberta

GUELPH, Ontario
TORONTO, Ontario
OTTAWA, Ontario

CAP

CHA
Statistique
Canada
Conseillers
provinciaux/
Laboratoire

CSLT
CAP
Sous-comité
fédéral-pro-
vincial sur
l'amélioration
de la produc-
tivité, et
Santé et Bien-
être Canada

SECRETARIAT

Lindsay Henderson
Anita Janzen
Susan Saremi
Elizabeth Culbert

222 St. Patrick Street
TORONTO, Ontario
M5T 1V4

Administrateur
Analyste de données
Chronométrateur principal
Chef de bureau

THE STATE OF TEXAS,

COUNTY OF DALLAS.

I, the undersigned, Judge of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, do hereby certify that the following is a true and correct copy of the original of the same as the same appears on the records of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, to-wit:

THE STATE OF TEXAS,

COUNTY OF DALLAS.

I, the undersigned, Judge of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, do hereby certify that the following is a true and correct copy of the original of the same as the same appears on the records of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, to-wit:

THE STATE OF TEXAS,

COUNTY OF DALLAS.

I, the undersigned, Judge of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, do hereby certify that the following is a true and correct copy of the original of the same as the same appears on the records of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, to-wit:

THE STATE OF TEXAS,
COUNTY OF DALLAS.
I, the undersigned, Judge of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, do hereby certify that the following is a true and correct copy of the original of the same as the same appears on the records of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, to-wit:
THE STATE OF TEXAS,
COUNTY OF DALLAS.
I, the undersigned, Judge of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, do hereby certify that the following is a true and correct copy of the original of the same as the same appears on the records of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, to-wit:
THE STATE OF TEXAS,
COUNTY OF DALLAS.
I, the undersigned, Judge of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, do hereby certify that the following is a true and correct copy of the original of the same as the same appears on the records of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, to-wit:

THE STATE OF TEXAS,
COUNTY OF DALLAS.
I, the undersigned, Judge of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, do hereby certify that the following is a true and correct copy of the original of the same as the same appears on the records of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, to-wit:
THE STATE OF TEXAS,
COUNTY OF DALLAS.
I, the undersigned, Judge of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, do hereby certify that the following is a true and correct copy of the original of the same as the same appears on the records of the County Court of the County of Dallas, State of Texas, to-wit: